DOSSIER PÉDAGOGIQUE

WWW.LADOMINATIONMASCULINE.NET

LA DOMINATION MASCULINE

On ne travaille pas à un sujet tel que la domination masculine pendant des années sans être impliqué personnellement dans la thématique.

Le film est pour moi le résultat d'une réflexion personnelle alimentée par les travaux nombreux en la matière, tant en histoire, sociologie, biologie, psychologie, démographie…

La question des injustices tournées contre les femmes, chez nous comme ailleurs, ne pourra se réduire que par la culture, l'instruction basées sur des préceptes nouveaux d'où seront bannis les vieux réflexes sexistes.

L'envie de partager ces réflexions avec des enseignants va donc de soi. D'où ce dossier pédagogique, ses informations pour les professeurs, ses consignes pour les élèves, ses documents.

Le site du film a été lui aussi conçu pour servir de base à un travail pédagogique. On y retrouve évidemment beaucoup d'articles mais aussi des vidéos classées par thèmes (et non des extraits du film) qui pourront aussi illustrer un travail en classe.

Le film enfin est susceptible de servir de point de départ à une réflexion pour des adultes et des adolescents à partir de 15 ans environ.

Emmanuelle Lenel, sociologue, a été le fer de lance du dossier que vous tenez en mains. Celui-ci a été écrit grâce au soutien de la Communauté française de Belgique (Egalité des chances) et de la Région Wallone (Action sociale, Egalité des chances).

Qu'ils et elles en soient remerciés.

Patric Jean

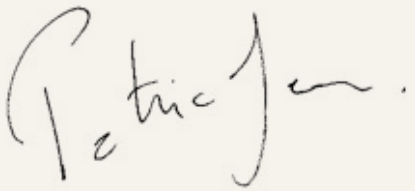

MODE D'EMPLOI DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE :

CAHIER DES FICHES

28 fiches réparties en 9 thématiques

Chaque fiche comprend des consignes aux élèves et des informations pour l'enseignant.

CAHIER DES DOCUMENTS

56 documents (textes, graphiques…) classés selon les 9 thématiques et correspondant aux consignes.

LE SITE WWW.LADOMINATIONMASCULINE.NET

de nombreuses vidéos classées dans « thèmes » et qui servent de point de départ à un travail individuel ou collectif

des textes complémentaires

CAHIER DES FICHES

// CHAPITRE 1 // LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
//// FICHE 1 // LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES FEMMES
//// FICHE 2 // LA SÉGRÉGATION SEXUELLE DES MÉTIERS
//// FICHE 3 // LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI FÉMININ
//// FICHE 4 // LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS

// CHAPITRE 2 // LES FEMMES ET L'ENSEIGNEMENT
//// FICHE 5 // ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT POUR LES FILLES
//// FICHE 6 // LA DISPARITÉ DES ORIENTATIONS SCOLAIRES

// CHAPITRE 3 // DROITS ET CITOYENNETÉ DES FEMMES
//// FICHE 7 // L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DES FEMMES
//// FICHE 8 // DROITS DE L'HOMME OU DROITS HUMAINS ?
//// FICHE 9 // LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE
//// FICHE 10 // LA RÉVOLUTION FÉMINISTE CONTEMPORAINE

// CHAPITRE 4 // BIOLOGIE, FAMILLE, COUPLE ET RÔLES SEXUÉS
//// FICHE 11 // LE PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES
//// FICHE 12 // LES RÔLES SEXUÉS ET LE GENRE
//// FICHE 13 // "SHE BRUSHES DOLLY'S HAIR, HE PLAYS WITH HIS CARS",
LE MONDE, SUPPLÉMENT DU 16 OCTOBRE 2008

// CHAPITRE 5 // LE CORPS ET LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
//// FICHE 14 // ORIGINE DES MOTS DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE
//// FICHE 15 // LE SEXISME DANS LA PUBLICITÉ
//// FICHE 16 // LE FORMATAGE DES CORPS
//// FICHE 17 // LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES
//// FICHE 18 // LA PROSTITUTION
//// FICHE 19 // LA FÉMINISATION DU VIEILLISSEMENT

// CHAPITRE 6 // LE SEXE ET LES SCIENCES
//// FICHE 20 // ANATOMIE ET APPAREIL GÉNITAL
//// FICHE 21 // LE CERVEAU EST-IL SEXUÉ ?
//// FICHE 22 // DÉSIR ET PLAISIR
//// FICHE 23 // LES HOMMES VONT-ILS DISPARAÎTRE ?
//// FICHE 24 // ARTICLE « WOMAN AND SCIENCE: SHE CAN DO IT TOO »

// CHAPITRE 7 // LES FEMMES ET LA RELIGION
//// FICHE 25 // LA PLACE DES FEMMES DANS LES RELIGIONS MONOTHÉISTES

// CHAPITRE 8 // LES FEMMES ET LA PHILOSOPHIE
//// FICHE 26 // LES FEMMES VUES PAR LES « GRANDS PENSEURS »
//// FICHE 27 // DES FEMMES PHILOSOPHES

// CHAPITRE 9 // ANALYSE DU FILM « LA DOMINATION MASCULINE »
//// FICHE 28 // PROPOS DU RÉALISATEUR

CHAPITRE 1
LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

//// FICHE 1 // LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES FEMMES
//// PAGE 7

//// FICHE 2 // LA SÉGRÉGATION SEXUELLE DES MÉTIERS
//// PAGE 10

//// FICHE 3 // LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI FÉMININ
//// PAGE 12

//// FICHE 4 // LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS
//// PAGE 19

FICHE 1 // LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL DES FEMMES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 1 // Evolution du taux d'activité professionnelle féminine, 1846-2005
//// DOCUMENT 2 // Tract de soutient aux grévistes de la Fabrique nationale d'Armes (FN) à Herstal (Belgique), 1966
//// DOCUMENT 3 // Le principe de non discrimination salariale dans la Loi

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Que vous indique le graphe sur l'évolution du taux d'activité professionnelle des femmes ? Selon vous, qu'est ce qui peut expliquer la courbe ?

//// 2 // Que revendiquent les auteur-e-s du tract de soutien aux grévistes de la FN (usine d'armements en Belgique) ? Quel principe est mis en avant pour justifier leurs revendications ?

L'entrée des femmes sur le marché du travail

Depuis toujours, les femmes travaillent. Mais jusqu'à récemment chez nous et encore actuellement dans beaucoup de pays, leur travail ne répondait que rarement à la définition « économique » qui lui aurait permis d'être recensé comme tel : un travail productif et régulier, à temps plein, rémunéré et réalisé en dehors du foyer.

Mais le travail « reproductif » féminin, celui qui permet à la société de se reproduire à travers l'éducation des enfants et l'entretien de la cellule familiale, n'est en effet jamais considéré comme un « vrai » travail mais seulement comme une activité. Mais le travail productif des femmes n'a pas non plus toujours été reconnu à l'égal de celui des hommes, surtout quand il n'est pas associé à un revenu distinct.
C'est le cas par exemple du travail de la commerçante qui « aide » son mari au magasin ou de la fermière qui n'est considérée que comme simple « aidante ». C'est pourquoi une part importante du travail des femmes échappe aux recensements organisés à partir de 1846.

Au tournant du 19ème siècle, les femmes contestent de plus en plus les rôles sexués qui les cantonnent au foyer. Les premières associations féministes se forment et commencent à revendiquer, entre autres, un plus juste partage des tâches domestiques. Cette contestation gagne du terrain durant l'entre-deux guerres mais c'est surtout la Deuxième Guerre Mondiale qui va entraîner le bouleversement des rôles familiaux et ainsi rendre visible la contribution des femmes à l'économie. Car les hommes étant mobilisés pour la Guerre, c'est désormais aux femmes qu'on va faire appel pour faire tourner les usines. A partir de ce moment, leur participation au marché du travail, déjà important, ne va plus faire que croître.

La grève des ouvrières de la FN

Malgré la présence de plus en plus massive des femmes sur le marché du travail, d'importantes inégalités salariales persistent. En février 1966, les 3500 ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre (FN) de Herstal (Belgique) se mettent en grève et revendiquent une augmentation de 5 francs ainsi que l'application du principe « un salaire égal pour un travail égal ». Cette grève durera douze semaines, atteignant ainsi une ampleur exceptionnelle dans l'histoire ouvrière.

La grève fera des émules et les femmes d'autres entreprises de la région arrêteront aussi le travail en solidarité aux grévistes. Les mouvements féminins, solidaires de la grève, font campagne pour faire comprendre en quoi leur revendication à l'égalité salariale est légitime. Ces mouvements insistent sur la conception courante à cette époque du salaire féminin comme salaire d'appoint.

En effet, l'opinion publique juge encore négativement la femme qui travaille. La renommée de la grève va s'étendre et dépasser les frontières : les Françaises et les Néerlandaises se déclarent solidaires de cette protestation et une marche organisée en avril va rassembler des délégations venues de toute l'Europe.

Après de longues négociations, les grévistes vont finalement obtenir la moitié de l'augmentation qu'elles réclament. Malgré cela, ce mouvement est marquant dans l'histoire de l'émancipation

féminine parce qu'il va entraîner la reconnaissance formelle du principe d'égalité des salaires et la dénonciation des discriminations que connaissent les femmes dans le travail.
Mais quelques années vont encore passer avant que le principe d'un traitement égal des femmes et des hommes au travail ne soit inscrit dans la Loi.

• En France, la loi Roudy de 1983 vise à établir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes mais il ne s'agit encore que d'un texte général de non discrimination selon le sexe. En 2001, la loi Génisson ajoute spécifiquement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes aux autres négociations annuelles obligatoires au sein des entreprises.

• En Belgique, le principe d'un « salaire égal pour un travail égal » sera coulé dans la législation par la loi de 1999 sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne les conditions de travail, l'accès à l'emploi et les possibilités de promotion.

FICHE 2 // LA SÉGRÉGATION SEXUELLE DES MÉTIERS

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 4 // Questionnaire « Dis-moi ton métier et je te dirai ton sexe ! »
//// DOCUMENT 5 // Les professions les plus masculines et les plus féminines

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Remplissez individuellement le questionnaire sur les métiers et comparez vos réponses avec les chiffres des tableaux : Etes vous surpris pour certains métiers ? Lesquels ?

//// 2 // Voyez vous des différences entre les métiers occupés principalement par des femmes et les métiers occupés principalement par des hommes ? Lesquels ?

Aujourd'hui, la majorité des femmes travaillent mais elles n'exercent pas les mêmes métiers que les hommes. D'une façon générale, les emplois occupés surtout par des femmes sont concentrés dans le secteur tertiaire (secteur des services). Tandis que les emplois occupés surtout par des hommes sont mieux répartis entre les grands secteurs de l'activité économique (secteur primaire, secondaire et tertiaire) et entre les professions.

Les emplois très féminins ont des caractéristiques qui rappellent celles des tâches domestiques et familiales, caractérisés par le fait de s'inscrire dans une relation de disponibilité aux autres (aux membres de sa famille en particulier). Ainsi, les emplois de « service aux personnes », c'est-à-dire tous les emplois qui concernent les soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades, comme les métiers de puériculteur/trice, d'aide familiale ou d'infirmier/ère, sont presque exclusivement occupés par des femmes. C'est aussi le cas des emplois qui concernent le travail ménager (femmes de ménage et employé de maison). De même, le rôle de la secrétaire est avant tout d'être « au service » de son patron[1].

Depuis les années 1960, certaines professions considérées comme masculines se sont toutefois féminisées. C'est notamment le cas des métiers comme policier/ère, facteur/rice, chauffeur-euse d'autobus, notaire, architecte et juge on y trouve aujourd'hui des femmes même si les hommes les occupent encore en majorité. Mais d'autres métiers, par tradition, refusent encore l'entrée au personnel féminin : dans la finance, la politique, les clergés et surtout dans tous les postes de cadres supérieurs des grandes entreprises.

Et si la médecine est une profession exercée aujourd'hui par de nombreuses femmes, toutes les spécialisations ne se féminisent pas de manière uniforme. Les spécialisation les plus féminisés concernent les domaines considérés comme féminin : l'enfance, les soins du corps (peau), le psychologique : tandis que les spécialisations nécessitant les technologies de points restent très masculines.

[1] A.-M. Daune-Richard, "Hommes et femmes devant le travail et l'emploi", in Th. Blöss (dir.), La dialectique des rapports homes-femmes, Paris, PUF, 2002.

Quelques chiffres

Parmi les médecins, les femmes représentent :
• 58,5 % des dermatologues
• 54,7 % des psychiatres
• 46,4 % des pédiatres

… mais seulement
• 14,7 % des cardiologues
• et 6 % des neurochirurgiens.

Dans le choix du travail, comme dans le choix des études (cf. fiche 6), les filles et les garçons sont influencés par leur éducation et par des stéréotypes sexués (véhiculés par les médias, la publicité, la culture…) :

• Le dévouement et l'attention aux autres sont généralement considérés comme des qualités «féminines», c'est-à-dire dont les femmes seraient dotées naturellement.

• Conformément aux rôles sexués traditionnels, les filles anticipent qu'elles devront partager leur temps entre vie familiale et vie professionnelle. Elles choisiront donc plus que les garçons un travail leur prenant moins de temps (pas de réunion le soir, moins de voyages…).

• Les garçons font plus souvent leurs choix en fonction du salaire, anticipant leur rôle stéréotypé de père « pourvoyeur de revenu ».

FICHE 3 // LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI FÉMININ

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 6 // Données statistiques sur l'emploi des femmes en Europe
//// DOCUMENT 7 // Données statistiques sur les travailleurs à temps partiel
//// DOCUMENT 8 // Données statistiques sur les salaires

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Analysez les différents tableaux : Est-ce qu'il y a des chiffres qui vous étonnent ? Lesquels ? Pourquoi ?

//// 2 // Dans le tableau 1 : Comment se situe votre pays par rapport aux autres pays européens ?

//// 3 // Selon vous, comment peut-on expliquez les chiffres du tableau 5 ? Pouvez vous trouver une « logique » derrière ces chiffres ?

Taux d'emploi et taux de chômage

Hommes et femmes n'occupent pas la même place sur le marché du travail. Non seulement les femmes sont moins nombreuses à travailler mais surtout, les caractéristiques de l'emploi féminin et masculin sont à tous les égards nettement différenciées.

• Dans tous les pays de l'Union européenne, **le taux d'emploi** (pourcentage de la population en âge de travailler ayant effectivement un emploi) est plus faible pour les femmes que pour les hommes, et particulièrement en Italie. En 2006, en Belgique, 54 % des femmes ont un emploi et 68% des hommes. En France, c'est le cas pour 58% des femmes et 69% des hommes. Parmi les personnes répertoriées comme « non actives » (et donc non comptabilisés dans les statistiques de chômage, ni assurées à la sécurité sociale), il y a une majorité de femmes qui sont souvent mère au foyer.

• **Le taux de chômage** est également supérieur pour les femmes dans tous les pays de l'Union européenne. En France, le taux de chômage est un peu supérieur à la moyenne : il concerne 10 % des femmes pour 8,3 % des hommes. En Belgique, il correspond à la moyenne européenne (environ 10% pour les femmes pour 7,6% pour les hommes). Mais le taux de chômage ne rend pas entièrement compte du non-emploi, et surtout pour les femmes.
En effet, en Belgique par exemple, l'exclusion pour chômage de longue durée frappait avant 2004 uniquement les « cohabitants », dont environ 75% étaient des femmes !

L'exemple de l'Allemagne

En Europe, l'Allemagne est un exemple de la difficile conciliation pour les femmes d'une vie de famille avec une vie professionnelle. L'école est organisée sur des demi-journées et il n'y a pratiquement pas de crèches, ni de garderies publiques. La prise en charge des enfants est donc une affaire privée. Or, la répartition traditionnelle des rôles familiaux fait que, dans ce pays, ce sont globalement les femmes qui prennent en charge les enfants. Ainsi, la grande majorité des mères d'enfants de moins de 4 ans ne travaillent pas. Seulement ¼ d'entre elles travaillent alors que, par comparaison, presque la moitié des mères françaises ayant des enfants de moins de 4 ans travaillent.

Différentes raisons peuvent expliquer la moindre présence des femmes sur le marché du travail : partage stéréotypé des rôles au sein de la famille et prise en charge de l'éducation des enfants, difficultés de les faire garder, difficultés de se faire embaucher ou de trouver un emploi permettant de le concilier avec une vie de famille, etc. Ainsi, en France, le taux d'emploi des mères de très jeunes enfants n'est que de 62% pour 91% pour les pères.

Toutes les activités domestiques et parentales constituent pourtant une activité, mais invisible et donc non rémunérée. La solution ne réside évidemment pas dans le fait de transformer ces travaux en emploi rémunéré mais d'obtenir une juste répartition des tâches entre les membres des couples, afin que, corrélativement, chacun puisse libérer un temps égal pour ses activités professionnelles (rémunérées cette fois), ses loisirs, sa formation…
d'accéder plus tard au système de pensions.

Les Nations Unies ont estimé que la production liée au travail invisible des femmes («activité de soin» et «activité productive» réunies) s'élève, au niveau mondial, à 11,000 milliards de dollars par an ! Ce qui correspond à 48% du PIB mondial.

Source : Seager Joni, Atlas des femmes dans le monde, La réalité et leurs conditions de vie, Coll. Atlas du monde, Paris, 2003, France.

Des contrats à temps partiels et à durée déterminée

L'emploi féminin est également caractérisé par des contrats plus précaires que ceux des hommes :

• En France, les femmes représentent plus de 50% **des contrats à durée déterminée** (CDD) alors qu'elles constituent moins de 46% des actifs.

• En Europe, **les contrats à temps partiel** ne sont pas non plus également distribués entre les hommes et les femmes qui travaillent. Environ un tiers des femmes ont un emploi à temps partiel alors que ce n'est le cas que pour seulement 7% des hommes. Et cela, même si plus de la moitié des femmes souhaiteraient travailler à temps plein. En Belgique, cette disproportion est encore plus grande puisque, en 2007, un peu moins de 8% des hommes ont un emploi à temps partiel tandis que c'est le cas de 42 % des femmes! En France, en 2007, 82 % des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes.

La maternité, un frein pour la carrière

Selon une enquête du Cereq publiée en 2007 en France, devenir mère demeure un frein à la carrière professionnelle :
• 32% des femmes déclarent que la naissance de leur premier enfant a eu une incidence sur leur emploi.
• 17% sont passées à temps partiel.

Après un deuxième enfant, l'impact est encore plus fort :
• 35% des femmes réduisent leur temps de travail.
• 16% prennent un congé parental.

Inégalité Femmes/Hommes face à la garde des enfants malades

Source : Faits et gestes, Débats et Recherches en Communauté française, revue trimestrielle, avril, mai, juin 2002.

Qui garde l'enfant malade ?...

La maladie de l'enfant entraîne de fait un bouleversement de l'horaire des parents, que la maladie soit constatée à domicile ou lors du séjour en milieu d'accueil, qui demande alors par téléphone aux parents de venir reprendre leur enfant. Week-ends et semaines confondus, la mère garde seule l'enfant dans 58% des ménages, elle le garde en alternance avec le père dans 34% des ménages, mais le père ne le garde seul que dans 8% des cas.

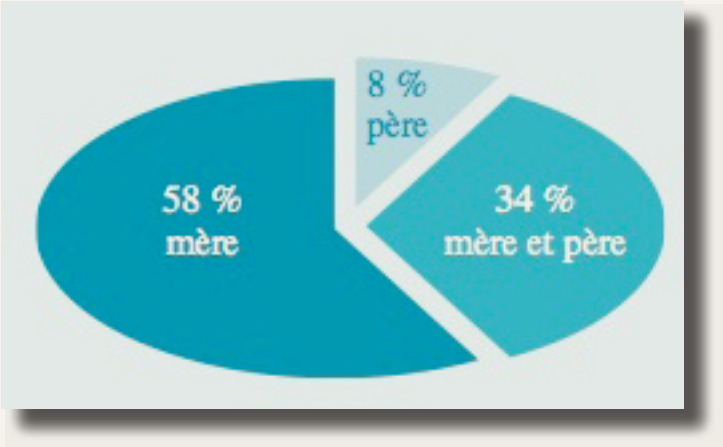

… et prend un congé professionnel ?

Lorsque l'enfant est malade, les jours ouvrables, sa maladie entraîne souvent (sauf solution de dépannage) une prise de congé forcée d'un parent. Au cours du mois de mai, 26% des mères ont dû prendre congé, contre seulement 14% de pères. Quant aux mères seules confrontées à la maladie de leur enfant, elles furent contraintes de prendre congé dans 38% des cas.

Les congés des pères ne sont pas seulement moins nombreux, ils sont aussi plus brefs: les pères gardent majoritairement l'enfant un seul jour (57%) alors que les mères s'acquittent des gardes plus longues: 27% des congés maternels durent deux jours et 30% trois jours et plus.
Or ces gardes de longue durée sont les plus nombreuses: la moitié des maladies infantiles

entraînent une absence du milieu d'accueil de 4 jours ou plus.
Le graphique 2 visualise le rapport entre durée de la maladie et durée du congé paternel ou maternel (en foncé, les congés prenant en charge de la durée complète de la maladie; en clair, les congés partiels): 40% des congés maternels assument l'intégralité de la durée de la maladie de l'enfant, contre 14% des congés paternels.

Quand la maladie dure moins de deux jours, 4 mères sur 10 s'absentent, et 2 pères sur 10. Quand la maladie dépasse cinq jours, 7 mères sur 10 s'absentent, et 3 pères sur 10. Pour le reste des gardes, les familles recourent à des aides.

GRAPH 1 : PRISE DE CONGÉ

GRAPHIQUE 2 :
QUANTITÉ ET DURÉE DES CONGÉS POUR CAUSE DE GARDE DE L'ENFANT : COMPARAISON PÈRES / MÈRES

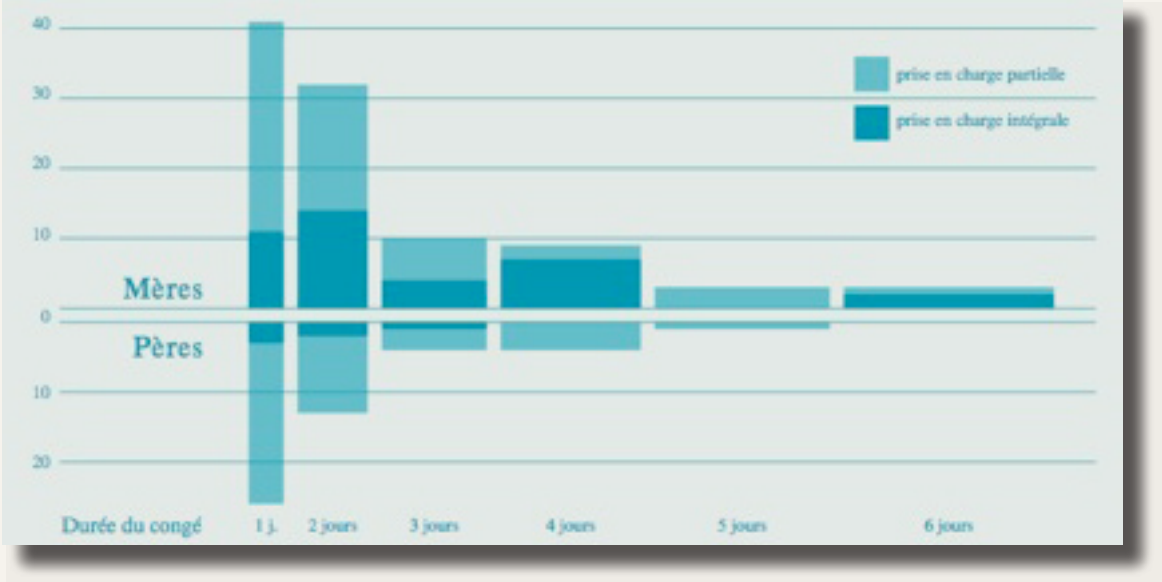

Les secteurs d'activités

Les femmes et les hommes ne sont pas non plus répartis de la même façon dans les différents secteurs d'activités. Les femmes occupent plus souvent des emplois du secteur des «services aux personnes». Enseignement, soins de santé, services sociaux et textile sont des branches d'activités majoritairement féminines, sans compter l'emploi domestique qui occupe à plus de 80% des femmes. À l'inverse, les secteurs de la production, de la métallurgie, des télécommunications, des transports, du commerce auto-moto et de l'énergie emploient plus de 60% d'hommes.

Or, les secteurs d'activités « féminins » sont souvent considérés comme les moins prestigieux et sont en tout cas moins bien rémunérés. On justifie cela en disant par exemple que les femmes font des métiers moins lourds physiquement. Un ouvrier dans la métallurgie a-t-il par exemple un travail plus pénible et avec plus de responsabilités qu'une infirmière ? Il gagne pourtant plus.

Les différences salariales

Toutes ces caractéristiques de l'emploi féminin ont des effets sur le revenu des femmes et l'écart salarial avec les hommes.

• En Europe, en 2005, l'écart moyen de rémunération entre hommes et femmes de 15% (les femmes gagnent en moyenne 15% de moins que les hommes).

• En Belgique l'écart entre les salaires est un des moins grand d'Europe. Mais ces chiffres sont basés sur un calcul des salaires rapportés à des équivalents temps pleins, ce qui veut dire que l'effet du moindre temps de travail des femmes sur le salaire est annulé. Ainsi, en 2006, l'écart salarial réel est de 24% en Belgique. En euros sonnants et trébuchants, cela veut dire que les femmes gagnent en moyenne 650 € bruts de moins que les hommes par mois[2].

• En France, 80% des salarié-e-s qui gagnent moins que le Smic (revenu minimum) sont des femmes.

Le plus faible taux d'emploi des femmes et surtout le fait que lorsqu'elles travaillent, elles occupent plus souvent des emplois à temps partiels expliquent pour une bonne part ces différences de salaires. Mais les secteurs d'activités féminins sont aussi généralement moins bien rémunérés (le textile, le travail domestique, les soins de santé, l'enseignement, etc.)

Au sein d'une même profession, hommes et femmes n'occupent pas non plus le même type de poste. Les femmes occupent moins souvent des fonctions à responsabilités. En Europe, environ un tiers seulement des cadres sont des femmes. C'est aussi le cas en Belgique et on en dénombre à peine un peu plus en France.

Les secteurs d'activités féminins sont aussi généralement moins bien rémunérés (le textile, le travail domestique, les soins de santé, l'enseignement, etc.) Au sein d'une même profession, hommes et femmes n'occupent pas non plus le même type de poste. Les femmes occupent moins souvent des fonctions à responsabilités. En Europe, environ un tiers seulement des cadres sont des femmes. C'est aussi le cas en Belgique et on en dénombre à peine un peu plus en France.

[2] Source : Le Soir, 03 mars 2009.

L'avancement de la carrière est aussi moins rapide pour les femmes qui, en raison de contrats souvent à temps partiels et/ou à durée déterminée, ont moins de possibilité d'être promues ou de bénéficier de formations. Et cette différence de progression se traduit au niveau du salaire puisque, pour un même poste commencé dans des conditions identiques, après 5 ans, le salaire des femmes est environ 20% inférieur à celui des hommes.

Tout en haut de la hiérarchie…

Bien que les femmes soient plus diplômées que les hommes, elles n'arrivent que très rarement tout en haut de la hiérarchie d'une entreprise :

• Au sein des conseils d'administration des principales entreprises françaises, les femmes sont représentées à moins de 5%.

• En France, en 1999, il n'y avait que 5 femmes préfets (sur 109), 1 seule femme directrice de l'administration des affaires étrangères (sur 18) et aucune aux finances, à la défense, ni même à l'enseignement (alors que c'est une secteur féminisé depuis très longtemps) !

• 50% des fils d'ingénieur mais seulement 28% des filles deviendront cadre avant 30 ans.

Source : Manière de voir, n°68, avril-mai 2003.

Cependant, même en tenant compte des caractéristiques de l'emploi des hommes et des femmes, l'écart salarial existe toujours. Sur les 2,1 € qu'une femme perçoit en moins par heure de travail, en moyenne, qu'un homme, seulement 0,97 € peuvent être attribués aux caractéristiques de l'emploi. L'idée que le salaire de la femme ne serait qu'un salaire d'appoint semble toujours bien présente dans la tête des dirigeants d'entreprise…

Le « plafond de verre »

L'expression « le plafond de verre » a été consacrée en 1995 dans un article du *Wall Street Journal*, pour désigner le phénomène qui entrave l'évolution de la carrière des femmes. Cette terminologie imagée désigne l'ensemble des barrières invisibles, créées à la fois par des préjugés et stéréotypes et par le mode de fonctionnement des organisations, qui empêchent la très grande majorité des femmes de se retrouver au sommet des entreprises, des organisations et des institutions publiques.

La répartition des ressources

• 99% de la propriété de la planète sont entre les mains des hommes.

• Les femmes gagnent seulement 10% des revenus mondiaux alors que les 2/3 des heures de travail sont réalisées par des femmes.

• Dans les pays industrialisés, il y a 25% de femmes pauvres en plus que d'hommes pauvres.

Les ménages monoparentaux

Le travail à temps partiel (contraint le plus souvent) et corrélativement les salaires moindres des femmes impliquent qu'elles nécessitent très souvent le salaire du conjoint pour pouvoir vivre. Non seulement cela limite l'indépendance financière des femmes et le niveau de leur retraite future, mais ces caractéristiques de l'emploi féminin fragilisent nombre d'entre elles qui ne peuvent pas compter sur un deuxième salaire. En effet, les modes de vie modernes sont marqués par un taux important de divorces et c'est souvent la mère qui se retrouve seule avec les enfants. En Belgique, 72% des familles monoparentales sont en fait des femmes monoparentales et, en France, c'est le cas de 86% d'entre elles (et plus de 90% en Autriche et en Angleterre !).

FICHE 4 // LA FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIERS

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 9 // Questionnaire « Les métiers au féminin »
//// DOCUMENT 10 // Les règles de féminisation des noms de métier

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // A votre avis, pourquoi a-t-on créé des règles orthographiques de féminisation ? Savez-vous depuis quand elles existent ?

//// 2 // Répondez au questionnaire.

//// 3 // Connaissez vous des noms de métiers qui ont des significations différentes selon qu'ils soient au féminin ou au masculin ?

Historiquement, certains métiers de prestige ont toujours été occupés par des hommes. Les noms de ces métiers n'existaient alors qu'au masculin, ce qui a contribué à conforter l'idée que le prestige était lié à la masculinité. Pourtant, aujourd'hui, presque tous les métiers sont accessibles aux femmes et celles-ci occupent souvent des postes à responsabilité.
Afin de suivre cette évolution de la société, en 1990, le Conseil de l'Europe a réclamé officiellement l' « élimination du sexisme dans la langue ». Ainsi, la Belgique, la France, la Suisse et le Québec ont adopté décrets et circulaires proposant des règles pour féminiser les noms de métiers, grades et fonctions dans le but de mettre fin à cette invisibilité linguistique des femmes.

• La Communauté française de Belgique a adopté le 21 juin 1993 un décret visant à féminiser les noms de métier, fonction, grade ou titre dans tous les documents émanant du secteur public. Les règles de féminisation ont été éditées dans *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* (1997). *www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm*

• En France, le Premier Ministre de l'époque (Lionel Jospin) a publié une circulaire le 6 mars 1998 invitant à adopter des règles de féminisation, intégrées dans *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (1999).

Le masculin l'emporte toujours !

C'est un grammairien du 17ème siècle, nommé Vaugelas, qui a un beau jour décrété la règle orthographique selon laquelle le masculin l'emportait sur le féminin parce que, disait-il, « la forme masculine est la plus noble ». Depuis lors, plus personne ne s'est jamais reposé la question…

Il est frappant de constater que, pour des raisons non grammaticales, le féminin d'un nom est souvent dépréciatif : un *sorcier* est une sorte de magicien alors qu'une *sorcière* est une personne mauvaise ; une *professionnelle* est une autre manière de parler d'une prostituée alors que ce n'est pas le cas d'un *professionnel*, etc.

Or, la dépréciation des noms féminins « redouble la hiérarchie des fonctions sociales occupées par les hommes et les femmes » (*Femme, j'écris ton nom*, p.7). On le voit bien pour certains métiers comme celui de la couture par exemple : le couturier est un créateur tandis que la couturière est seulement une « petite main » !

SCUDE

CHAPITRE 2
LES FEMMES ET L'ENSEIGNEMENT

//// FICHE 5 // ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT POUR LES FILLES
//// PAGE 23

//// FICHE 6 // LA DISPARITÉ DES ORIENTATIONS SCOLAIRES
//// PAGE 27

FICHE 5 // ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT POUR LES FILLES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 11 // L'accès à l'enseignement pour les filles en quelques dates
//// DOCUMENT 12 // La lettre du tueur de l'Ecole polytechnique et des extraits de forums

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// DOCUMENT 11 //
//// 1 // Observez la ligne du temps : Quelles différences voyez vous dans les possibilités d'études pour les filles et les garçons ?

//// 2 // Actuellement, pensez vous que l'enseignement soit le même pour les filles et les garçons ?

//// DOCUMENT 12 //
//// 1 // Lisez la lettre de Marc Lépine. Le tueur de la Polytechnique était-il un illuminé isolé ? Comparez sa lettre posthume avec des extraits de discussions actuelles sur des forums. Quels points communs y trouvez-vous ?

[1]L'enseignement a longtemps été un enseignement à deux vitesses. Jusqu'à la moitié du 20ème siècle, l'offre de formation est plus diversifiée et plus poussée pour les garçons. Les filles de famille bourgeoise font des études superficielles qui les préparent surtout à la vie mondaine et domestique. Tandis que les filles des classes populaires fréquentent moins l'école primaire et commencent à travailler très tôt. Dans les années 1930, les féministes commencent à dénoncer ce qu'elles jugent être un enseignement discriminatoire qui conforte la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes. À cette époque, on s'efforce en effet «d'adapter» l'instruction des filles à leur rôle de mère et d'épouse.

> « *Serait-il possible de présenter les cours de diététique de manière à les rendre aussi exaltants et complexes dans leur application qu'un cours de philosophie post Kantienne ? Ne parlons plus des protéines d'hydrates de carbone ou autres composants chimiques sinon pour montrer par exemple que les choux de Bruxelles très cuits à l'anglaise ne sont pas seulement inférieurs en saveur et en consistance mais aussi en teneur vitaminée* ».
>
> Lynn White (directrice de l'université Mills), *Eduquons nos filles.*

[1] Source : *Garçon ou fille… un destin pour la vie ?, Belgique, 1830-2000* , réalisé par AVG-Carhif, 2009.

« *Serait-il possible de présenter les cours de diététique de manière à les rendre « Il ne s'agit pas de préparer les jeunes filles à être savantes. Leur mission dans le monde n'est pas de faire réaliser de nouveaux progrès aux mathématiques et à la chimie (…). Ce n'est pas pour les exceptions que les lycées et collèges de jeunes filles ont été fondés ; ils ont été fondés pour faire de bonnes épouses et de bonnes mères, de bonnes maîtresses de maison, sachant à la fois plaire à leur mari, instruire leurs enfants, gouverner leur maison avec économie et répandre autour d'elles les bons sentiments et le bien-être*. »

Camille Sée, *Lycées et collèges de jeunes filles, Recueil de documents, loi, décrets, arrêtés*, 1888.

UN ARGUMENT CONTRE LES ÉTUDES FÉMINIMES

Nos honorables professeurs sont tous, par suite de leurs travaux, [illegible] tement atteints de calvitie. Comment, dès lors, une dame docteur [illegible] « professeur » saurait-elle se passer de cet ornement.

(Kikeriki, Vienne.)

◂ ◂ ◂ *«Un argument contre les études féminines. Nos honorables professeurs sont tous, par suite de leurs travaux, fortement atteints de calvitie. Comment, dès lors, une dame «docteur» ou «professeur» saurait-elle se passer de cet ornement. »*

Aujourd'hui, l'idéal démocratique a conduit à organiser l'enseignement de telle façon qu'il permette aux garçons et aux filles d'accéder à toutes les études, choisies en principe en fonction de leurs goûts et de leurs compétences plutôt que de leur sexe. Toutefois, malgré l'ouverture des possibilités scolaires, on n'observe pas le brassage des sexes attendu dans les différentes filières. Les préjugés sexués et sexistes ont la vie dure et orientent encore souvent le choix des études (voir fiche 6).

L'exemple français est assez intéressant car (outre le fait qu'il offre beaucoup de statistiques)

il présente la situation d'une école qui forme les grands commis de l'Etat, la plupart des ministres, préfets, hauts fonctionnaires et chefs d'entreprises publiques: l'ENA.

Cette prestigieuse institution accueille à l'entrée 37% d'étudiantes candidates et seulement 25% de filles parmi les admis. Ce filtre à l'entrée n'empêche pas les femmes de mieux y réussir. Représentant seulement un quart de l'effectif, elles obtiennent près d'une place sur deux dans les vingt meilleurs de la promotion (8 sur les 20 premiers) à la sortie, montrant encore des compétences statistiquement supérieures à leurs collègues masculins.

Les femmes restent pourtant totalement sous-représentées dans les postes cadres de la fonction publique.

Le massacre de l'école polytechnique de Montréal

Le 6 décembre 1989, un homme, Marc Lépine, entra armé d'un fusil dans l'École Polytechnique de Montréal. Il pénétra dans une salle de cours et en fit sortir les hommes. Ensuite il cria aux femmes « je hais les féministes » et tira sur elles. Il perpétra ce geste dans d'autres salles de cours tuant au total quatorze femmes, avant de se suicider.
L'assassin portait sur lui une lettre dans laquelle il exprimait sa haine des féministes et sa vision discriminatoire d'une société où les femmes devraient rester « à leur place », c'est-à-dire à la maison. Ces femmes ont été assassinées parce qu'elles étaient des femmes et qu'elles faisaient des études traditionnellement masculines, ce que l'assassin qui avait échoué à entrer dans cette école d'ingénieur-e-s ne pouvait pas supporter.

Au Québec, ce massacre anti-féministe a eu un très fort retentissement médiatique alors qu'il a constitué un non évènement pour l'Europe ! Si certaines personnes ont voulu voir dans l'assassin un simple « cinglé », ce massacre a suscité de très vives réactions de la part des milieux féministes québécois. Il est devenu le symbole d'un système machiste et des violences contre les femmes.

La Polémique :

La polémique autour du massacre porte sur la personnalité et le geste de Lépine : est-il un kamikaze portant un geste politique qui prend son sens dans une société particulière ou bien est-il simplement un fou dont le geste n'a aucun sens.

Les féministes défendent la première thèse alors que la seconde est défendue par certains masculinistes et par Elisabeth Badinter qui n'en est pas à une contradiction.

Pour défendre la thèse du geste politique, deux arguments se complètent.

1 // si Lépine avait tué des étudiants noirs ou juifs ou arabes en criant sa haine de la communauté visée, on aurait parlé d'un crime raciste. Que le tueur soit psychologiquement fragile, on peut l'imaginer aisément mais la question n'est pas là. Puisqu'il tue des femmes, comment ne pas parler d'un crime sexiste.

2 // Lépine n'était pas seul, même s'il l'ignorait. Après le massacre, de nombreux témoignages affluent (à la radio par exemple) pour affirmer que Lépine avait raison.
La journaliste Francine Pelletier (sur la liste du tueur) a même reçu un appel téléphonique

d'un homme lui proposant de se faire interviewer parce qu'il partageait toutes les idées de Lépine.
La presse fait écho d'hommes qui disent (à leur thérapeute par exemple) « se retrouver en Marc Lépine »

Plus grave encore deux hommes déclareront se préparer à prendre la relève et tuer les femmes sur la liste pour « finir ce qu'il a commencé ».

Quelques mois après le massacre, une autre tuerie du même type a failli se répéter dans un collège technique avant que l'homme armé ne soit maîtrisé. Il se référait directement à Lépine.

Enfin, un régiment de l'armée canadienne a rendu plusieurs hommages à Marc Lépine lors d'anniversaires du massacre.

Encore aujourd'hui, de nombreux sites internet parlent de Lépine comme d'un « héros ».

Commémorations

Chaque année, des féministes organisent des cérémonies, officielles et non officielles, à Montréal. Depuis quelques années, des féministes se réunissent le 6 décembre à Paris, place du Québec. Le lieu choisi (près du Quartier latin) est symbolique puisque c'est là qu'en 1886, des étudiants en médecine brûlèrent les deux premières femmes reçues à l'internat de médecine… Hier ou aujourd'hui, des machistes s'opposent donc par la violence à l'accès des femmes à l'enseignement, au savoir et donc au pouvoir.

A Bruxelles, c'est devant la statue de Manneken Pis que le 6 décembre est commémoré chaque année. Occasion pour orner la statue d'un fameux ruban blanc.

FICHE 6 //LA DISPARITÉ DES ORIENTATIONS SCOLAIRES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 13 // Extraits d'articles sur la ségrégation sexuée à l'école
//// DOCUMENT 14 // Un scénario typique de conseil de classe

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Lisez les deux extraits d'article : A votre avis, que signifie la notion de « ségrégation sexuée » ?

//// 2 // Comment peut-on expliquer les différences d'attitudes des professeurs ? Quels pourraient être les arguments utilisés dans les deux cas ? Pouvez vous trouvez certains stéréotypes qui expliquent ces différences ?

Actuellement, dans notre société, filles et garçons sont officiellement libres de choisir les études qui leur plaisent. Cependant, on constate des tendances sexuellement très marquées dans les choix d'options, c'est ce qu'on appelle la ségrégation sexuée des orientations scolaires. Les choix et conseils d'orientation sont souvent faits en fonction de stéréotypes sexués et sociaux (voire ethniques) ou de l'idée que l'élève, sa famille mais aussi l'école se font des rôles sexués.
Ainsi, les filles choisissent majoritairement l'enseignement général alors que les garçons s'orientent en plus grand nombre qu'elles vers l'enseignement technique et professionnel. Les garçons sont aussi fortement majoritaires dans les options scientifiques et technologiques alors que les filles s'orientent beaucoup plus souvent vers des options littéraires et sociales. Plusieurs types d'éléments expliquent ces choix différents.

Quelques chiffres :

En France (Source : Revue de l'Institut de recherches économiques et sociales, n°37, 2001) :
• 57% des bachelier/ères sont des filles.
• Les filles constituent 80% des bachelier/ères en Lettres mais seulement 44% en mathématiques.
• A l'Université, les femmes ne représentent que 16% des effectifs des écoles d'ingénieur-e-s ainsi que des filières universitaires scientifiques et technologiques, et seulement 20% des étudiant-e-s admis à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

En Belgique (Source : *Le Soir*, 10 mai 2007) :
• Environ 55% des filles suivent l'enseignement secondaire général tandis que les autres filières comprennent une majorité de garçons.
• Les filles constituent seulement 30% des effectifs en maths fortes.
• A l'Université, les filles représentent 57% des étudiant-e-s en Sciences humaines et sociales et 58% des étudiant-e-s dans le secteur des sciences de la santé, tandis que les garçons occupent à 70% les filières scientifiques et technologiques.

Les relations entre élèves : L'école est un des lieux où s'affirment les identités sexuées. Certains comportement sexistes (insultes, humiliation, …) et certaines règles implicites qui régissent les relations au sein de la classe tendent à reproduire les rapports entre les sexes et les stéréotypes sexués sur les aptitudes des unes et des autres.

Un projet pilote en Suède

Le gouvernement suédois a instauré en 2005 un programme pilote dans 28 écoles visant à lutter contre les discriminations envers les filles. Des temps de non mixité sont instaurés dans ces écoles afin de permettre aux enfants de pouvoir s'adonner en toute tranquillité aux jeux de l' « autre sexe ». Les garçons jouent aux poupées et les filles au bricolage.
On remarque en conséquence que les enfants bénéficiant de ces programmes présent des particularités : les garçons sont moins bagarreurs et les filles hésitent moins à s'exprimer en groupe mixte.

Les attitudes des professeurs : Les pratiques éducatives contribuent également à reproduire les stéréotypes sexués, en renforçant l'intériorisation des rôles sexués mais aussi en déterminant la manière dont filles et garçons occupent l'espace scolaire.

• En matière de conseils d'orientation, de nombreuses études[2] ont montré que les enseignants ont tendance à reproduire implicitement les modèles traditionnels, en présentant par exemple les études littéraires comme « typiquement féminines ».

• Des chercheurs constatent un double standard dans l'évaluation. Dans les matières scientifiques, à copie égale, les garçons sont évalués soit plus généreusement, soit plus sévèrement que les filles. De manière générale, les professeurs ont plus d'exigences envers les garçons, comme s'ils s'attendaient de leur part à de meilleurs résultats. Les professeurs de mathématiques encouragent aussi plus les garçons à faire des études universitaires très scientifiques.

• Les enseignants ont également plus d'interactions avec les garçons : ils sont interrogés plus souvent et leurs interventions spontanées sont mieux tolérées. Les tâches demandées aux unes et aux autres sont réparties par l'enseignant en fonction d'idées (préconçues) de leurs compétences respectives : précision et rédaction pour les filles, inventivité et expression orale pour les garçons, pour ne citer que quelques *a priori*.

Les manuels scolaires sont eux-mêmes empreints de stéréotypes sexués. Les pédagogues qui les rédigent tendent à y reproduire leurs propres représentations stéréotypées sur les comportements des filles et des garçons.

[2] Notamment l'étude « Newtonia » : *Les filles et les carrières scientifiques et techniques*, sous la direction de M. Alaluf et P. Marage, ULB, 2002.

Résultat :

Sur 441 prix Nobel scientifiques, seulement 11 ont été attribués à des femmes.

Physique

1903 Marie Curie
1963 Maria Goeppert-Mayer

Chimie

1911 Marie Curie
1935 Irène Joliot-Curie
1964 Dorothy Crowfoot Hodgkin
2009 Ada Yonath

Physiologie ou médecine

1947 Gerty Cori
1977 Rosalyn Yalow
1983 Barbara McClintock
1986 Rita Levi–Montalcini
1988 Gertrude B. Elion
1995 Christiane Nüsslein–Volhard
2008 Françoise Barré-Sinoussi

CHAPITRE 3
DROITS ET CITOYENNETÉ DES FEMMES

//// FICHE 7 // L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DES FEMMES
//// PAGE 32

//// FICHE 8 // DROITS DE L'HOMME OU DROITS HUMAINS ?
//// PAGE 34

//// FICHE 9 // LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE
//// PAGE 36

//// FICHE 10 // LA RÉVOLUTION FÉMINISTE CONTEMPORAINE
//// PAGE 38

FICHE 7 // L'ÉMANCIPATION POLITIQUE DES FEMMES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 15 // Les femmes et la politique en quelques dates
//// DOCUMENT 16 // Affichette des suffragettes anglaises (vers 1912)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Observez l'affichette des suffragettes anglaises : Quels types d'activités exercent les femmes sur les dessins ? A vote avis, qu'est-ce que cette affichette veut montrer ?

//// 2 // Certaines dates sur la ligne du temps vous étonnent-elles et pourquoi ? Pour certaines dates citées, pouvez-vous trouver des évènements historiques qui se sont déroulés à peu près au même moment ?

Le droit de vote

Pendant plus d'un siècle, les droits politiques ont été exclusivement réservés aux hommes. Les femmes sont exclues de la citoyenneté politique en raison de leur sexe. Le soi-disant « ordre naturel » de la famille, qui donnait à l'homme un ascendant hiérarchique sur sa femme et ses enfants, les enfermait dans le domaine privé. L'idée même du suffrage féminin exigeait donc un changement radical des mentalités. Le jeune mouvement féministe commence à militer en ce sens dès la fin du 19ème siècle.

> « *Dimanche, mon père avant de partir nous recommanda de bien travailler afin de pouvoir nous donner un mari pour récompense. Quel beau but, n'est-ce pas ? Nous avons bien ri et combattu cette fausse idée, et, pour ma part, je lui ai fait entendre en termes clairs et précis que, loin d'être une récompense pour moi, j'appréhendais le moment de mon mariage avec dégoût. Je n'ai pas besoin, lui dis-je, de sortir des mains d'un tyran pour être sous le joug d'un autre.* »
>
> Philippe Lejeune, « Journal de Pauline Weill », *Le Moi des demoiselles*, 1993.

La Belgique et la France sont parmi les derniers pays européens à avoir accordé le droit de vote aux femmes, juste après la deuxième guerre mondiale (respectivement en 1948 et en 1944). Les deux guerres ont en effet fortement modifié le paysage social. Le sacrifice de tous demandé par la guerre a rendu caduques certaines des anciennes discriminations et les femmes ont occupé bien d'avantage de responsabilités. Toutefois, si les hommes obtiennent le droit de vote universel juste après la première guerre mondiale, les femmes devront elles encore attendre que la seconde guerre se passe.

L'acquisition du droit de vote pour les femmes

1863 en Suède
1893 en Nouvelle-Zélande
1918 en Russie
1934 en Turquie
1944 en France
1948 en Belgique
1963 en Iran

Mais même après avoir obtenu la citoyenneté politique à l'égal des hommes et alors qu'elles sont éligibles depuis 1920, les femmes ne seront que très peu représentées au Parlement, à seulement environ 3% jusqu'à la fin des années 1960. L'évolution des mentalités est lente et elles ont toutes les peines à être élues. Le second mouvement féministe des années 1970 amorce une prise de conscience de ce problème et lance un appel pour une plus grande présence des femmes en politique. A partir des années 1990, la politique des quotas commence à se mettre en place pour établir un meilleur équilibre des sexes parmi les représentant-e-s politiques. Pourtant, en 2009, les femmes restent encore fortement minoritaires dans les assemblées politiques.

Les suffragettes

« Les suffragettes » est le nom donné à un mouvement féministe, né en Grande-Bretagne au tout début du 19ème, qui réclamait avec force le droit de vote pour les femmes (en référence donc au suffrage universel). Ce mouvement symbolise un changement de stratégie dans la lutte pour le droit de vote féminin. En effet, en 1897, Millicent Fawcett avait déjà fondé l'Union nationale pour le suffrage féminin (*National Union of Women's Suffrage*) qui militait avec des moyens pacifiques pour essayer de persuader les hommes de la légitimité de leurs revendications. Mais lorsque Emmeline Pankhurst fonda en 1903 l'Union sociale et politique féminine (*Women's Social and Political Union*, WSPU), dont les militantes ont rapidement été nommées *suffragettes*, c'est une bataille plus violente qui allait commencer pour lutter contre la discrimination dont elles étaient l'objet.

Suffrage parade, New York, 6 mai 1912

FICHE 8 // DROITS DE L'HOMME OU DROITS HUMAINS ?

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 17 // Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

Lisez l'extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

//// 1 // Que pensez vous du concept de « droits de l'homme », des mots choisis ?

//// 2 // Pouvez vous trouver d'autres manières d'exprimer la même idée ?

En 1945, les Nations Unies intègrent dans leur Charte « l'égalité des droits pour les hommes et les femmes ». C'était une vision avant-gardiste à une époque où seulement un peu plus de la moitié des états membres (30 sur 51) accordaient aux femmes le droit de vote[1]. Mais une ambiguïté discriminatoire s'installe au cœur-même de ce beau principe dès lors que, le 8 décembre 1948, l'Organisation des Nations Unies vote la « déclaration universelle des droits de l'homme ». Selon cette déclaration, toute personne (enfants, hommes et femmes) possède une série de droits fondamentaux et inaliénables[2] : droit à l'alimentation, droit à l'éducation, droit à la liberté d'expression…

Pierre SANE, sous-directeur général de l'Unesco, à propos du concept des « droits de l'homme » :

« *Ce n'est pas anecdotique ! Les mots ont un sens, une valeur, une histoire. Il y a des mots qui ont le pouvoir d'inclure, d'autres, d'exclure. Le mot 'homme' fait partie de cette dernière catégorie. Une part de l'humanité ne se reconnaît pas dans ce mot* ».

Le monde, 12 décembre 2008.

Le concept de droits de l'homme se veut donc universaliste et égalitaire mais a pourtant une connotation excluante et sexiste : en français, le mot « homme » prête à confusion puisqu'il désigne l'ensemble des êtres humains mais aussi une partie de ceux-ci, la gente masculine. Ce qui est un comble quand on sait que la majorité des violations des droits dans le monde concerne des femmes (violences sexuelles et conjugales, trafic humain, discriminations…) !

En 1998, suite à des traductions de textes donnant lieu à des incongruités, comme par exemple « droits de l'homme des femmes » (pour traduire *human rights of women*), Amnesty International a entrepris une grande étude sur le langage, qui a abouti à abandonner définitivement l'expression « droits de l'homme » dans ses textes.

[1] Source : *Les femmes dans la mondialisation,* Direction générale de la coopération internationale.
[2] Inaliénable signifie qui ne peut être retiré de celui ou celle à qui il appartient sous aucune condition.

La France résiste…

Alors que la plupart des nations de l'ONU et toutes les autres nations francophones ont abandonné l'expression « droits de l'Homme » au profit d'autres expressions non sexistes comme « droits humains » ou « droits de la personne », la France continue toujours à l'utiliser officiellement. Ainsi la France exige que le nouvel organisme crée à l'ONU en 2006 soit intitulé Conseil des Droits de l'Homme.

Quelques dates (Belgique)

1922 : Les femmes mariées majeures peuvent obtenir un passeport sans l'autorisation de leur mari.
1958 : Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.
1965 : Le père n'est plus considéré automatiquement comme le chef de famille mais en cas de désaccords concernant les enfants, la décision du père reste prépondérante.
1976 : Une femme mariée peut désormais posséder son propre compte bancaire.
2000 : Le principe de l'égalité hommes/femmes est inscrit dans la Constitution belge.

FICHE 9 // LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 18 // La représentation des femmes en politique inscrite dans la Loi

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

Lisez l'extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

//// 1 // Savez vous ce que signifie la notion de « parité » ?

//// 2 // A votre avis, pourquoi la Belgique et la France, comme d'autres pays, se sont dotées de lois sur la parité ? Pensez-vous que ces lois ont produit les résultats attendus ?

Le monde politique est un monde dominé par les hommes. Que l'on pense aux chefs d'états, aux ministres ou aux sénateurs/trices, la représentation des femmes dans les instances politiques n'est nulle part proportionnelle à leur part dans la population. Globalement, on ne compte que 14 femmes pour 100 hommes dans les rangs des décideurs. Il est intéressant de constater que les pays qui ont donné le droit de vote aux femmes le plus tardivement sont aussi ceux dans lesquels les difficultés des femmes pour l'accès aux fonctions politiques sont les plus marquées :

• En France, pays où les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944, leur sous-représentation politique est particulièrement marquée. En 2001, il y avait dans les conseils municipaux 33% d'élues mais seulement 11% de femmes maires, 9,4% de femmes dans les conseils généraux, 12,3% de députées et 21,6% de femmes sénateurs[3]. En promulguant la loi de juin 2000 visant à « favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives », la France est le premier pays à adopter une loi fondée sur le principe de parité. Cette loi a permis une amélioration de la représentation des femmes. Toutefois, la France reste la lanterne rouge de l'Union européenne dans ce domaine (avec la Grèce).

• En Belgique, la loi du 18 juillet 2002 assurant une présence égale des hommes et des femmes sur les listes électorales a également eu des effets positifs sur la représentation des femmes. Elles restent cependant sous représentées à tous les niveaux de pouvoir puisque en 2003 elles ne représentaient que 34,6 % des élus à la chambre et 37,5% au Sénat.

[3] Source: Marie-Jo Zimmermann, *Pourquoi la parité politique reste-t-elle un enjeu pour la démocratie française ?* rapport de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes au Premier ministre, 6 mars 2003.

« La Barbe »

Pour protester contre l'omniprésence des hommes en politique ou dans les fonctions dirigeantes, un groupe de féministes françaises a choisi l'arme de la dérision : Régulièrement, elles débarquent sans prévenir au Sénat ou dans les entreprises munies de leurs bouques, barbiches et moustaches en tous genres, attributs masculins par excellence…

• C'est dans les pays nordiques et de l'Est que les femmes sont les plus nombreuses en politique. La Suède fut le premier pays à se doter d'un gouvernement paritaire, c'est-à-dire composé d'autant de femmes que d'hommes (en 2004, 45% des parlementaires et 50% des ministres sont des femmes). D'autres pays nordiques n'ont pas hésité à placer une femme à la plus haute fonction de l'Etat : en 2001, Mary McAleese est élue présidente de la République irlandaise et Tarja Halonen, présidente de la République finlandaise.
• C'est dans les pays arabes que la proportion de femmes en politique est la plus faible (4% en moyenne).

En Général, c'est dans les secteurs professionnels habituellement réservés aux femmes (selon des stéréotypes sexués) que l'on trouve les femmes ministres : affaires sociales, éducation, santé…

On constate par ailleurs que les femmes politiques ont des profils sociaux bien caractéristiques. Elles appartiennent plus souvent que les hommes à des milieux sociaux très privilégiés. Elles sont aussi plus souvent qu'eux des « héritières politiques », c'est-à-dire qu'elles ont souvent au moins un des deux parents qui a lui-même fait de la politique. Plus souvent divorcées et sans enfant, leur vie privée ne ressemble pas non plus à celles de leurs collègues masculins. Pour certains auteurs comme Mariette Sineau [4] , ces caractéristiques montrent que les femmes doivent en quelque sorte « compenser » leur statut de femme qui constitue pour elles « un handicap » dans leurs ambitions politiques. Pour arriver à percer dans ce milieu, les femmes doivent avoir plus de ressources culturelles (diplôme) et sociales (origine familiale et héritage politique) que les hommes, et elles doivent aussi faire plus souvent des sacrifices dans leur vie privée.

Le profil des femmes politiques

• 20 % des femmes politiques sont filles d'un père ayant lui-même exercé des fonctions politiques.
• 20% des élues sont divorcées contre seulement 4% des élus.
• 19% n'ont pas eu d'enfants contre 10% pour les hommes.

Source : Manière de voir, n°68, avril - mai 2003.

[4] « L'élitisme politique n'est pas mort », *Manière de voir*, n°68, avril - mai 2003

FICHE 10 // LA RÉVOLUTION FÉMINISTE CONTEMPORAINE

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 19 // « Manifeste des 343 » (1971)
//// DOCUMENT 20 // Les acquis de la révolution féministe
//// DOCUMENT 21 // Le manifeste des hommes (2009-2010)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Que réclament les signataires du « Manifeste des 343 » ? Quels arguments utilisent-elles ? Pouvez-vous trouver un autre évènement historique qui s'est déroulé à peu près à la même période ?

//// 2 // En vous basant sur les lois reprises dans le document 20 : quels sont les acquis de la révolution féministe au niveau légal ?

//// 3 // Comparez la loi Veil en France à la loi Lallemand-Michielsen en Belgique (doc 20) : Quelle différence voyez vous ?

//// 3 // Comment résumer le « manifeste des hommes » ? Qu'y trouve t-on ? Pourquoi les hommes le signent-ils ?

Les revendications féministes des années 1970

Self-défense

Dans un café, un consommateur s'approche de votre table et vous demande : « vous êtes seule ? »

Vous :
(Pédagogue) « Non, j'habite dans une métropole d'un million d'habitant-e-s. »
(Sur le ton de la confidence) « Non, je suis avec l'homme/la femme invisible. »
(Epanouie) « Oui, et ça tombe bien : j'adore me masturber.»

Source : Petit manuel d'auto-défense verbale et gestuelle à l'usage des femmes… diffusé par KLITO, 2006.

L'histoire du mouvement pour l'émancipation des femmes et l'extension de leurs droits a connu deux grandes périodes. La première période, située dans le courant du 19ème siècle (cf. fiche 7) est une phase de revendications essentiellement politiques.

Dans la seconde période qui a commencé dans les années 1960, le mouvement des femmes exprime plus fortement leurs frustrations. La famille est perçue comme un lieu d'aliénation pour les femmes et les rôles familiaux traditionnels sont remis en question. Les féministes

de cette « deuxième vague » critiquent en particulier le rôle maternel réservé aux femmes et qu'elles dénoncent comme un carcan à leur épanouissement personnel. Ainsi, à la suite des évènements de mai 1968, leurs revendications sont d'avantage portées sur les questions de sexualité. Cette nouvelle génération de féministe refuse d'être des « femmes objets » : elles luttent pour la maîtrise de la fécondité et le droit des femmes à disposer librement de leur corps (c'est l'époque des « seins nus » sur les plages). Elles revendiquent la liberté de porter ou non des enfants, quand et si elles le décident. D'une manière plus générale, elles engagent un combat pour la liberté sexuelle des femmes en clamant haut et fort « mon corps m'appartient ».

Dans les années 1970, les féministes se divisent en deux tendances :

LES « ÉGALITARISTES » postulent que les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas liées à leur biologie mais à des rapports de pouvoir entre eux. Pour elles, hommes et femmes doivent être traités de la même manière au nom du principe d'égalité entre tous les humains, indépendamment des différences physiques comme la couleur de la peau ou le sexe.

LES « DIFFÉRENTIALISTES » affirment au contraire qu'il existe une différence de nature entre le masculin et le féminin. Les caractères féminins découleraient d'une essence féminine et justifieraient des différences de traitement entre hommes et femmes. Pour elles, l'égalité passe par le respect des spécificités.

Les avancées pour les droits des femmes

Les combats de cette génération de féministes ont conduit à de très importantes avancées pour les droits des femmes. En France, elles obtiennent le droit à la contraception en 1967 (loi Neuwirth). Mais elles ne vont pas en rester là : en 1971, 343 femmes dont quelques personnalités comme Catherine Deneuve, Simone de Beauvoir ou encore Marguerite Duras, signent le « Manifeste des 343 », rapidement rebaptisé manifeste des 343 salopes, dans lequel elles reconnaissent avoir subi un avortement. De cette façon, elles entendent faire savoir que l'avortement est une réalité et appellent les autorités à la prendre en compte. De longues batailles politiques et judiciaires aboutiront finalement à la légalisation de l'avortement fin des années 1970 en France (loi Veil).

• **1967 :** La loi Neuwirth qui autorise la contraception est votée en France grâce à l'acharnement d'un député à faire évoluer les mentalités, malgré les fortes résistances des milieux conservateurs.

• **1973 :** Willy Peers, un gynécologue Belge qui pratique des avortements est emprisonné. Cette affaire divise l'opinion publique. Suite aux actions menées en soutien au docteur Peers, les contraceptifs (préservatifs, pilule, ...) sont désormais distribués librement.

• **1975 :** La loi Veil qui autorise l'interruption volontaire de grossesse est promulguée en France et sera définitivement adoptée en 1979.

• **1990 :** La loi Lallemand-Michielsen qui dépénalise partiellement l'avortement est votée en Belgique.

Le féminisme de nos jours

Au tournant du 21ème siècle, le mouvement féministe a éclaté en une « multitude de luttes axées sur des revendications plus spécifiques »[5] . Les mouvements actuels revendiquent plutôt une égalité dans les conditions de travail et luttent contre toutes les formes de violences envers les femmes. Certaines associations dénoncent par exemple les publicités sexistes (cf. fiche 14) ou encore prennent la défense des femmes politiques discriminées.

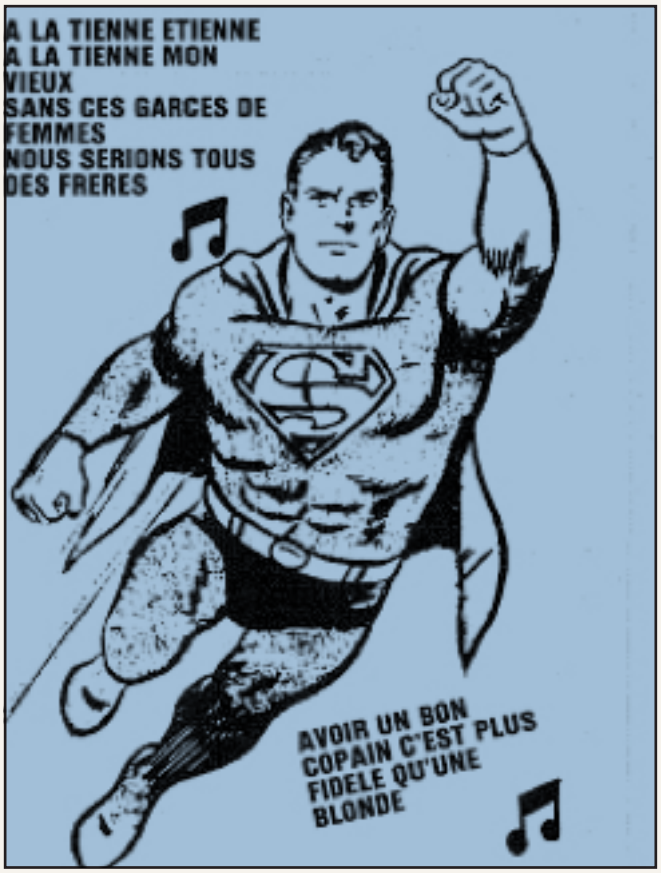
A LA TIENNE ETIENNE
A LA TIENNE MON VIEUX
SANS CES GARCES DE FEMMES
NOUS SERIONS TOUS DES FRERES
AVOIR UN BON COPAIN C'EST PLUS FIDELE QU'UNE BLONDE

[4] Kinga Igloi & Irène Favier, « Femmes : combats et débats. Quel avenir pour le féminisme aujourd'hui ? », 2005.

POLICE

CHAPITRE 4 BIOLOGIE, FAMILLE, COUPLE ET RÔLES SEXUÉS

//// FICHE 11 // LE PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES
//// PAGE 43

//// FICHE 12 // LES RÔLES SEXUÉS ET LE GENRE
//// PAGE 46

//// FICHE 13 // “SHE BRUSHES DOLLY’S HAIR, HE PLAYS WITH HIS CARS”, LE MONDE, SUPPLÉMENT DU 16 OCTOBRE 2008
//// PAGE 51

FICHE 11 // LE PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 22 // Extraits de textes sur le rôle domestique des femmes
//// DOCUMENT 23 // Statistiques sur la répartition du travail domestique entre hommes et femmes (Belgique et France)
//// DOCUMENT 24 // Statistiques sur l'emploi du temps des femmes et des hommes
//// DOCUMENT 25 // Statistiques de l'emploi du temps des femmes et des hommes en Europe

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Observez les tableaux : Constatez vous des différences entre les activités réalisées par les hommes et par les femmes ? Lesquelles ? Selon vous, comment peuvent-elles être expliquées ?

//// 2 // D'après le texte de J. Proudhon), quel était le rôle préconisé pour la femme à la fin du 19ème siècle ? Si vous comparez avec les deux autres textes plus récents, pensez vous que les choses sont différentes au 21ème siècle ?

La division sexuelle du travail

Dans tous les domaines, les activités réservées aux hommes et aux femmes sont précisément définies. C'est ce qu'on appelle la division sexuelle du travail. Elle est organisée selon des règles culturelles, basées sur des stéréotypes qui associent certaines compétences à des qualités supposées féminines ou masculines. Dans la plupart des société dont la notre, on considère par exemple que la femme est « naturellement » douée pour s'occuper de enfants, ce qui « justifie » qu'elle assume les activités éducatives et de soins dans le ménage. Dès lors, traditionnellement, une spécialisation des rôles est réalisée au sein du couple : l'homme assume généralement le rôle de pourvoyeur de revenus (travail productif) tandis que la femme assume celui de ménagère et éducatrice (travail reproductif).

> • Le **travail reproductif** reprend toutes les tâches permettant d'assurer l'entretien du ménage et des membres de la famille.
>
> • Le **travail productif** comprend le travail réalisé contre rémunération. Il vise à assurer la production de services ou de marchandises.
>
> Source : Les femmes dans la mondialisation, Direction générale de la coopération internationale

Bien qu'aujourd'hui la majorité des femmes travaillent à l'extérieur du foyer, cette répartition traditionnelle des rôles n'a pas vraiment changé.

• Dans les pays européens, les tâches ménagères reviennent en moyenne à 85% aux seules femmes[1]. Ainsi, les françaises consacrent en moyenne 33h par semaine aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants alors que les français en consacrent 16h30. Cela correspond à une augmentation de la participation des hommes de 8 minutes en 10 ans !

• Les études montrent également que, au plus le couple a d'enfants, au moins les hommes s'investissent dans les tâches ménagères.

• La répartition des activités « féminines » et « masculines » a également lieu au sein même de la sphère domestique. Les principales tâches ménagères auxquelles se consacrent les femmes sont la préparation des repas et le ménage tandis que les hommes consacrent une plus grande part de leur temps au jardinage et au bricolage.

« Dans mon milieu, on trouvait alors incongru qu'une jeune fille fît des études poussée ; prendre un métier, c'était déchoir. »

« Quand il (mon père) déclara : « vous, mes petites, vous ne vous marierez pas, il faudra travailler », il avait de l'amertume dans sa voix. »

Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée,* 1972.

La « double journée » des femmes

Aujourd'hui, la plupart des femmes exercent un métier. Pourtant, une fois leur journée de travail terminée, elles entament une autre journée de travail pour subvenir aux besoins de leur famille. C'est ce qu'on appelle la « double journée » de travail. Lorsque les deux parents travaillent, c'est presque toujours à la femme que revient la « double journée ». Ainsi, en Europe, le nombre total d'heures travaillées par jour (occupées soit à un travail rémunéré, soit à des études, soit à des tâches ménagères) est généralement plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Pourtant essentiel à l'entretien de la famille et des forces de travail (et donc à l'économie du pays), tout le travail domestique accompli principalement par les femmes n'est pas comptabilisé par les économistes. Ce travail est dès lors considéré comme improductif. Pour la sociologue Andrée Michel, l'absence du travail domestique dans les chiffres de l'économie renforce l'idée qu'il s'agit d'un travail sans valeur et que la femme, à laquelle il est associé, appartient à un sexe socialement inférieur.

[1] Enquête Eurobaromètre 2007.

Le travail effectué par une femme au foyer a été évalué par des chercheurs. S'il fallait, aujourd'hui, rémunérer sur la base du salaire minimum toutes les tâches nécessaires pour assurer le bien-être d'une famille de quatre personnes, on obtiendrait le salaire mensuel suivant (calcul réalisé en 2000) :

- Cuisine : 90 h = 567€
- Ménage : 104 h = 650€
- Soins de santé et d'hygiène : 60 h = 378€
- Couture : 24 h = 163€
- Gestion du budget familiale et divers : 40 h = 252€

Total : 318 h = 2.004€

Source : « Un travail rémunéré », Quid, 2001.

FICHE 12 // LES RÔLES SEXUÉS ET LE GENRE

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 26 // Extraits de texte sur les identités sexuées, Serge Héfez
//// DOCUMENT 27 // La philosophe Beatriz Preciado

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Selon vous, pourquoi Beatriz Preciado parle de « fascisme » par rapport à la désignation du sexe à la naissance ? Que veut-elle dénoncer par là ?

//// 2 // Avez-vous déjà entendu parler de « genre » et de « construction des identités sexués » ? A votre avis, que veulent dire ces termes ?

Le cerveau ni masculin ni féminin

Un mythe ancien continue de circuler sur le cerveau humain qui aurait aussi un sexe. La neurobilogiste Catherine Vidal (bientôt en conférence sur le site du film, lire ses ouvrages «Cerveau, Sexe & Pouvoir», «Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?») raconte comment la crâniométrie a longtemps fait un lien entre la taille du cerveau et l'intelligence. L'homme ayant un cerveau plus gros que celui de la femme, il serait plus intelligent. Or Einstein et l'écrivain Anatole France par exemple avaient des cerveaux très petits…
On sait donc aujourd'hui que la taille importe peu mais bien la qualité des connexions neuronales dans le cerveau.

Des théories ont alors germé sur l'utilisation différenciée selon le sexe des parties du cerveau. Les femmes utiliseraient plus leur hémisphère gauche où se trouveraient les zones du langage et les hommes l'hémisphère droit et ses zones dédiées à la représentation dans l'espace.

Or l'IRM, un examem médical permettant de voir l'intérieur du cerveau d'un sujet vivant montre que le langage par exemple trouve sa localisation dans dix aires situées dans les deux hémisphères. Une fonction n'est donc jamais localisée dans une seule région du cerveau. Fin de cette théorie également.

On a écrit dans les années quatre-vingt que le corps calleux qui relie les deux hémisphères serait plus épais chez les femmes ou bien que le cerveau de la femme comporterait plus de matière grise. Mais des études sur base d'IRM dans les années 2004 et 2005 ont démontré qu'il n'y avait aucune différence en la matière.

On peut donc dire qu'il n'y a pas de cerveau homme ou femme mais qu'il y a une grande variabilité entre individus (de même sexe ou de sexe différent).

A la naissance, le bébé a 100.000.000.000 de neurônes dont seulement 10% sont connectés entre eux. 90% des synapses (il y a en a 10.000 par neurône) sont fabriqués après la naissance.

Le milieu extérieur, l'éducation, la culture jouent donc un rôle primordial dans le développement de l'enfant en garçon ou en fille.

Car la plasticité cérébrable et la capacité du cerveau à se façonner en fonction de l'expérience vécue sont très importantes. Chez l'enfant surtout mais aussi chez l'adulte.

On a ainsi observé chez les taximen londoniens une extention des zones cérébrales contrôlant la mémoire spatiale et ce proportionnellement au nombre d'années de métier.

On observe aussi des scores différents entre les hommes et les femmes lors de tests d'orientation dans l'espace ou d'adresse (lancer de flèche). Mais ces différences, qui apparaissent à l'adolescence disparaissent avec l'entraînement et sont marquées plus chez les Américains blancs que noirs... Preuve qu'il s'agit d'un élément acquis, lié aussi à la culture d'une classe sociale.

Les petits garçons s'exprimant plus physiquement dans la sphère publique ou le sport et les petites filles plus cantonnées dans des espaces intérieurs et privés deviendront des hommes et des femmes aux compétences différentes. Pour des raisons culturelles et non biologiques.

La construction sociale des identités sexuées

Dans la famille traditionnelle (jusque dans les années 1970), hommes et femmes occupaient des rôles bien différenciés et complémentaires. L'homme était le pourvoyeur de revenu du ménage tandis que la femme assumait le rôle de ménagère et d'éducatrice. Il s'agit là de différences culturelles : cette répartition des rôles n'a pas lieu dans toutes les sociétés de la même façon, ni à toutes les époques. Aujourd'hui, de plus en plus de pères s'occupent de leurs enfants et la plupart des femmes travaillent. Les rôles sexués évoluent donc suivant les situations historiques, sociales et économiques.

▸ ▸ ▸

« Apprenez-lui que pour nettoyer les casseroles d'aluminium et les rendre resplendissantes… à s'y mirer il faut passer au Jex (…). »

Pourtant, malgré la diversité de conditions féminines et masculines, il y a une perception commune du féminin et du masculin. En fait, la société crée pour chaque sexe biologique des rôles spécifiques et des identités qui renvoient à des images stéréotypées sur les goûts, les attentes, les valeurs, les comportements supposés des femmes et des hommes. Par tout un conditionnement social, les filles et les garçons, sans cesse confrontés à ces images, vont progressivement assimiler le rôle associé à leur sexe et les comportements attendus à leur endroit. Des modèles nous préexistent, soutenus par les parents, l'école, la société, auxquels nous cherchons inconsciemment à nous conformer.

Le concept social de genre (gender) est apparu aux Etats-unis dans les années 1970 (avec le mouvement féministe) pour souligner que les différences d'attitudes entre hommes et femmes sont le produit de constructions sociales et culturelles et ne découlent pas de différences de nature biologique. Le sexe est une donnée biologique qui détermine des caractéristiques physiques et physiologiques des hommes et des femmes. Le genre relève du culturel et conditionne des rôles, des attentes, des valeurs différentes pour chaque sexe. Le genre définit aussi des types de relations entre hommes et femmes et fixe leur position respective dans la société. Ainsi, on parle de « rapports de genre » pour qualifier les relations inégalitaires entre les sexes, dans lesquels l'homme a une place privilégiée par rapport à la femme.

Concepts

Le GENRE désigne une construction sociale et culturelle qui fixe des rôles sociaux différents pour les hommes et les femmes et des rapports inégalitaires entre eux.

Le concept QUEER renvoie à l'idée d'une identité sexuelle flottante. Selon la théorie Queer, le fait de naître de sexe féminin ou de sexe masculin ne détermine pas une destinée féminine ou masculine. De même, l'identité sexuelle peut juxtaposer à la fois des caractéristiques dites féminines et des caractéristiques dites masculines.

TRANSGENRE est le terme employé pour les personnes qui situent leur identité sexuelle au-delà (trans-) des dichotomies hommes/femmes, masculin/féminin, hétérosexuel/homosexuel.

L'homophobie

L'hétérosexualité fait partie des comportements socialement attendus de la part d'un homme ou d'une femme. Bien que les recherches scientifiques aient montré qu'il n'y avait pas plus de « causes » expliquant l'hétérosexualité que l'homosexualité, cette dernière orientation sexuelle est encore souvent considérée comme une pratique déviante, la première étant souvent considérée comme la norme. Malgré ces informations, l'homosexualité suscite beaucoup de réactions négatives de personnes qui pensent qu'un « vrai » homme ou une « vraie » femme ne doit avoir des relations sexuelles qu'avec des personnes de l'autre sexe. L'homophobie est la peur et le rejet des homosexuels/lles qui s'exprime parfois par de l'agressivité physique ou verbale à leur égard.

Les jeux et les livres pour enfants

L'homosexualité dans d'autres temps

Dans la Grèce ancienne, homosexualité féminine et masculine cohabitaient sans problème avec l'hétérosexualité. Dans certains milieux et à certaines époques, la fréquentation des hommes par d'autres hommes était même valorisée.

L'assimilation par les filles et les garçons du rôle associé à leur sexe commence dès le berceau… Les jouets et les albums pour enfants participent à la construction des identités parce qu'ils diffusent des modèles de comportements auxquels les enfants s'identifient. Or, les stéréotypes mis en scène dans les livres et par les jeux enfantins correspondent à la

division traditionnelle des rôles sexués : on offre aux petits garçons des armes, des jeux de construction ou qui invitent au mouvement tandis que la petite fille reçoit des poupées, de la dînette, des appareils ménagers miniatures.

De la même façon, les albums illustrés montrent souvent des clichés sexués comme celui du papa qui revient de son travail pendant que la maman vêtue d'un tablier lui prépare son repas du soir. Ces stéréotypes sexistes construisent et confortent des attentes différentes à l'égard des filles et des garçons : on attend des petites filles qu'elles soient calmes, appliquées, affectueuses, coquettes, attentives aux autres ; des petits garçons qu'ils soient inventifs, vifs, turbulents, voire violents…

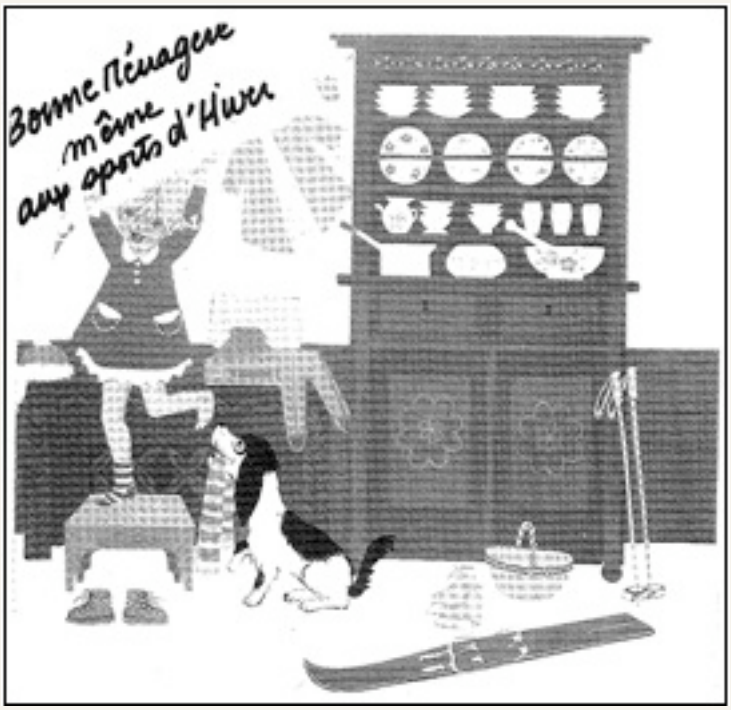

▲▲▲

Extrait de « Daniel et Valérie aux sports d'hiver », Nathan.

Quelques chiffres

Selon une étude réalisée en France en 1994 par l'association « Du côté des filles », sur 537 albums pour enfants :

- 35,2% de ces albums comportent dans leur titre un personnage masculin alors que seulement 13% comportent un personnage féminin.
- Il y a 2 fois plus souvent un héros qu'une héroïne.
- Près de 33% de ces albums montrent un homme au travail contre seulement 15% qui montrent une femme dans la même situation.

Source : Population, vol.57, n°2, 2002.

Et ces comportements stéréotypés ont également lieu dans la cour de récréation de l'école primaire. Selon Claude Zaidman (sociologue), les filles et les garçons y reproduisent par leurs comportements un système de relations traditionnelles entre les sexes. Le sexe masculin est voué à l'extérieur, là où il peut circuler et conquérir. Le sexe féminin est confiné dans un espace clos, la maison. Ainsi, à la récré, les petites filles restent entre elles et font des jeux calmes (jeu de l'élastique, comptines, etc.) tandis que les garçons dominent l'espace disponible (jeu de ballon, de poursuite, etc.). Du coup, les filles apprennent à se faire discrètes et à se mettre à l'écart pour ne pas être bousculées par eux.

Pour des listes plus complètes avec couvertures des livres :
http://www.jeux-cooperatifs.org
http://www.nonviolence-actualite.org/index.php
http://pagesperso-orange.fr/jeux.de.traverse/jeux%20cooperatifs.htm

FICHE 13 // “SHE BRUSHES DOLLY’S HAIR, HE PLAYS WITH HIS CARS”

LE MONDE, SUPPLÉMENT DU 16 OCTOBRE 2008

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 28 // “She brushes dolly’s hair, he plays with his cars”, Le Monde, supplément du 16 octobre 2008

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

Lisez l’article et répondez aux questions suivantes :

//// 1 // Sur le site web de King Jouet, quels types de jeux sont proposés aux filles ?
//// 2 // Sur le même site, quels sont les métiers à imiter pour les garçons ?
//// 3 // Est-ce que les filles et les garçons jouent avec les mêmes types de jeux ?
//// 4 // Selon l’auteur, pourquoi les stéréotypes restent-ils aussi forts ?
//// 5 // Et vous, que pensez-vous de ces différences ?

Pas de commetaire sur cette fiche.

CHAPITRE 5
LE CORPS ET LA VIOLENCE

//// FICHE 14 // ORIGINE DES MOTS DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE
//// PAGE 53

//// FICHE 15 // LE SEXISME DANS LA PUBLICITÉ
//// PAGE 55

//// FICHE 16 // LE FORMATAGE DES CORPS
//// PAGE 58

//// FICHE 17 // LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES
//// PAGE 61

//// FICHE 18 // LA PROSTITUTION
//// PAGE 65

//// FICHE 19 // LA FÉMINISATION DU VIEILLISSEMENT
//// PAGE 67

FICHE 14 // ORIGINE DES MOTS DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE

//// PAS DE DOCUMENTS LIÉS //

[1] Les mots latins utilisés pour parler de la sexualité expriment une opposition chez les Romains entre le masculin et le féminin qui est liée à l'opposition entre l'actif et le passif. Les pratiques sexuelles que les romains distinguaient (comme d'ailleurs les grecs avant eux) n'étaient pas l'homosexualité et l'hétérosexualité mais l'active et la passive, le phallus (fascinus) à tous les orifices.

Pour les Romains, un homme n'est un homme mâle, viril (vir) que lorsqu'il est en érection. La masculinité est connotée d'un caractère actif, énergique, tandis que la féminité est associée à la passivité. Or, les romains avaient horreur de la passivité sexuelle. Pour eux, tout ce qui est actif et tout ce qui fait lever l'organe sexuel mâle est hautement noble. Tout ce qui est passif est déprécié.

D'ailleurs, le mot de fascination, c'est-à-dire la vive influence, l'envoûtement exercé sur quelqu'un, dérive du mot latin fascinus qui signifie le sexe masculin dressé.

- La mentula est le pénis.
- Le fascinus est le mot romain pour phallos (en grec), le pénis érigé.
- Masculin dérive de mas, maris qui veut dire enfant mâle, garçon mais est utilisé aussi comme adjectif pour dire mâle, viril, énergique.

La référence pour l'analyse des mots du sexe est le livre de Florence Montreynaud « Appeler une chatte… » (éd Calman-Lévy).

On y apprend que jusqu'au début du XXème siècle, on parlait de « parties honteuses » pour qualifier le sexe. On trouve déjà ce terme dans la bible (Deutéronome) et dans différents textes de l'Antiquité grecque. Il y a d'ailleurs toujours (en langage médical) les « artères honteuses » et « nerf honteux » qui sont reliés au sexe.

L'expression existe aussi en anglais (parts of shame), à côté de « private parts » et « natural parts ».
En allemand, « Scham » signifie honte, pudeur, nudité et parties sexuelles. « Schamritze »

[1] Informations tirées du livre « *Le sexe et l'effroi* » de Pascal Quignard, Paris, Gallimard, 1994.

signifie la vulve, la « fente honteuse ».

On sait que l'insulte « con » vient aussi du sexe féminin ainsi dévalorisé. Léautaud à quelqu'un qui disait d'un autre: « quel con ! », répondait « pourquoi le qualifiez-vous ainsi ? Il n'en a ni l'agrément, ni la profondeur. »

En ce qui concerne la religion chrétienne, on découvre dans l'ouvrage que « vendredi » vient de Vénus, la déesse de l'amour. C'était le jour où l'on mangeait du poisson, réputé aphrodisiaque car il venait de la mer.
L'église catholique a donc inversé le sens de la coutume païenne en associant le poisson à Jésus…

Le contour arrondi d'une coquille est un symbole du sexe féminin. Comme tout ce qui vient de la mer, il est associé depuis l'Antiquité au plaisir sexuel, tel que le montre le fameux tableau de Botticelli : « la naissance de Vénus ».

Les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle ignorent sans doute qu'il portent ce symbole issu de la vénération d'une déesse pré-chrétienne.

Le mot « cauri », d'origine tamoule, signifie d'ailleurs à la fois le coquillage et la vulve. En italien, le coquillage se dit « porcellana » qui a donné « porcelaine » en français. Le mot vient de « porc ».
Le coquillage a reçu ce nom car on trouvait qu'il ressemblait à la matrice d'une truie. En outre, le mot grec qui signifie « porc » désigne aussi la vulve…

En anglais, porcelaine, au sens de coquillage se dit « cowrie », mot qui a aussi le sens de pucelage.

Autre crustacé, la moule qui désigne le sexe féminin vulgairement en français.

Quant au terme « chatte » qui justifie le titre du livre de Florence Montreynaud, il est utilisé depuis le XVIIIème siècle pour dire le sexe des femmes. C'est un glissement du mot « chas », le trou de l'aiguille vers le nom de l'animal doux à caresser.

Saviez-vous que « lubricité » et « lubrique » ont la même origine latine que lubrifier ?

FICHE 15 // LE SEXISME DANS LA PUBLICITÉ

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 29 // Quelques publicités
//// DOCUMENT 30 // Fiche d'analyse de la publicité
//// DOCUMENT 31 // Extraits d'un article sur l'utilisation du corps des femmes par les médias (S. Travaglianti)
//// DOCUMENT 32 // Manifeste « Non à la pub sexiste » (2000)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Observez les différentes publicités et analysez-les en vous aidant de la « fiche d'analyse de la publicité » : Comment la femme est-elle mise en scène sur ces images ? Quelles sont les caractéristiques mises en avant ? Quels sont les rôles qu'elle y occupe ? A quoi est-elle associée ?

//// 2 // A votre avis, pourquoi les signataires du Manifeste parlent-ils de publicité sexiste ? Savez vous ce qu'est le sexisme ? Pouvez-vous en donnez des exemples ?

Un exemple : dans un seul numéro d'un magazine féminin (Elle, avril 2009), on trouve ces quelques pages :
-une proposition aux femmes de s'habiller comme Barbie
-un article sur les filles « rondes » : on y découvre Chloé, 27 ans dont on se demande où sont les rondeurs, décrite comme une « poupée sensuelle » dont l'icône est justement Barbie…
-un exemple de femme cette fois exempte de rondeurs. La maigreur, le modèle…
-une publicité pour des pillules «plan d'attaque minceur » où l'image est celle d'une femme qui n'a sans doute vraiment pas de poids à perdre.
-une bande dessinée illustrant un article sur les femmes qui sont maladroites en cuisine et que leur homme vient consoler. Les hommes maladroits ou absents en cuisine ? L'article n'y songe même pas.

Les stéréotypes sexistes dans la publicité

La publicité ne présente pas toujours des valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes. Le corps des femmes est instrumentalisé par les médias d'une manière qui contribue à renforcer les discriminations à leur égard. À travers les images, les mots qu'elle utilise et les situations qu'elle met en scène, la publicité renforce de manière insidieuse les stéréotypes sexistes : mère de famille, « garce », poupée mannequin femme-enfant ou femme sensible pour elle ; papa poule, macho, homme au corps athlétique, homme protecteur pour lui…

Vus à la télé…

- Je suis beau et riche, j'ai une belle voiture. Elles me tombent toutes dans les bras.

- J'ai 20 ans, je suis belle. Demain, je fais des gâteaux à mes petits enfants.

- Je suis un jeune papa, je ne connais rien aux couches, pourvu que ma belle-mère ne s'en aperçoive pas.

- Je pèse 45 kilos et je ne consomme que du « light ». Demain, j'attaque un régime.

Source : Guide contre la publicité sexiste réalisé par *Casseurs de pub*

• La publicité montre très souvent la femme dans un rôle domestique ou de ménagère. Selon I. Ramonet, dans la publicité, la femme « est traquée et culpabilisée, rendue responsable de la saleté de la maison ou du linge, de la détérioration de sa peau et de son corps, du soin des enfants et de la propreté de leurs fesses, de l'estomac du mari et des économies du foyer »[2]. D'un autre côté, l'homme est présenté par les publicitaires comme exerçant des responsabilités, ambitieux et souvent dominant.

• La femme est réduite à un objet de désir. Elle est généralement mise en scène dans des positions qui mettent en valeur un corps beau, sexy, attrayant et jeune. En incarnant une sexualité exacerbée, le corps féminin est présenté comme un « corps pour l'Autre » (l'homme). La plupart du temps, l'homme n'apparaît pas directement sur les images. Mais il est suggéré par la mise en scène qui destine clairement le corps féminin au voyeurisme.

• Cette présentation de la femme-objet est encore renforcée par le cadrage qui souvent découpe le corps féminin en morceaux (seins, fesses, bouche généralement), comme autant de « produits de consommation » séparés.

Ainsi, à travers la publicité omniprésente dans l'espace public, le paysage du sexisme constitue notre environnement et imprègne nos représentations des femmes et des rapports avec les hommes. L'image du corps de la femme telle qu'il y est présenté légitime d'une certaine façon les comportements machistes (domination, dévalorisation, violence envers les femmes). Elle exerce également sur les femmes des pressions psychologiques puisque cette image constitue un modèle corporel inaccessible.

[2] Dans « Non soumises », *Manière de voir*, n°68, 2003.

LE SEXISME : Attitude de discrimination à l'égard du sexe féminin (Le Petit Robert, 2002)

LA PUBLICITE SEXISTE : Propagande commerciale qui utilise des clichés sexistes, des représentations de nudité, des allusions à la sexualité sans rapport avec le produit vanté (Les Casseurs de pub)

Les associations contre le « publisexisme »

Depuis 2000, plusieurs associations luttent contre le sexisme publicitaire :

• **« La Meute » (France)** : est un réseau international qui rassemble les personnes signataires du manifeste « Non à la pub sexiste », qui a été lancé le 28 septembre 2000 par l'écrivaine Florence Montreynaud. La Meute encourage divers types d'actions comme l'envoi d'une plainte à l'annonceur ou à la firme publicitaire et organise aussi des manifestations : sur-collage d'affichette sur les publicités sexistes pour les dénoncer, distribution de tracts, … Pour plus d'informations, voir leur site :

http://lameute.org.free.fr

• **ZORRA (Belgique)** : Cette association qui signifie, en flamand, Voir, Investiguer & Réagir aux Stéréotypes liés au sexe dans la Publicité et les médias, a pour but de rassembler des réactions publiques sur les stéréotypes sexués et les discriminations dans les médias. L'association transmet ensuite les réactions aux annonceurs. Son but est de faire disparaître toute représentation négative des femmes et des hommes dans les publicités. Pour plus d'informations, voir leur site

http://www.zorra.be

FICHE 16 // LE FORMATAGE DES CORPS

//// PAS DE DOCUMENTS LIÉS //

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Rassemblez une série d'images de femmes dans différents magazines et repérez les caractéristiques du modèle de beauté féminine.

//// 2 // Pensez vous qu'il existe d'autres modèles de beauté, dans d'autres pays et à d'autres époques ?

//// 3 // A votre avis, combien de jeunes filles peuvent correspondre à ce modèle ? Pensez vous qu'il a une influence sur les jeunes filles et les femmes ?

Les modèles de beauté

De tous temps, le corps des femmes a été façonné par des artifices vestimentaires selon les standards de beauté de l'époque. Dans la civilisation occidentale, certaines époques ont glorifié les femmes rondes et bien en chair. A d'autres époques, au contraire, ce sont les femmes menues et longilignes qui sont ventées pour leur beauté…alors qu'au même moment, mais dans d'autres civilisations, ces mêmes femmes seront considérées comme laides… Certains artifices sont utilisés pour modeler le corps féminin selon ces standards : corset pour accentuer la taille, coussins pour rebondir les fesses, talons pour allonger les jambes… Les périodes où les modes vestimentaires donnaient plus de liberté de mouvement aux femmes (déclin du corset, apparition du pantalon…) sont généralement des périodes où les femmes ont une plus grande participation à la vie politique, professionnelle et sexuelle.

Actuellement, la « libération » du corps féminin entraîne en réalité les femmes dans un nouveau piège. Comme elles n'ont plus d'artifices pour cacher leurs rondeurs, c'est la minceur qui devient la norme esthétique et beaucoup de femmes se sentent « obligées » d'y correspondre coûte que coûte. Le modèle actuel de beauté féminine est en effet celui d'une adolescente pré pubère, au corps ferme et filiforme[3]. Hors du monde de la mode, certaines rondeurs stratégiques (seins, fesses, lèvres) sont encouragées. L'exigence de la « ligne » et la lutte contre le « vieillissement » sont les deux normes qui contraignent le corps des femmes et que les industries de la mode et de l'esthétisme sont très impliquées à promouvoir. La beauté n'est plus considérée comme un « cadeau de la nature » mais un devoir à réaliser pour les femmes[4].

> « *La Caroline du Sud est l'un des derniers endroits où l'on conserve le sens de la façon dont on doit élever les jeunes filles. Elles sont élevées dans l'idée de plaire. Tout est conditionné par l'art de plaire aux hommes* ».
>
> Jacques Chirac, ancien président de la France

[3] Centre des femmes de Verdun, *L'obsession de la minceur, un guide d'intervention,* 1991.

[4] Michèle Pagès, « Corporéités sexuées : jeux et enjeux », in Thierry Blöss, *La dialectique des rapports hommes-femmes*, PUF, 2002

Les règles esthétiques et les rapports de domination

Georges Brassens, « Je me suis fait tout petit »

Je m'suis fait tout p'tit devant un'poupée
Qui ferm'les yeux quand on la couche
Je m'suis fait tout p'tit devant un'poupée
Qui fait Maman quand on la touche.

Dans notre société, l'investissement esthétique féminin marque très fortement la différenciation entre les sexes. En effet, pour le sociologue Pierre Bourdieu, chez l'homme, « la cosmétique et le vêtement tendent à effacer le corps au profit de signes sociaux de la position sociale (vêtement, décorations, uniforme…) ; chez les femmes, ils tendent à l'exalter et à en faire un langage de séduction »[5].

Le modelage des corps passe par différents moyens. Le premier est l'habillement et le maquillage. Le deuxième est le contrôle du poids par l'alimentation, qui a des effets nuisibles sur la santé physique et mentale des adolescentes et les jeunes femmes, vulnérables à la pression à maigrir exercée par les médias et leur entourage. Le troisième moyen de formatage des corps est le sport et l'activité physique qui visent à entretenir des corps fermes et minces mais aussi à développer des corps masculins virils et même violents. À travers ces différents moyens, le formatage des corps accentue certaines caractéristiques « féminines » et « masculines », qui sont l'expression des rapports de domination entre les sexes. En effet, tandis que la femme se doit d'être mince, fragile et attirante sexuellement, l'homme viril est grand, fort et a les épaules larges, en rapport avec des représentations sous-jacentes de courage et de puissance.

Quelques chiffres

Seulement 5% des filles entre 15 et 25 ans correspondent au modèle de beauté des magazines.

32% des adolescent-e-s ne sont pas content-e-s de leur poids.

30% des filles contre 11% des garçons s'estiment plutôt grosses.

15% des filles contre 8% des garçons s'estiment plutôt maigres.

49% des filles contre 9% des garçons ont peur de grossir. Plus elles vieillissent, plus les filles s'estiment insatisfaites de leur poids, alors que c'est l'inverse chez les garçons.

Source : *Adolescents, enquête nationale*, M. Choquet, S. Ledoux, Inserm, 1994

[5] Pierre Bourdieu, *La domination masculine,* Seuil, 1998.

Self-défense

Vous venez de vous asseoir sur un banc. Un promeneur s'approche de vous et vous dit : « vous êtes belle ! ».

Vous :
(informative) « Je suis pas là pour la déco. »
(Mystérieuse) « Térébenthine… »
(Méchante) « C'est pas votre cas. »
(Philosophe) « Mais… qu'est ce que la beauté ? »

Source : *Petit manuel d'auto-défense verbale et gestuelle à l'usage des femmes…* , diffusé par KLITO.

FICHE 17 // LES VIOLENCES SEXUELLES ET CONJUGALES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 33 // Statistiques sur la violence envers les femmes (France)
//// DOCUMENT 34 // Statistiques sur la violence conjugale (France et Belgique)
//// DOCUMENT 35 // Mythes & réalités sur la violence dans les relations amoureuses
//// DOCUMENT 56 // l'analyse de la séquence « violence conjugale »

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Lisez les phrases en gras (uniquement) dans le « mythes et réalités » et discutez ensemble : Pensez vous qu'il s'agissent de mythes ou de la réalité ? Pour quelles phrases ? Pourquoi ?
//// 2 // Observez les trois documents : Quelles sont les différentes formes sous lesquelles peut apparaître la violence envers les femmes ? Y a-t-il des catégories de personnes plus concernées que d'autres, du côté des victimes et du côté des agresseurs ?

La violence est toujours une atteinte à l'intégrité de la personne et une violation de ses droits humains fondamentaux (droits à la vie, à la sécurité, à la dignité et à l'intégrité). La violence existe sous différentes formes :

• **LA VIOLENCE VERBALE OU PSYCHOLOGIQUE** : Les insultes, l'humiliation, les pressions psychologiques sont des formes de violence qui ne laissent pas de trace visible mais qui peuvent être aussi destructrices que la violence physique parce qu'elles « blessent » et diminuent l'estime de soi. Et la répétition de faits apparemment anodins quand ils sont pris isolément finit par engendrer une situation d'emprise sur la personne que l'on qualifie de « harcèlement moral ».

• **LA VIOLENCE PHYSIQUE** : C'est la forme de violence dont on parle le plus souvent. Les mauvais traitements physiques infligés à une personne peuvent avoir des conséquences graves, jusqu'à causer sa mort. Ils s'accompagnent toujours de violence psychologique : sentiment de peur permanente, destruction de l'estime de soi…

• **LES VIOLENCES SEXUELLES** existent aussi sous ces deux formes. Le harcèlement sexuel consiste à adopter une attitude verbale ou physique, à connotation sexuelle, qui affecte la dignité de la personne. On parle d'agression sexuelle dès lors que quelqu'un impose par la force ou la contrainte un acte sexuel à quelqu'un d'autre.

Dans les lieux publics, les agressions commises (verbales, physiques ou sexuelles) le sont en très grande majorité par des hommes. Dans l'univers professionnel, les insultes et les menaces verbales sont principalement le fait d'usagers ou de clients, pour l'essentiel des hommes.

Paradoxalement, c'est dans les pays où les droits des femmes sont les plus respectés que la violence contre les femmes est la plus élevée… En Europe, une femme sur quatre subit des

brutalités physiques ou morales. Ce sont les femmes jeunes qui sont les plus concernées. En Belgique, presque 70% des femmes ont été victimes au moins une fois de violences. Et en France, environ 50 000 femmes sont victimes de viol chaque année (ce qui correspond à 136 femmes violées chaque jour) !

Le harcèlement sexuel dans le droit pénal français

En matière de contraintes sexuelles, le code pénal et le code du travail français contiennent depuis 1992 des dispositions relatives au harcèlement sexuel (Loi Neiertz) :

« Pour une personne abusant de l'autorité que lui confère sa fonction, est puni le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle ».

La violence conjugale

La moitié du temps, les violences subies par les femmes proviennent de leur conjoint ou de leur ex-conjoint, c'est ce qu'on appelle la violence conjugale. La violence est toujours affaire de domination mais cette forme est spécifique parce qu'elle reflète les rôles sociaux et les schémas de couple véhiculés par la société dans lesquels l'homme a une position de supériorité. Bien qu'il existe aussi des femmes violentes et des hommes battus, les victimes de violence conjugale sont en très large majorité des femmes.

« Ferme-la, salope, tu fous trop de bordel. Penche-toi et reçois comme une salope, OK'mam ? »

Refrain : « Salope, j'vais te tuer ! Tu veux pas d'embrouilles avec moi. Les meufs non plus. T'es rien d'autre qu'une pétasse pour moi. Salope, j'vais te tuer ! T'as pas les couilles de te rebeller. »

« J'ramène le monde entier avec moi. Les salopes aussi ! Vous n'êtes que de simples meufs pour moi… J'ai dit, tu veux pas t'embrouiller avec Shady (pourquoi ?), car Shady va te niquer (ah-haha). J'ai dit, tu veux pas t'embrouiller avec Shady (pourquoi ?), car Shady va te niquer. Salope, j'vais te tuer ! Comme une arme meurtrière, j'vais t'enfermer dans un placard rempli de moisissures, de draps, d'oreillers, tout en te filmant. Joue avec moi, j'ai connu le pire, ferme ta putain de gueule ! »

« J'ai une nouvelle poupée à défoncer, avec une lanière dessus WHOOPS ! Est-ce une allusion volontaire ? Non ! Juste une intention criminelle pour sodomiser des femmes. »

Eminem, extrait de « Kill you ».

La violence conjugale est un véritable fléau social :

• En Europe, 40% des femmes sont victimes d'une forme de violence conjugale dans leur vie. C'est devenu la première cause de mortalité des femmes entre 16 et 44 ans (bien avant les accidents de la route et le cancer).

• En Belgique, en 2008, une femme sur huit a été victime de violence conjugale[6].

[6] Source : *Le Soir*, 04 mars 2009.

• En France, en 2000, c'est le cas d'une femme en couple sur dix. Et si on considère les femmes qui se sont récemment séparées, trois sur dix vivaient cette situation avant de quitter leur conjoint. Souvent d'ailleurs, la décision de séparation ne fait qu'empirer les choses. En 2009, une femme meurt en moyenne tous les 2 jours des suites de violences conjugales (1 homme, tous les 13 jours) !

La violence conjugale concerne tous les milieux sociaux

En France on trouve parmi les agresseurs…
- 67% d'employés
- 25% de professionnels de la santé
- 4% de membres de l'armée ou de la police.

Et parmi les victimes…
- 12 % de chômeuses
  mais aussi 9 % des femmes cadres.

Il n'y a pas de profil type de femme battue ou d'homme violent. Les différentes études sur ce thème ont montré qu'il n'existait pas de *facteurs déterminant* la violence, il n'y a donc aucun signe avant-coureur qui puisse être repéré. Toutefois, il existe certains *facteurs associés* qui peuvent contribuer à la développer : un modèle social (parental) violent et des processus psychologiques liés à des traumatismes par exemple.

Contrairement à ce que l'on pense souvent (et comme les médias le laissent généralement entendre), ce phénomène n'est pas caractéristique des milieux défavorisés. Les violences conjugales sont perpétrées dans tous les milieux sociaux mais ce sont les jeunes femmes qui les subissent le plus. Tandis que ce sont les femmes séparées de leur partenaire qui subissent le plus souvent du harcèlement moral, la violence sexuelle est principalement le fait des conjoints.

Le cycle de la violence

Généralement, la violence s'installe progressivement et de façon insidieuse. Elle peut débuter par des remarques vexantes, des insultes, une volonté de contrôler tout ce que l'autre fait. Et puis les choses s'aggravent. La violence au sein du couple, récurrente, est en fait un cycle infernal dans lequel on est enfermé. Après une accalmie, les choses se remettent en place... On distingue 4 étapes dans le cycle de la violence conjugale :

CLIMAT DE TENSION : L'auteure de violence cherche à avoir un contrôle sur l'autre (ses déplacements, ses coups de téléphone…) et lui profère des menaces. Par peur, l'autre fait tout pour ne pas le contrarier. La violence n'est pas toujours repérée à ce stade, même par la victime.

EXPLOSION DE LA VIOLENCE : L'auteure passe à l'acte et les moyens de contrôle sont plus graves : humiliation, injures, coups. La plupart du temps, la victime ne veut pas y croire.

ACCALMIE : Il y a de nouveau des bons moments. L'auteure minimise ou nie ce qu'il a fait, accuse l'autre de l'avoir provoquée. Il tente de récupérer l'autre en demandant pardon et en promettant de changer. La victime pense que ça va s'arrêter et n'en parle pas.

RETOUR DES TENSIONS : Après une période où l'auteure est très gentil et fait tout pour plaire à l'autre, les choses se remettent en place…

FICHE 18 // LA PROSTITUTION

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 36 // définitions des réactions légales face à la prostitution
//// DOCUMENT 37 // état des lieux dans quelques pays européens
//// DOCUMENT 38 // les arguments pour défendre l'idée de prostitution

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // A partir des définitions, quelles sont les attitudes légales qui protègent le plus les femmes ? Quels sont les effets pervers que l'on peut craindre de certaines lois ? Quelle attitude légale vous semble la plus efficace pour diminuer le nombre de femmes prostituées ?

//// 2 // Comment pourriez-vous classer les attitudes des pays selon leur législation : lutte contre la prostitution, hypocrisie, libéralisme économique, etc ? Quel pays vous semble avoir une législation la plus efficace pour diminuer le nombre de prostituées.

//// 3 // Lisez les slogans pro-prostitution. Quels arguments peut-on leur opposer ?

S'engager dans la prostitution n'est presque jamais un choix volontaire et délibéré. La plupart des prostitué-e-s sont des femmes mais il y a aussi des hommes qui se prostituent. Généralement, c'est par contrainte économique, par détresse sociale ou parce que la personne y est forcée par la violence. Ces personnes sont presque toujours en situation de grande précarité sociale et leurs conditions d'existence sont généralement très mauvaises. Ce sont par exemple des jeunes qui ont quitté leur famille et qui n'ont pas droit à l'aide sociale avant 25 ans, des toxicomanes, des mères de famille isolées étrangères en situation irrégulière…

Quelques chiffres

- En 1993 à Paris, 41% des prostitué-e-s venaient de milieux sociaux défavorisés ou mêmes marginalisés, ce qui est une nette surreprésentation par rapport à l'ensemble de la population parisienne.
- En 1996, 61% des prostitué-e-s exerçant dans les villes françaises n'avaient pas de couverture sociale.
- En 1996, 1/3 des prostitué-e-s disaient avoir été agressé-e-s par un ou plusieurs clients au cours des 5 derniers mois.

Dans l'Union Européenne, la majorité des prostitué-e-s sont d'origine étrangère (Afrique et Europe de l'Est surtout) et travaillent souvent sous la contrainte d'un proxénète. Pour les empêcher de les dénoncer, il leur fait du chantage affectif ou exerce sur elles de la violence physique. Le proxénétisme est utilisé comme moyen d'enrichissement rapide.

En ce qui concerne les femmes prostituées sous leur contrainte, elles sont généralement

[8] Seul le féminin est ici utilisé par souci de clarté, parce que ce type de prostitution concerne en très grande majorité des femmes.

issues de milieux pauvres et abusées par des fausses promesses de travail. Elles décident de quitter leur pays en espérant trouver un avenir meilleur à l'étranger.

Mais la contrainte sous laquelle certaines personnes s'engagent dans la prostitution n'est pas toujours aussi directe et brutale. Pour la sociologue Lilian Mathieu, ces femmes et ces hommes sans diplôme et d'origine sociale modeste savent qu'elles/ils ne pourraient pas atteindre le même niveau de revenus en travaillant « normalement ». Après avoir franchi le pas de la prostitution et accepté de porter ce stigmate[9], c'est la frustration sociale (forme de contrainte « douce ») qui retient certain-e-s prostitué-e-s de quitter le trottoir.

On estime que la plupart des femmes prostituées ont vécu une (ou plusieurs) agression sexuelle, souvent pendant l'enfance ou l'adolescence. On observe chez la plupart des prostituées un mécanisme de mésestime de soi très avancé.

[9] Seul le féminin est ici utilisé par souci de clarté, parce que ce type de prostitution concerne en très grande majorité des femmes.

FICHE 19 // LA FÉMINISATION DU VIEILLISSEMENT

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 39 // Statistiques sur l'espérance de vie des hommes et des femmes (Europe)
//// DOCUMENT 40 // Pyramides des âges (Europe, France, Belgique)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Analysez le tableau sur l'espérance de vie des hommes et des femmes : certains chiffres vous frappent-ils ? Comment se situe votre pays par rapport à la moyenne européenne (UE25) ?

//// 2 // Voyez-vous certaines différences au niveau des hommes et des femmes dans les pyramides d'âges ? Quelles raisons pouvez-vous trouver pour expliquer ces différences ?

L'espérance de vie des hommes et des femmes

Dans tous les pays européens, les femmes ont une plus grande espérance de vie que les hommes. Elles vivent en moyenne 6 ans de plus. En France, l'espérance de vie des femmes est une des plus élevées du monde. Elles vivent en moyenne jusqu'à presque 84 ans, ce qui leur donne 7 ans à vivre de plus que les hommes. En Belgique, les espérances de vie des hommes et des femmes sont très proches de la moyenne européenne.

Cette différence entre l'espérance de vie moyenne des femmes et des hommes est appelée *mortalité différentielle des sexes*. Cette mortalité différentielle s'explique d'avantage par des différences entre les modes de vie des hommes et femmes que par les différences physiologiques :

• La consommation de tabac et d'alcool est plus fréquente chez les hommes. D'ailleurs, les tumeurs des voies respiratoires sont une des principales causes de décès des hommes. Cependant, ces dernières années, les femmes tendent à rattraper les hommes dans la consommation du tabac.

• Les femmes font généralement plus attention à leur santé et prennent moins de risque. Le nombre de jeunes hommes tués sur la route est environ 3 fois supérieur au nombre de jeunes femmes, ce qui s'explique par une conduite plus agressive et « sportive » des jeunes conducteurs.

L'influence du milieu social

Les femmes cadres vivent en moyenne 3 ans de plus que les ouvrières alors que les hommes cadres vivent en moyenne 2 ans de plus que les ouvriers.

Source : Insee, Conseil d'orientation des retraites

Les conditions de la vieillesse

Puisque les femmes vivent en moyenne plus longtemps, elles sont aussi plus nombreuses parmi les personnes âgées et de plus en plus nombreuses avec le temps. C'est ce phénomène que l'on désigne par *féminisation du vieillissement*. Mais les femmes vieillissent aussi dans de plus mauvaises conditions[10].

• Les pensions de retraite des femmes sont plus basses d'un tiers par rapport à celles des hommes. Cela reflète les carrières qu'elles ont souvent mené de manière incomplète (interrompues quelques années ou/et à temps partiel) pour élever leurs enfants (voir fiche 3).

• Vivant plus longtemps que leurs maris, elles se retrouvent souvent à vivre seule leur fin de vie. Or les ménages d'une personne sont les plus pauvres.

[10] Cl. Attias-Donfut, « Sexe et vieillissement », in Th. Blöss (dir.), *La dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, 2002.

CHAPITRE 6
LE SEXE ET LES SCIENCES

//// FICHE 20 // ANATOMIE ET APPAREIL GÉNITAL
//// PAGE 71

//// FICHE 21 // LE CERVEAU EST-IL SEXUÉ ?
//// PAGE 73

//// FICHE 22 // DÉSIR ET PLAISIR
//// PAGE 76

//// FICHE 23 // LES HOMMES VONT-ILS DISPARAÎTRE ?
//// PAGE 78

//// FICHE 24 // ARTICLE « WOMAN AND SCIENCE: SHE CAN DO IT TOO »
//// PAGE 80

FICHE 20 // ANATOMIE ET APPAREIL GÉNITAL

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 41 // Représentations anatomiques de l'homme et de la femme
//// DOCUMENT 42 // Représentations du clitoris
//// DOCUMENT 43 // le symbole phallique

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Quelle(s) différence(s) pouvez vous trouver dans les descriptions anatomiques de l'homme et de la femme sur les planches ? Que disent les textes sur les gravures ? Comment et où sont-ils représentés ? Qu'en pensez vous ?

//// 2 // Observez et comparez les trois planches anatomiques de l'appareil génital de la femme: Qu'observez vous dans la représentation du clitoris ? Quelle est la taille du clitoris dans les trois planches ?

//// 3 //Comment expliquez-vous que des plots anti-stationnement (entre autres objets de l'espace public) soit-ils réalisés en forme du symbole sexuel masculin.

Au 19ème siècle, une importante littérature, écrite majoritairement par des hommes, est consacrée à la physiologie et étudie les différences physiques entre hommes et femmes. Les scientifiques de cette époque cherchent à démontrer que les différences anatomiques (et aussi les différences de volume du cerveau, voir la fiche relative) déterminent des compétences intellectuelles et des qualités morales différentes afin de « prouver » la supériorité des hommes et l'infériorité des femmes[1].

Dans ces travaux anciens sur l'anatomie, on retrouve certaines représentations sur la sexualité des hommes et des femmes qui témoignent du peu de considération à cette époque pour la sexualité féminine. Alors que les organes génitaux masculins sont associés à sa « virilité » et au symbole phallique de pouvoir, l'appareil génital de la femme fait l'objet de tabous et est considéré comme un « membre honteux ». Ainsi, le clitoris qui est la principale zone de plaisir chez les femmes, est représenté sur certaines planches comme étant beaucoup plus petit que ce qu'il n'est réellement, comme s'il n'était qu'une partie « accessoire » de l'appareil génital féminin.

Alors que les femmes sont les seules à posséder un organe dédié seulement au plaisir, sans autre fonction. Un sacré avantage sur les hommes. Comme on peut l'observer sur la troisième planche, le clitoris (tout ce qui est en rose) est très grand et seule une toute petite partie (le gland) est visible. Quatre parties du clitoris, deux de chaque côté, entourent le vagin.

Les petites filles sont donc éduquées avec l'idée qu'elles ont quelque chose en moins (la verge) alors qu'elles ont quelque chose de plus !

[1] *Garçon ou fille… un destin pour la vie ?*, Bruxelles, AVG-Carhif.

Le saviez vous ?

Les femmes aussi ont des érections. Comme le pénis de l'homme, le clitoris renferme des corps caverneux qui se gorgent de sang sous l'effet de l'excitation. La seule différence entre le mécanisme érectile de la femme et de l'homme concerne la rapidité : quelques secondes suffisent à l'homme pour avoir une érection complète alors que pour la femme, cela peu prendre de 20 à 30 minutes.

Source : *Science et Vie*, « Spécial sexe », août 2004.

FICHE 21 // LE CERVEAU EST-IL SEXUÉ ?

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 44 // Extrait d'une interview avec la neurobiologiste Catherine Vidal
//// DOCUMENT 45 // Exemple de mesures du poids du cerveau

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Analysez et comparez les données : Que constatez vous ? Les différences vous semblent-elles importantes ?

//// 2 // En vous basant sur l'interview avec Catherine Vidal : A votre avis, qu'est ce que Paul Broca voulait démontrer en mesurer le poids cerveaux ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

La « bosse des maths » n'existe pas

Par le passé, des scientifiques ont tenté d'expliquer le moindre intérêt des filles pour les sciences par des différences génétiques entre hommes et femmes. Ces études concluaient que les hommes avaient des capacités mathématiques supérieures et une meilleure représentation de l'espace que les femmes. Certains scientifiques ont été encore plus loin : ils ont expliqué cette différence d'intérêt par l'existence d'un « gène scientifique ».

De nos jours, certaines personnes justifient encore des différences de compétences intellectuelles et de comportements entre hommes et femmes par des arguments qui se basent sur la physiologie. Selon des stéréotypes bien ancrés, le fait qu'il y ait plus d'hommes que de femmes scientifiques s'expliquerait par la « bosse des maths » qui serait une spécificité cérébrale « typiquement » masculine.

En fait, cette idée fausse a été héritée des premiers travaux sur les différences cérébrales réalisés par Paul Broca, médecin français du 19ème siècle. Ce neurobiologiste a mesuré et pesé des dizaines de cerveaux de cadavres pour démontrer une théorie selon laquelle l'intelligence était liée à la taille du cerveau… et il constata une différence moyenne d'environ 150 g entre les cerveaux féminins et masculins.

« *La recherche des vérités abstraites et spéculatives, des principes, des axiomes dans les sciences, tout ce qui tend à généraliser les idées n'est point du ressort des femmes, leurs études doivent se rapporter toutes à la pratique ; c'est à elles de faire l'application des principes que l'homme à trouvé, et c'est à elles de faire les observations qui mènent l'homme à l'établissement des principes. Toutes les réflexions des femmes en ce qui ne tient pas immédiatement à leurs devoirs doivent tendre à l'étude des hommes ou aux connaissances agréables qui n'ont que le goût pour objet ; car, quant aux ouvrages de génie, ils dépassent leur portée ; elles n'ont pas non plus assez de justesse et d'attention pour réussir aux sciences exactes, et, quant aux connaissances physiques, c'est à celui des deux qui est le plus agissant, le plus allant, qui voit le plus d'objets ; c'est à celui qui a le plus de force et qui l'exerce davantage, à juger des rapports des êtres sensibles et des lois de la nature.* »

source : Jean- Jacques ROUSSEAU, *Emile*, livre 5

En réalité, la différence de poids moyen entre les cerveaux des hommes et des femmes s'explique par les différences de taille du corps. Le volume et le poids du cerveau dépendent de la taille et les femmes sont en moyenne plus petites que les hommes. Mais les recherches récentes ont montré quelque chose de plus important encore : il n'y a aucun rapport entre les capacités intellectuelles et la taille du cerveau. Ainsi, le cerveau d'Einstein est plus léger qu'un cerveau moyen ! En fait, ce qui influence l'intelligence, c'est la qualité des synapses, c'est-à-dire des connexions entre les neurones, mais pas leur quantité.

Des encyclopédies sexistes

Dans les encyclopédies sur le corps pour enfants, le cerveau et les muscles sont presque toujours représentés dans le corps d'un garçon alors que les filles servent à expliquer le fonctionnement des réflexes, des hormones ou des nerfs…

Source : Christine Detrez et Anne Simon, « La science à la sauce M6 », *Libération.fr*, 8 septembre 2006.

La « plasticité cérébrale »

En 1968, des anatomistes neurologues californiens ont lancé la théorie des deux cerveaux. Selon cette théorie, l'hémisphère gauche serait plus spécialisé dans le langage et le raisonnement analytique tandis que l'hémisphère droit le serait dans la représentation de l'espace et les émotions.
Par la suite, cette théorie a été utilisée pour interpréter des différences psychologiques entre hommes et femmes comme étant dues à des différences d'hémisphères. Les femmes seraient meilleures dans la fonction du langage parce qu'elles auraient un hémisphère droit plus développé et les hommes se représenteraient mieux dans l'espace parce qu'ils auraient un hémisphère gauche plus développé.
Or, des recherches plus récentes invalident cette thèse d'une spécialisation fonctionnelle de chaque hémisphère. Grâce à une technique d'imagerie cérébrale (IRM) qui permet d'observer le cerveau en activité, on sait aujourd'hui qu'une fonction n'est jamais localisée dans une seule région du cerveau. On observe également plus de différences dans l'organisation fonctionnelle des cerveaux entre les individus qu'entre hommes et femmes.

Alors comment expliquer les différences de comportement qu'on observe parfois entre

hommes et femmes ? En fait, le processus de développement du cerveau est très fortement influencé par l'expérience. On appelle « plasticité cérébrale » cette propriété du cerveau à organiser ses réseaux de neurones en fonction des expériences que la personne vit, en lien avec son environnement : surtout l'environnement social extérieur, c'est-à-dire les interactions familiales et toutes les expériences vécues (apprentissage, communication …) vont avoir une influence sur le développement des circuits neuronaux chez l'enfant.

Ainsi, chez les garçons et les filles qui sont dès leur plus jeune âge confrontés à des stimulations différentes (jeux, interactions avec les parents et les enseignants, etc.), certaines zones de leurs cerveaux tendent à se développer différemment.

FICHE 22 // DÉSIR ET PLAISIR

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 46 // Extrait d'une interview avec la neurobiologiste Catherine Vidal

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Lisez les extraits de l'article sur l'attirance sexuelle et schématisez les processus biochimiques du désir et du plaisir sexuel.

//// 2 // Comment est interprétée l'attirance sexuelle dans cet article ?

//// 2 // A votre avis, la biologie peut-elle tout expliquer de la sexualité humaine ? Pourquoi les plus diplômés se marient entre eux, de même que les membres d'une même classe sociale ?

L'attirance est une sensation très personnelle qui est liée à toute une série de facteurs pas toujours explicables comme notre histoire individuelle, notre psychisme… Mais pour la biologie, le désir et le plaisir sexuels peuvent s'expliquer par certains processus biochimiques bien précis.

• D'un côté, le désir est décrit par les biologistes comme le moteur qui pousse l' « animal humain » à se reproduire pour assurer la perpétuation de l'espèce. Ainsi, selon de nombreuses recherches, les morphologies les plus attirantes seraient celles qui manifestent le plus grand potentiel reproducteur, c'est-à-dire celles qui sont le plus fortement marquées par les hormones sexuelles : épaules larges pour les hommes ; taille de guêpe, hanches et seins développés pour les femmes… Cependant, bien que la sexualité serve la reproduction, elle n'y est pourtant pas indissociablement liée : l'attirance sexuelle peut concerner tous les types de morphologies.

• D'un autre côté, lorsque la biologie s'intéresse à la personne, elle n'explique pas tout. Par exemple, les biochimistes ne peuvent pas encore expliquer la genèse du désir. Par contre, ils savent que le désir répond à l'appel du plaisir. Car l'hormone qui est secrétée dans toutes situations de plaisir – sexuels ou non sexuels -, la dopamine, renforce aussi le désir. Ainsi, pour les biologistes, l'orgasme naît d'un va-et-vient entre les stimulations cérébrales et génitales. Lorsque les zones érogènes (ce sont les zones qui procurent le plaisir : organes génitaux, clitoris, périnée, anus, etc.) sont sollicitées, des hormones euphorisantes sont secrétées dans le cerveau. Ces hormones envoient une montée d'excitation dans les organes génitaux qui reçoivent des afflux sanguins et se mettent à palpiter.

• Enfin, les caractéristiques sociales : on observe que les hommes et femmes forment des couples à l'intérieur même de leur catégorie sociale. Les médecins se marient souvent entre eux, de même que les enseignants, les avocats mais aussi les personnes issues de quartiers populaires. La séduction passe donc aussi par une compatibilité culturelle et sociale. Mais alors comment expliquer que nombre d'hommes vivent avec une femme moins diplômée qu'eux alors que l'inverse est beaucoup plus rare ? Enfin, l'aspect extérieur qui suscite le désir est, lui aussi, influencé par la culture. En effet, les canons de la beauté varient fortement selon les époques et les cultures surtout pour les femmes. On mettra en valeur (en considérant donc

comme plus désirable sexuellement) tantôt les rondeurs, tantôt la maigreur, tantôt la peau très blanche, tantôt la peau bronzée.

• Il ne faut pas oublier que le désir s'exprime vers l'autre sexe mais aussi vers le même sexe dans le cas de l'homosexualité. Les recherches scientifiques ne permettent pas de penser qu'il y aurait un cause biologique à l'homosexualité mais bien des facteurs culturels et psychologiques. Certains vont jusqu'à dire que chacun a un potentiel homosexuel qui ne s'exprime pas pour des raisons culturelles.

FICHE 23 // LES HOMMES VONT-ILS DISPARAÎTRE ?

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 47 // Expérience d'une reproduction animale 100% féminine

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Observez le document : A votre avis, cette expérience serait-elle possible avec deux souris mâles ? Pourquoi ?

//// 2 // Pensez vous que l'on puisse se passer des hommes dans la reproduction humaine ?

Dans le monde, il y a un peu plus d'hommes que de femmes. Cela signifie t-il que le sexe masculin est dominant ? Si on regarde du côté de la génétique, c'est plutôt tout le contraire. En effet, un généticien japonais a montré récemment que les spermatozoïdes et le chromosome Y pouvaient être classés comme des « objets inutiles à la reproduction »[2] tandis que tous les éléments indispensables au développement du futur embryon sont enfermés dans le *cytoplasme* de l'ovule… ce qui fait qu'il est absolument indispensable à la reproduction. De là à imaginer une reproduction humaine 100% féminine, il y a encore beaucoup d'obstacles scientifiques à franchir !

Le sex-ratio

Le sex-ratio est la proportion d'hommes et de femmes sur Terre. Il est normalement de 105 naissances de garçons pour 100 naissances de filles. Mais dans certains pays comme la Chine ou l'Inde, il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes. Pour des raisons religieuses ou traditionnelles, certains parents veulent absolument avoir un garçon et pratiquent l'avortement des foetus féminins. Ainsi, rien qu'en Chine où le sex-ratio est actuellement de 117/100, il naît environ 1 million de garçons « surnuméraires » chaque année.

Source : *Sciences&Vie*, août 2004

Plus sérieusement, depuis son apparition il y a environ 30 millions d'années, le chromosome Y qui différencie génétiquement l'homme (XY) et la femme (XX), subit une lente régression. Ce phénomène est dû à certaines de ces caractéristiques :

• **Le chromosome Y est beaucoup plus petit que le chromosome X**. Alors que X abrite de 3000 à 4000 gènes, Y n'en compte que 80. A la différence de tous les autres chromosomes, le Y n'est jamais présent en double exemplaire dans le noyau des cellules. Les autres chromosomes qui vont par paire ont donc un avantage par rapport à Y : ils peuvent réparer leurs gènes endommagés en échangeant leur ADN l'un avec l'autre. Le chromosome Y se

[2] « Les hommes sont-ils condamnés ? », Sciences &vie, août 2004.

transmet quant à lui directement de père en fils, ce qui le rend très vulnérable aux mutations. En effet, cette transmission directe ne lui donne aucune possibilité d'être « remélangé » en cas d'anomalie chez le père.

• **Le chromosome Y est 5 à 7 fois plus concerné par les mutations que le chromosome X**. Avant d'être transmis, le chromosome Y est stocké dans les spermatozoïdes. Or les spermatozoïdes sont des cellules qui se renouvellent en permanence, en recopiant l'ADN de leurs chromosomes pour ensuite se diviser en deux. Mais au plus souvent l'ADN est recopié, au plus il y a de possibilités qu'une erreur de transcription apparaisse dans le nouveau chromosome et entraîne une mutation sur un gène pouvant entraîner sa disparition.

• **La concentration de spermatozoïdes diminue à cause de facteurs environnementaux**. Selon les épidémiologistes, le sperme aurait perdu 40% de ses spermatozoïdes en un demi-siècle. Toute une série de produits modernes regroupés sous le terme de « perturbateurs endocriniens » sont incriminés dans ce phénomène : des pesticides, des matières plastiques (phtalates), des résidus de contraceptifs (oestrogènes), etc. Comme leur nom l'indique, ces produits perturbent le développement du fœtus et de son appareil reproducteur, ce qui a entraîné dans les dernières décennies une baisse de la fécondité masculine.

FICHE 24 // ARTICLE « WOMAN AND SCIENCE : SHE CAN DO IT TOO »

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 48 // « Woman and Science: she can do it too », Le Monde, supplément du 16 octobre 2008.

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

Lisez l'article et répondez aux questions suivantes :

//// 1 // Quel est le sujet de réflexion du Woman's Forum de Deauville ?

//// 2 // Les filles réussissent-elles bien en sciences à l'école ?

//// 3 // Y a-t-il beaucoup de femmes dans le monde scientifique ? Pourquoi ?

Pas de commentaires liés à cette fiche.

CHAPITRE 7
LES FEMMES ET LA RELIGION

//// FICHE 25 // LA PLACE DES FEMMES DANS LES RELIGIONS MONOTHÉISTES
//// PAGE 83

FICHE 25 // LA PLACE DES FEMMES DANS LES RELIGIONS MONOTHÉISTES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 49 // Le mythe de Lilith
//// DOCUMENT 50 // Extraits de textes religieux sur la supériorité des hommes
//// DOCUMENT 51 // Le pur et l'impur dans les trois religions du Livre

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Lisez et analysez les documents : Quelles images pouvez vous y trouver de la femme ? A quoi est-elle associée ? Quelle place lui est-il réservé dans la société ?

//// 2 // D'après vous, quelle valeur les trois religions monothéistes accordent-elles à la sexualité ? Est-ce la même dans les trois cas ? Comment est perçu le corps féminin ?

Le mythe de Lilith

Dans les religions polythéistes anciennes, la femme était associée à la reproduction et à la Mère Nature. Les créateurs étaient donc nécessairement des déesses. A l'inverse, dans les trois religions monothéistes (Catholicisme, Judaïsme et Islam), Dieu est une figure masculine et considéré comme Le Créateur unique. Ainsi, la naissance des religions monothéistes va avoir des fortes conséquences sur la conception d'une société où les hommes dominent les femmes.

Pourtant, des textes religieux antérieurs à l'Ancien Testament, datant d'au moins quatre mille ans, mentionnent une femme, Lilith, aux côtés de Dieu lors de la création. Selon ces textes, Lilith existait alors que rien d'autre n'existait encore. Lilith est dotée d'une sexualité illimitée et d'une fécondité prolifique qui a pour ordre de Dieu de copuler et de procréer avec Adam. Mais elle refuse de considérer Adam comme son égal et veut lui imposer sa propre façon de faire l'amour. Après une dispute avec Adam, Lilith s'en va. Dieu la punit pour cela et l'exclut du Paradis. C'est alors seulement que Dieu créa la femme à l'image d'un idéal patriarcal : Eve la soumise. Selon ces textes anciens, Lilith se transforma en serpent pour pouvoir entrer à nouveau au Paradis et tenta Eve en lui disant qu'en tant que femme, elle avait les mêmes droits que les hommes. Dieu se fâcha et exclut à ce moment tout le monde du Paradis.

Présents dans les textes anciens du Talmud et dans le Zohar, le personnage de Lilith est absent de la Bible canonique des chrétiens et de la Thora. Cependant, cette association entre la femme libre d'esprit et le serpent (ou le démon dans certains textes) aura des conséquences importantes sur la place accordée aux femmes dans les trois religions monothéistes et les sociétés qui les pratiquent.

« *Homme, tu es le maître ; femme, tu es l'esclave. Ainsi l'a voulu Dieu.* »
Saint-Augustin (354-430)

« *En tant que personne, la femme est un être faible et déficient.* »
Thomas d'Aquin (1225-1274)

« *Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au dessus de celles-ci*. »
Coran, 4 : 34.

Le contrôle des femmes et de leur sexualité

Dans les trois religions monothéistes, l'acte sexuel est décrit comme indécent, amoral et seulement acceptable dans le but de la reproduction. Pourtant, l'Islam est né dans une période où la sexualité, le plaisir et la sensualité (y compris celle des femmes) étaient importants et raffinés. Arrivant en terre d'Islam, les croisés étaient d'ailleurs choqués par la société islamique qu'ils considéraient comme hédoniste, voluptueuse et dissolue. Mohammed lui-même a été très influencé par les femmes. Il a eu une vie sexuelle riche et remplie avec des femmes qui n'étaient pas toujours vierges puisque certaines d'entre elles étaient des veuves. Sa première femme Kadija était une riche intellectuelle qui rendait un culte à trois déesses existant à cette époque dans la péninsule arabique : Al Lat, Al Uzza et Manat.

Pourtant, la sexualité est actuellement considérée comme le péché originel dans les trois religions du Livre et tout ce qui est lié au plaisir sexuel doit être châtié. Or, les femmes sont associées à la sexualité. Elles représentent donc un danger et leur sexualité doit être contrôlée par les hommes.

• **Le corps féminin** est considéré comme une tentation et doit être soustrait du regard des hommes. Voiler les femmes est une manière de cacher leur féminité pour en faire des objets non caractérisés. À l'inverse de la barbe, attributs masculins par excellence, qui est généreusement portée par les musulmans, certains ordres chrétiens et les hassidiques (juifs) comme une démonstration de la virilité mâle, le tabou des **cheveux** féminins est présent dans les trois religions du livre. Les Musulmanes pieuses cachent leurs cheveux et l'on retrouve le même voile chez les nones catholiques (ou dans la représentation de la vierge). Les femmes juives portent une perruque (sous laquelle elles coupent leurs cheveux très courts) et tous les signes extérieurs de leur sexualité sont strictement contrôlés par le code vestimentaire.

• On retrouve dans les trois religions une fascination pour **la virginité** des jeunes filles jusqu'au mariage de façon à garder la mariée « pure » pour son mari, ainsi que pour **la fidélité** des femmes. L'interdiction de l'avortement et de la contraception par la religion catholique diminue les droits et la liberté sexuels des femmes.

• **Le divorce** n'est pas non plus toujours un choix libre pour les femmes. Il ne peut pas être demandé par une femme selon la loi islamique (charia). En Israël, le tribunal rabbinique contrôle tous les mariages : une femme ne peut obtenir le divorce que si son mari l'accepte et dans ce cas, elle est soumise à un blocus financier de la part de son mari.

• **Le plaisir sexuel** des femmes a été et est toujours dans certains endroits fortement régulé. La pratique de l'excision a pour but d'empêcher les femmes d'avoir du plaisir sexuel. Cette pratique n'est pas, comme on le pense souvent, uniquement liée à la religion musulmane :

Au Mali par exemple, 94% des petites filles musulmanes sont excisées mais aussi 85% des chrétiennes et 90% des petites filles des autres religions.

Le pouvoir religieux

Dans les trois religions monothéistes, le fait que l'homme ait été crée à l'image de Dieu, alors que la femme (Eve) a été crée à partir de l'homme (Adam) et à son image, justifie un modèle de société où les hommes dominent. Les femmes n'ont le droit d'exercer aucun pouvoir religieux. Cependant, certains mouvements religieux commencent à réagir à cette injustice et quelques rares cas de partage du pouvoir religieux entre hommes et femmes commencent à apparaître. Par exemple, de plus en plus de Juifs suivent la branche réformiste du judaïsme et de plus en plus de femmes deviennent rabbins et officient dans les synagogues avec les hommes. De même, après une âpre bataille, l'église anglicane a finalement accepté d'ordonner quelques femmes prêtres.

La burqa et le niqab

Égypte

L'Égypte a lancé une campagne visant à restreindre le port du niqab, un vêtement islamique extrêmement conservateur, après que l'un des dignitaires religieux les plus respectés de l'islam ait ordonné à une élève de se dévoiler.
Cheikh Mohammed Tantawi aurait exprimé sa colère lors de la visite d'une école du Caire où il a vu une élève vêtue du niqab, le voile intégral qui couvre tout le corps sauf les yeux que portent certaines musulmanes dévotes.
Cheikh Tantawi, considéré comme l'imam de l'Égypte et la plus haute autorité spirituelle de l'islam sunnite, a demandé à l'adolescente d'ôter son voile, disant: « Le niqab est une tradition, il n'a aucun rapport avec la religion. »

L'imam a ordonné à la jeune élève d'une école secondaire de Madinet Nasr en banlieue du Caire de ne plus jamais porter le niqab, et s'est engagé à émettre une fatwa, ou édit religieux, contre son utilisation dans les écoles.

Bien que les définitions varient, le niqab est généralement distingué de la burka, un vêtement qui couvre tout le corps avec un filet devant les yeux.
L'ordre du Cheikh Tantawi est susceptible d'avoir des échos dans le monde islamique, même si, paradoxalement, l'élève n'avait revêtu le niqab qu'en l'honneur de sa visite à l'école.

Suivant l'exemple de l'imam, le ministre égyptien de l'enseignement supérieur s'apprête à interdire le port du niqab par les étudiantes de premier cycle dans les universités publiques du pays, a rapporté le quotidien Al-Masri Al-Yom du Caire.

Canada

Un important groupe musulman canadien exhorte le gouvernement fédéral à bannir le port en public de la burqa et du nikab, portés par les femmes.
Selon le Congrès musulman canadien, la burqa est un symbole de l'islam extrémiste, qui représente de plus un risque pour la sécurité.
La burqa recouvre tout le corps, avec une grille tissée à hauteur des yeux. Le nikab est un voile

qui cache tout le visage sauf les yeux.

Le Congrès estime qu'il n'y a rien dans le Coran qui oblige les femmes à se couvrir le visage. Il souligne également que le port de la burqa est proscrit à l'un des sites les plus sacrés du monde musulman, la Grande Mosquée de La Mecque.
L'organisation soutient que couvrir les visages des femmes représente une pratique «médiévale et misogyne» qui peut mener à des situations dangereuses, citant notamment des vols de banques commis au Canada et ailleurs dans le monde.
Le Congrès musulman canadien cite également une décision récente du cheik Mohamed Tantawi, doyen de l'université d'al-Azhar, en Egypte. L'autorité suprême musulmane de ce pays a émis contre le nikab et la burqa une fetwa, un avis juridique donné par un leader religieux islamique.

Religions et droits des femmes :

Une affaire qui n'est pas prête d'être réglée

Par Flo, dans « Osez le féminisme » septembre 2009 avec leur aimable autorisation
www.osezlefeminisme.fr

Les religions n'ont pas inventé l'idée d'une infériorité naturelle des femmes. Cette dernière était présente bien avant elles. En revanche, nées dans des sociétés déjà fortement patriarcales, elles se sont appuyées sur les règles sociales de l'époque, qui instauraient des privilèges pour les homes et les ont érigées en valeurs, en dogmes et en vérités révélées par le divin. Elles ont ainsi participé à l'inscription dans le marbre de la domination masculine.

L'histoire racontée dans la Genèse n'est pas issue de nulle part : elle reflète ce que pensaient à l'époque les hommes qui l'ont écrite. La société était alors déjà organisée de manière très sexuée avec des rôles et des droits différents pour les femmes et pour les hommes. Quelle que soit l'origine de cette différenciation, la religion a produit des schémas et des normes permettant de la théoriser et ainsi, de l'inscrire dans la durée.

La théorisation d'une nature féminine inférieure et dangereuse… sauf quand elle enfante.

La femme, dès le premier livre de l'Ancien Testament, est à la fois considérée comme une moitié d'homme (issue de la côte d'Adam) et comme une source de tentation et de plaisir. Dangereuse, elle séduit l'homme par sa beauté et le corrompt en lui faisant commettre le péché originel. Très tôt, on impose donc aux femmes de dissimuler leurs « provocants » corps et cheveux, de se couvrir la tête et le visage (voile islamique, port d'une perruque pour les femmes juives orthodoxes, port d'un foulard chez les religieuses chrétiennes).

Inciter les hommes à faire preuve de force de caractère en maîtrisant leur sexualité ? Trop compliqué. On trouve beaucoup plus simple de limiter la liberté des femmes (vestimentaire comme de déplacement) et de leur faire porter la responsabilité de la gestion de la sexualité masculine. Une des conséquences : le viol est un sujet taboue et un acte impuni, voire légalisé (voir la tentative récente en Afghanistan d'inscrire dans la loi le viol conjugal). Alors que la chair est pourtant considérée comme un péché, les religions tolèrent la sexualité masculine, soit

disant incontrôlable, et font porter aux femmes la responsabilité de la satisfaire.

Les religions réservent une seule place aux femmes : celle de mère et d'épouse. Cette place, même si la religion tente de faire croire qu'elle est valorisante, ne permet pas l'émancipation des femmes. En effet, son rôle de mère et d'épouse ne consiste en réalité qu'à se mettre au service de son entourage. Pendant que les femmes se consacreront au bien-être et au développement du foyer (enfants, personnes âgées, mari), les hommes pourront bâtir le monde à leur image.

Si les luttes féministes des dernières années ont permis de faire reculer, notamment en France, l'influence de la religion en matière d'émancipation des femmes, le Vatican par exemple continue à faire campagne afin d'imposer sa vision de la sexualité et de la famille. Les femmes doivent pouvoir rester à la maison et garder leurs enfants. On l'a vu ces derniers mois dans le débat allemand : face à la baisse de la natalité, faut-il développer le service public d'accueil de la petite enfance ou rémunérer les mères qui restent à la maison ? Pour les religieux, le débat est tranché : les femmes doivent s'occuper des petits.

Dernier exemple de la place accordée aux femmes dans les organisations religieuses, alors que la majorité des croyants dans le monde sont des croyantes, aucune place n'est laissée aux femmes. Elles n'ont accès ni aux responsabilités ni au savoir théologique. Dans ses structures et dans son enseignement, l'église catholique fait obstacle à l'égalité des hommes et des femmes et impose le silence à celles et à ceux qui veulent en débattre librement. Il y a quelques années, une directive papale ordonnait de ne plus discuter de l'accès des femmes au sacerdoce. On ne compte aucune femme ouléma, quelques rares femmes rabbines et pasteures et elles sont systématiquement exclues des hautes sphères des pouvoirs religieux.

La religion comme système d'organisation sociale

Les religions se sont constituées rapidement en institutions sociales et se sont dotées d'autorités habilitées à exercer le pouvoir. Leur objectif est d'investir la sphère politique : elles s'organisent pour peser sur les décisions publique et, lorsque que c'est possible, pour prendre le pouvoir. La religion propose donc une organisation de la société et établit des préceptes qui s'appliquent à tous les domaines (catéchisme de l'Eglise catholique, charia...). Les règles établies sont différentes pour les femmes et pour les hommes : séparation des rôles, création d'espaces non mixtes : couvents, lors des offices, interdiction pour les femmes juives de lire la Torah…
On peut prendre l'exemple de l'islam. Lorsqu'il s'impose dans l'espace public, il s'attaque prioritairement aux femmes. En Afghanistan, en Algérie, au Nigeria, en Iran, ce sont des femmes musulmanes qui ont été assassinées, torturées, lapidées. Les Saoudiennes ou les Iraniennes, même si elles vont à l'université ou peuvent conduire, n'ont pas de statut juridique. N'importe quel homme peut s'arroger le droit d'interpeller une femme dans la rue parce qu'il trouve son foulard mal ajusté. Même si les femmes musulmanes en France ne vivent pas cette situation, cette idéologie se diffuse (burqa…) et elles peuvent être victimes de cette idéologie patriarcale et obscurantiste. Les tenants d'un islamisme politique visent avant tout l'application de la charia, qui ne repose pas sur l'égalité hommes-femmes mais qui au contraire les réduit à des mineures « taillables et corvéables à merci » . En France, le port du voile, considéré à tort comme seulement une affaire de croyance personnelle, est utilisé par l'islamisme politique pour faire passer une idée précise : la femme et l'homme sont différents et doivent donc avoir des droits différenciés. En matière d'intrusion du religieux dans le domaine politique, au détriment des femmes, les exemples ne manquent pas.

Les mouvements chrétiens intégristes tentent partout de faire reculer le droit à l'avortement, ils mènent des campagnes contre la contraception, l'homosexualité et valorisent l'absence de sexualité (des femmes).

Aux Etats-Unis, se développent des cérémonies de « serments de pureté » où de jeunes américaines jurent à leur père de rester vierges jusqu'au mariage.

La laïcité comme horizon

Depuis l'écriture des premiers textes religieux jusqu'à aujourd'hui, des préceptes religieux, inspirés par dieu et donc peu discutables, sont utilisés pour justifier l'oppression des femmes et faire changer ou maintenir la loi en leur défaveur. Certaines religions s'appuient sur une prétendue différence homme femme naturelle qui aboutit presque toujours à une différence des droits, qui éloigne notamment les femmes des sphères politiques et du savoir. La seule condition permettant aux femmes et aux hommes d'échapper aux préceptes des religions est la laïcité.

La laïcité, en tant que séparation de l'état avec les religions, garantit la liberté de conscience individuelle et la liberté de culte distincte du pouvoir juridique et politique, fondant ainsi l'égalité en droit. Loin de rester uniquement une affaire de foi et de croyance, les religions revendiquent leur place en politique et leur participation à la construction d'un projet de société. Nous ne voulons pas d'une société basée sur une différenciation des rôles entre les femmes et les hommes : les religions doivent rester en dehors du champ politique. A nous de nous organiser pour défendre nos droits de l'influence du religieux et permettre à celles et ceux qui vivent sous le joug de règles divines (et masculines) de s'en libérer.

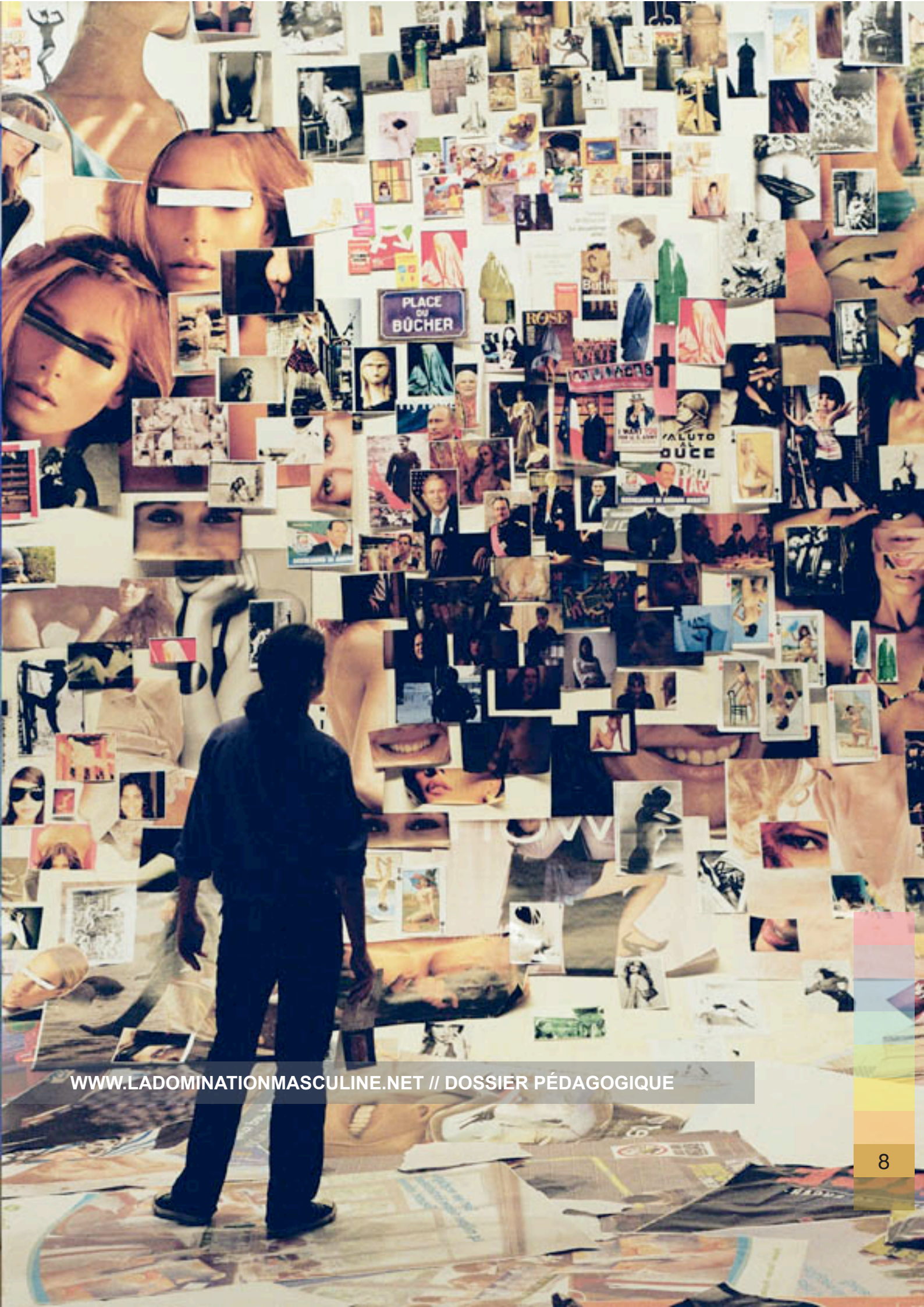
PLACE
DU
BÛCHER
ROSE
VALUTO
AL
DUCE

CHAPITRE 8
LES FEMMES ET LA PHILOSOPHIE

//// FICHE 26 // LES FEMMES VUES PAR LES « GRANDS PENSEURS »
//// PAGE 91

//// FICHE 27 // DES FEMMES PHILOSOPHES
//// PAGE 93

FICHE 26 // LES FEMMES VUES PAR LES « GRANDS PENSEURS »

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 52 // Quelques citations de philosophes
//// DOCUMENT 53 // Des femmes écrivaines philosophes

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES //

//// 1 // Observez le document 1: Quelles images de la femme y sont données ? Comment est-elle considérée ?

//// 2 // Observez la liste des femmes philosophes. Que vous évoque t-elle ? Connaissez-vous leur nom ? Outre Simone de Beauvoir dont tout le monde connaît le nom, pourquoi l'histoire les a moins retenus que ceux des hommes ? Qui écrit l'histoire de la philosophie ?

A travers les âges, les philosophes et les grands penseurs ont presque toujours été des hommes. Pour Françoise Collin[1], philosophe et écrivaine contemporaine, le monopole de la pensée philosophique des hommes est lié avant tout à la forme hiérarchique des rapports entre hommes et femmes qui a entraîné, tout au long de l'histoire, la subordination sociale et politique des femmes. « Mais il y a autre chose. Une sorte de terreur semble s'exercer autour du lieu même de la pensée. Un fait d'autant plus troublant que dans la fantasmatique grecque 'l'oracle', la bouche de vérité, est souvent une femme. »

> « *Ce qu'on appelle à proprement parler la 'dame européenne' est une sorte d'être qui ne devrait pas exister. Il ne devrait y avoir au monde que des femmes d'intérieur, appliquées au ménage et des jeunes filles aspirant à le devenir, et que l'on formerait non à l'arrogance mais au travail et à la soumission.* »
>
> Schopenhauer

Quasiment absentes dans l'histoire de la philosophie, on retrouve toutefois les femmes dans les œuvres des grands penseurs. Des grecs à nos jours, les philosophes se sont interrogés sur la femme mais souvent avec mépris. Avec force ou sous-entendu, elle est souvent décrite comme inférieure physiquement, moralement et intellectuellement : elle est fauteuse de désordre chez Rousseau ; dégénérée selon Nietzsche ; mâle avorté pour Aristote…

[1] *Le Nouvel Observateur,* dossier « Femmes. Ce qu'en disent les philosophes », 16-22 août 2007.

Aristote est d'ailleurs peut-être le plus sexiste d'entre les philosophes. Pour lui, la femme se trouve à mi-chemin entre l'enfant et l'esclave. Il condamne en effet l' « excessive liberté » dont les femmes spartiates jouissent selon lui et considère que les femmes grecques ne doivent pas accéder à l'égalité civique, faute d'avoir quelqu'un d'autre pour gérer le ménage !

> « *Mon père haussait les épaules et il examinait le baromètre, car il aimait la météorologie, pendant que ma mère, évitant de faire du bruit pour ne pas le troubler, le regardait avec un respect attendri mais pas trop fixement pour ne pas chercher à percer le mystère de ses supériorités ».*
>
> Marcel Proust - *A la recherche du temps perdu*

Mais dans la plupart des cas, la pensée des philosophes n'exprime pas un sexisme primaire. Beaucoup questionnent l'état de fait – l'assujettissement des femmes – mais sans remettre en question la structure des rapports sociaux inégalitaires. Kant par exemple s'insurge contre l'appropriation sexuelle des femmes par les hommes et soutient que les relations sexuelles doivent être librement consenties. Mais paradoxalement, il assure que c'est le mariage qui va garantir cette liberté, alors que le mariage ne fait, dans la réalité de son époque, que reproduire les rapports sociaux asymétriques entre les sexes.

FICHE 27 // DES FEMMES PHILOSOPHES

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 54 / /Extrait du *Deuxième sexe* (Simone de Beauvoir)

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

//// 1 // Pouvez vous citer certaines femmes philosophes ?

//// 2 // Dans les extraits du texte, qu'elle est selon vous la valeur que Simone de Beauvoir défend ? Que dit-elle des rapports entre les hommes et les femmes ? De son côté, quel type de rapport préconise t-elle ?

Bien que la philosophie ait toujours été un domaine dominé par les hommes, deux femmes ont toutefois marqué son histoire.

HANNAH ARENDT (1906-1975) est née en Allemagne. Juive, elle fuit son pays lors de la deuxième guerre mondiale et trouve refuge aux Etats-Unis où elle termina sa vie. Avant qu'elle ne soit consacrée comme grande philosophe dont aujourd'hui à peu près tout le monde se revendique, Hannah Arendt expérimenta d'abord la difficulté d'être reconnue comme telle par ses pairs – des hommes – et surtout, d'être reconnue comme « quelqu'un ». Elle finit elle-même par ne plus vouloir le titre de philosophe et se déclara politologue.

Hannah Arendt s'est intéressée aux régimes totalitaires. Pour elle, la question philosophique centrale consiste à comprendre sous quelles conditions il est possible de vivre dans un « monde commun ». Ces conditions s'inscrivent selon la théoricienne dans un véritable dialogue de la pluralité et la différence homme-femme serait la matrice première et originaire de cette pluralité.

SIMONE DE BEAUVOIR (1908-1986) est une autre très grande figure du 20ème siècle. Philosophe, écrivaine, enseignante, militante française engagée pour la liberté – la sienne et celles de tous les humains – elle a incarné le prototype même de la grande intellectuelle pendant 50 ans. C'est au détour d'une phrase lancée par Jean-Paul Sartre (son partenaire) que Simone de Beauvoir eu selon ses propres termes « une révélation » sur la masculinité du monde, un monde selon elle structuré par les « mythes forgés par les hommes ». Elle décida alors de ne plus s'occuper que de la condition féminine et de la liberté des femmes.

En 1949, elle fait paraître *Le Deuxième sexe*, un livre qui suscitera un vrai scandale autant qu'il marquera l'histoire du féminisme. Dans ce livre, la philosophe livre une étude de la condition des femmes (leur existence vécue et en particulier leur sexualité) et une description de l'histoire de nos mentalités afin de démontrer à quel point l'homme a façonné l'image de la femme.

La phrase la plus connue du livre, « on ne naît pas femme : on le devient » exprime l'idée qu'il n'y a pas de nature féminine préétablie, qui pourrait justifier la ségrégation des sexes. Pour Simone de Beauvoir (et la science lui donne aujourd'hui raison), la féminité est le résultat d'une éducation, qui est pensée par les hommes et qui tend à montrer qu'une femme n'a pas les mêmes capacités qu'un homme. De cette façon, les femmes sont tentées de se consacrer entièrement à leur mariage et à la maternité, et ne s'investissent pas (ou moins que les hommes) dans la vie professionnelle et politique.

La maternité serait donc un frein à la liberté des femmes (dans le sens de l'autonomie, qui est pour de Beauvoir plus importante encore que le bonheur). La thèse défendue par Simone de Beauvoir dans ce livre est que la femme est l'Autre, c'est-à-dire l'altérité absolue face à l'homme qui se trouve au centre et maître du jeu. Pour elle, dans un monde où les deux sexes seraient égaux tous en restant l'altérité l'un de l'autre, hommes et femmes seraient aussi tous deux plus indépendants et donc plus libres.

CHAPITRE 9
ANALYSE DU FILM

//// FICHE 28 // PROPOS DU RÉALISATEUR
//// PAGE 97

FICHE 28 // PROPOS DU RÉALISATEUR

//// DOCUMENTS LIÉS //

//// DOCUMENT 55 // Questions générales sur le film
//// DOCUMENT 56 // Questionnaire sur quelques séquences du film

//// CONSIGNES AUX ÉLÈVES ////////////////////////////////////

Après avoir vu le film et/ou des séquences, répondez aux questionnaires.

Pour voir l'interview complète de Patric Jean sur son travail, visitez la page PRESSE du site

Synopsis du film

« Je veux que les spectateurs se disputent en sortant de la salle », c'est ce que disait Patric Jean en tournant « la domination masculine ».

Peut-on croire qu'au XXIème siècle, des hommes exigent le retour aux valeurs ancestrales du patriarcat : les femmes à la cuisine et les hommes au pouvoir ? Peut-on imaginer que des jeunes femmes instruites recherchent un « compagnon dominant » ? Que penser d'hommes qui subissent une opération d'allongement du pénis, « comme on achète une grosse voiture » ?

Si ces tendances peuvent de prime abord sembler marginales, le film nous démontre que nos attitudes collent rarement à nos discours. L'illusion de l'égalité cache un abîme d'injustices quotidiennes que nous ne voulons plus voir. Et où nous jouons tous un rôle.

A travers des séquences drôles, ahurissantes et parfois dramatiques, le film nous oblige à nous positionner sur un terrain où chacun pense détenir une vérité.

« La Domination masculine » jette le trouble à travers le féminisme d'un homme qui se remet en question. Une provocation qui fera grincer des dents…

Intentions du réalisateur

Moi-même, je suis un homme.

Comme beaucoup d'autres, je suis plus dans la règle que dans l'exception. Je suis, dans ma famille, de la première génération où l'on ne frappe pas sa compagne. Je n'en tire aucune fierté, conscient qu'un parcours est fait de rencontres et que ce sont souvent les autres qui ont le mérite de ce que nous sommes.

[1] *Le Nouvel Observateur,* dossier « Femmes. Ce qu'en disent les philosophes », 16-22 août 2007.

Je partais de loin pourtant. Elevé presque exclusivement par des femmes victimes d'hommes disparus, j'ai reçu, comme le coquelet de la basse-cour, la formation d'un petit machiste phallocrate et sexiste.
Un homme tient sa place et gagne plus d'argent. Sur la cheminée trônait le précepte d'une vie : « là où il y a un foyer heureux, il y a une mère oublieuse de soi ». La seconde proposition était vraie.

Pour paraphraser Simone de Beauvoir, on ne naît pas homme, on le devient. A vingt ans, je justifiais encore par nos différences biologiques les places différentes occupées par l'homme et la femme dans le monde. Je trouvais les femmes plus sensibles et donc plus aptes à s'occuper des enfants.

Je ne sais plus aujourd'hui ce que c'est qu'être un homme, et cela m'a permis de mieux savoir qui je suis.

Un homme n'a pas besoin de frapper pour être physiquement violent. Et celui qui bat sa femme tous les dix ans opère, après tout, comme un vaccin et ses rappels. Reste la possibilité quotidienne qui n'a pas besoin de s'exprimer pour imposer une domination. Est-il nécessaire d'aller au-delà du pied qui frappe le sol, ou de la main sur une table, ou de la voix qui gronde et menace pour exprimer une violence virtuelle que bon nombre de femmes reconnaissent sans peine.
Que d'autres passent à l'acte peut suffire d'avertissement. Le rapport est clair. L'homme n'a que rarement peur de la violence physique ou sexuelle de la femme. L'idée est presque cocasse. L'inverse est tout autre chose[1].

Jusqu'à ce que des femmes me poussent à me déshabiller de mes déguisements virils pour tenter d'apparaître tel que moi-même. Et de me mettre à observer le monde avec des yeux différents.
Jusqu'à me surprendre chaque jour encore dans ce que j'appelle mon « flagrant délit de mec ».

Comme ce jour-là où, lors d'une réunion où j'étais invité, je me suis rendu compte que j'avais adressé la parole et le regard à tous les hommes autour de la table, négligeant complètement la seule femme à qui je tournais presque le dos.

Comme si ces réflexes-là étaient bien tenaces. Comme si un travail de déprogrammation devait se répéter chaque jour. Dans les petites choses comme les grandes.

Et donc faire un film puisque je suis cinéaste.

A partir d'une forme de colère, une fois de plus. Après le déterminisme social, la criminalisation des pauvres, et des parcours de migrants, il était impossible de ne pas travailler au plus grand rapport de domination : celui des hommes sur les femmes.
Avec l'envie de filmer le continuum : des jouets à la violence totale. Faire un film politique en mosaïque, un patchwork où le spectateur a sa place. Mais qui porte mon point de vue comme une démonstration. Quitte à provoquer.

Car j'espère que les spectateurs se disputeront en sortant de la salle.
Car ce qui m'intéresse en faisant ce film, c'est de faire ressentir toutes ces habitudes, tous ces réflexes, toutes ces images, tous ces clichés que l'on ne voit plus et qui pourtant continuent d'organiser nos rapports homme femme sous l'axe d'une domination qui ne dit plus son nom

[1] Pour ne prendre qu'un seul exemple dans le monde occidental : en 1980, 24% des nord-américaines déclaraient avoir été victimes d'un viol, , in Tim Beneke, « Men on rape » 1982. Ce taux est en constante augmentation.

et qui, dans certains cas, mène à la violence la plus terrible.

Sans faire de théorie, les livres sont là pour ça. Simplement en tentant de faire jaillir du sens, de l'émotion, du rire, de la colère à partir du réel sous notre nez et que nous ne le voyons plus.

Car on s'est beaucoup intéressé à l'autre. Le « Musulman » par exemple. Une vidéothèque entière a été tournée sur la condition misérable et la violence dont sa femme peut être victime, ici ou là-bas. Oubliant par là que notre avancée en la matière était bien incomplète. On se mobilise pour une fille qu'on va lapider parce qu'elle est enceinte d'un mari qui la répudie. Et il faut le faire.
Mais on oublie que chez nous, des hommes tuent encore leur femme et que les chiffres de la violence conjugale donnent le tournis dans la plupart des pays occidentaux.
Pas de cérémonie. Pas de sentence religieuse. Pas même de procès expéditif. Quelques coups de poing suffisent. Et un couteau ou un pied de chaise pour finir le travail. L'homme ira en prison. La belle affaire… Ce que l'on expliquera par la culture dans le Tiers-monde, on refuse de l'analyser pareillement quand il s'agit de chez nous. On cherche des causes psychologiques qui isolent le cas et exonèrent le reste de notre société.

Ce sont ces choses-là que je veux faire ressentir. Je pense que le cinéma est le meilleur outil pour le faire.

PARTIE 2

CAHIER DES DOCUMENTS

// CHAPITRE 1 // LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL
//// FICHE 1 À 4
////// DOCUMENTS 1 À 10
//////// PAGE 101

// CHAPITRE 2 // LES FEMMES ET L'ENSEIGNEMENT
//// FICHE 5 & 6
////// DOCUMENTS 11 À 14
//////// PAGE 113

// CHAPITRE 3 // DROITS ET CITOYENNETÉ DES FEMMES
//// FICHE 7 À 10
////// DOCUMENTS 15 À 21
//////// PAGE 119

// CHAPITRE 4 // BIOLOGIE, FAMILLE, COUPLE ET RÔLES SEXUÉS
//// FICHE 11 À 13
////// DOCUMENTS 22 À 28
//////// PAGE 127

// CHAPITRE 5 // LE CORPS ET LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES
//// FICHE 14 À 19
////// DOCUMENTS 29 À 40
//////// PAGE 135

// CHAPITRE 6 // LE SEXE ET LES SCIENCES
//// FICHE 20 À 24
////// DOCUMENTS 41 À 47
//////// PAGE 159

// CHAPITRE 7 // LES FEMMES ET LA RELIGION
//// FICHE 25
////// DOCUMENTS 49 À 51
//////// PAGE 169

// CHAPITRE 8 // LES FEMMES ET LA PHILOSOPHIE
//// FICHE 26 & 27
////// DOCUMENTS 52 À 54
//////// PAGE 172

// CHAPITRE 9 // ANALYSE DU FILM « LA DOMINATION MASCULINE »
//// FICHE 28
////// DOCUMENTS 55 & 56
//////// PAGE 175

DOCUMENT 1 : EVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININE, 1845-2005

Graphique : Evaluation du taux d'activité des femmes de 15 à 60 ans (1846-1960 et 15 à 65 ans (1965-2005) - Belgique

Sources : INS, Adaptations 1845-1960, H. Hanquet ;
Adaptations 1965-2005, Steunpunt Werk en Sociale Economie.
Paru dans *Garçon ou fille… un destin pour la vie ?*, Belgique, 1830-2000 , AVG-Carhif, 2009

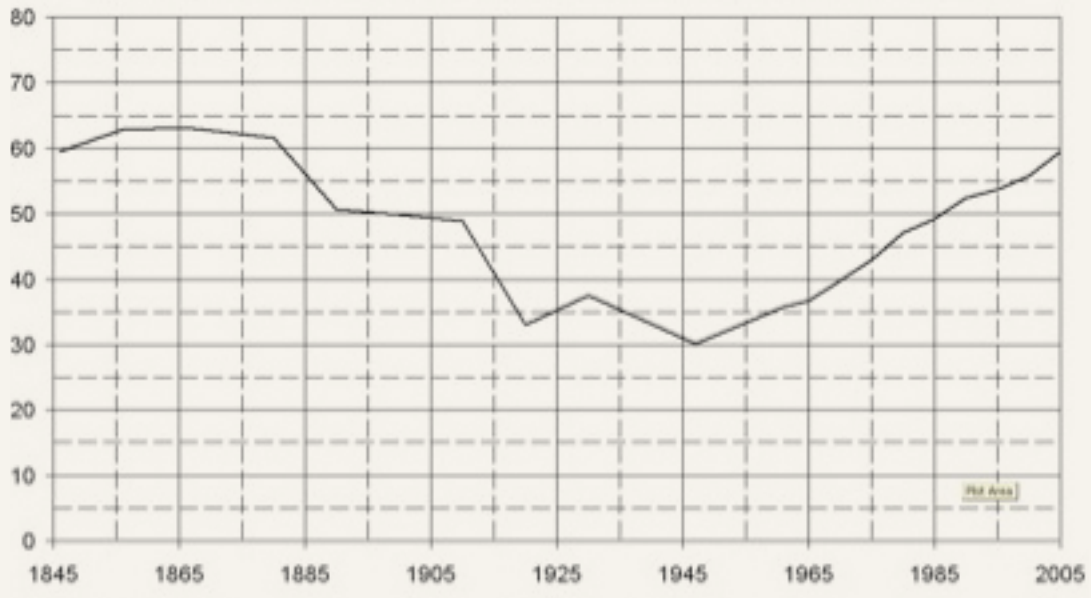

DOCUMENT 2 : TRACT DE SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE LA FABRIQUE NATIONALE (FN) D'ARMES DE HERSTAL (BELGIQUE), 1966.

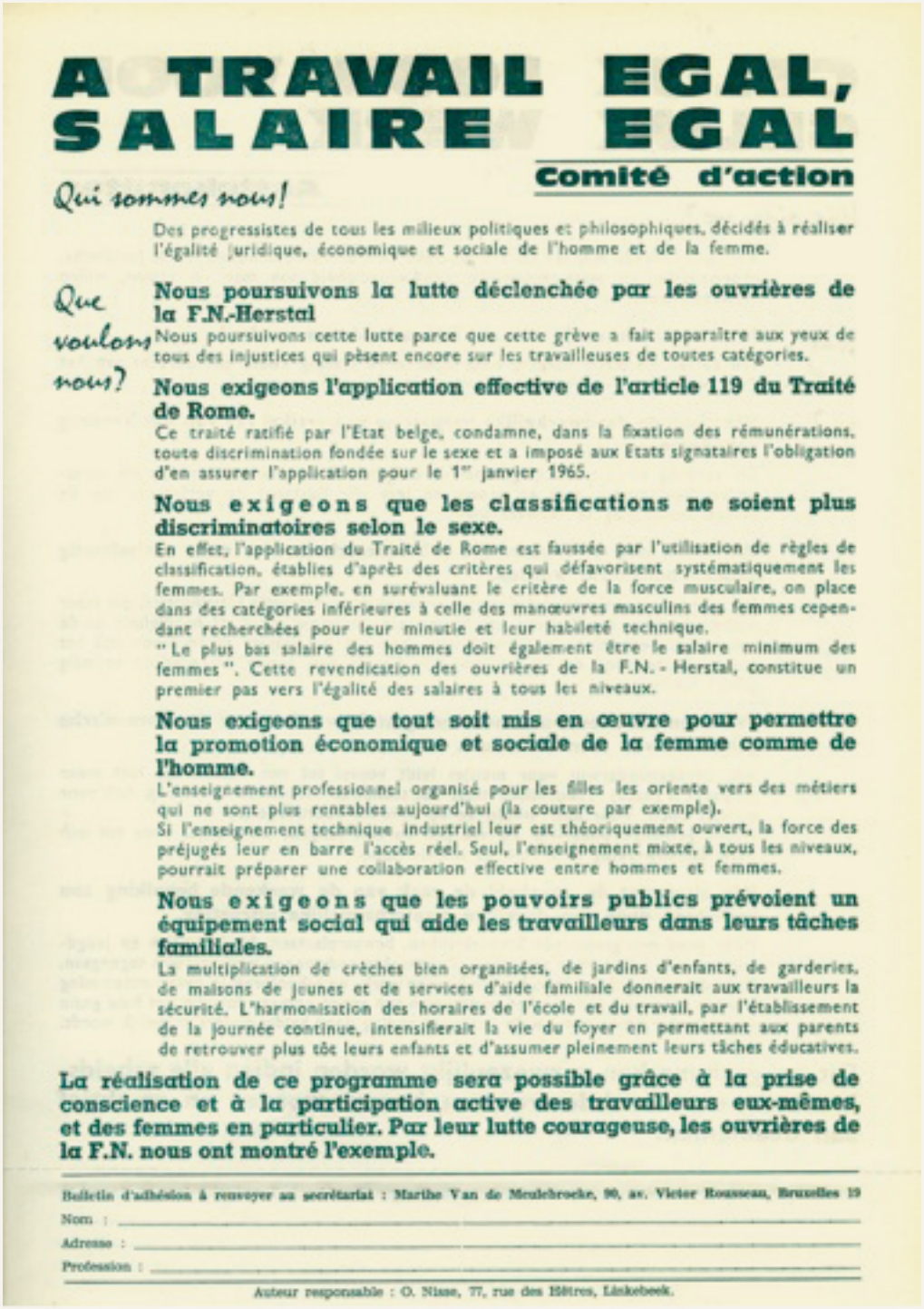

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

comité d'action

Qui sommes nous!

Des progressistes de tous les milieux politiques et philosophiques, décidés à réaliser l'égalité juridique, économique et sociale de l'homme et de la femme.

Que voulons nous?

Nous poursuivons la lutte déclenchée par les ouvrières de la F.N.-Herstal

Nous poursuivons cette lutte parce que cette grève a fait apparaître aux yeux de tous des injustices qui pèsent encore sur les travailleuses de toutes catégories.

Nous exigeons l'application effective de l'article 119 du Traité de Rome.

Ce traité ratifié par l'Etat belge, condamne, dans la fixation des rémunérations, toute discrimination fondée sur le sexe et a imposé aux Etats signataires l'obligation d'en assurer l'application pour le 1er janvier 1965.

Nous exigeons que les classifications ne soient plus discriminatoires selon le sexe.

En effet, l'application du Traité de Rome est faussée par l'utilisation de règles de classification, établies d'après des critères qui défavorisent systématiquement les femmes. Par exemple, en surévaluant le critère de la force musculaire, on place dans des catégories inférieures à celle des manœuvres masculins des femmes cependant recherchées pour leur minutie et leur habileté technique.
"Le plus bas salaire des hommes doit également être le salaire minimum des femmes". Cette revendication des ouvrières de la F.N. - Herstal, constitue un premier pas vers l'égalité des salaires à tous les niveaux.

Nous exigeons que tout soit mis en œuvre pour permettre la promotion économique et sociale de la femme comme de l'homme.

L'enseignement professionnel organisé pour les filles les oriente vers des métiers qui ne sont plus rentables aujourd'hui (la couture par exemple).
Si l'enseignement technique industriel leur est théoriquement ouvert, la force des préjugés leur en barre l'accès réel. Seul, l'enseignement mixte, à tous les niveaux, pourrait préparer une collaboration effective entre hommes et femmes.

Nous exigeons que les pouvoirs publics prévoient un équipement social qui aide les travailleurs dans leurs tâches familiales.

La multiplication de crèches bien organisées, de jardins d'enfants, de garderies, de maisons de jeunes et de services d'aide familiale donnerait aux travailleurs la sécurité. L'harmonisation des horaires de l'école et du travail, par l'établissement de la journée continue, intensifierait la vie du foyer en permettant aux parents de retrouver plus tôt leurs enfants et d'assumer pleinement leurs tâches éducatives.

La réalisation de ce programme sera possible grâce à la prise de conscience et à la participation active des travailleurs eux-mêmes, et des femmes en particulier. Par leur lutte courageuse, les ouvrières de la F.N. nous ont montré l'exemple.

Bulletin d'adhésion à renvoyer au secrétariat : Marthe Van de Meulebroeke, 90, av. Victor Rousseau, Bruxelles 19

Nom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Auteur responsable : O. Nisse, 77, rue des Hêtres, Linkebeek.

Source : RoSa asbl, Bibliothèque, centre de documentation et archives pour l'égalité des chances, le féminisme et les études féministes. 136 rue Royale - 1000 Brussel. www.rosadoc.be

DOCUMENT 3 : LE PRINCIPE DE NON DISCRIMINATION SALARIALE DANS LA LOI

DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, 1948

Article 23. 2
« Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. »

BELGIQUE - MOIS DE 7 MAI 1999 SUR L'EGALITE DE TRAITEMENT ENTRE HOMMES ET FEMMES.

Article 12
« L'égalité de traitement doit être assurée aux travailleurs […]. Il est notamment interdit :
1° de faire référence au sexe dans les conditions de travail […];
2° d'établir ou d'appliquer des conditions, critères ou motifs d'une manière discriminatoire en fonction du sexe.

FRANCE - LOI DU 23 MARS 2006 RELATIVE A L'EGALITE SALARIALE ENTRE HOMMES ET FEMMES.

Article 4
« Dans les entreprises visées au premier alinéa, l'employeur est également tenu d'engager chaque année une négociation sur les objectifs en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans l'entreprise […]. Cette négociation porte notamment sur les conditions d'accès à l'emploi, à la formation professionnelle et à la promotion professionnelle, les conditions de travail et d'emploi […]. »

QUEBEC - LOI DU 21 NOVEMBRE 1996 SUR L'EQUITE SALARIALE.

Article 1
« La présente loi a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine. […] »

DOCUMENT 4 : QUESTIONNAIRE « DIS-MOI TON MÉTIER ET JE TE DIRAI TON SEXE ! »

Selon toi, les métiers ci-dessous sont-ils pratiqués plutôt par les hommes, plutôt par les femmes ou par les deux ? Et à quelle proportion (%) ?

	Femmes	Hommes
Instituteur/trice	%	%
Vendeur/se	%	%
Infirmier/ère	%	%
Secrétaire	%	%
Ingénieur	%	%
Mécanicien/ne	%	%
Nettoyeur/se	%	%
Policier/ère	%	%
Téléphoniste	%	%
Ebéniste	%	%
Caissier/ière	%	%

Source : *Femmes/hommes dans le monde*, Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, direction de l'égalité des chances.

DOCUMENT 5 : LES PROFESSIONS LES PLUS MASCULINES ET LES PLUS FÉMININES (BELGIQUE)

Métiers principalement masculin ou féminin (1993 - 2006)

Source : SPF Économie – Direction générale Statistique et Information économique.

Proportion de femmes (en % du total) pour certaines professions	1993	1999	2006
Femme de ménage	96,5%	97,8%	>99%
Maîtresse d'école maternelle	98,2%	>99%	98,7%
Garde enfant et aide-ménagère	98,0%	98,6%	98,3%
Aide-soignante et aide infirmière	91,5%	82,3%	94,1%
Secrétaire	93,6%	94,0%	93,5%
Infirmière	90,6%	87,8%	88,8%
Nettoyeuse	90,6%	87,8%	87,5%
Hôtesse de l'air et stewardess	80,7%	81,1%	83,8%
Diététicienne	>99%	96,8%	83,7%
Caissière, guichetière	78,0%	80,0%	80,9%
Institutrice	71,8%	76,7%	79,4%
Coiffeuse et esthéticienne	76,0%	77,2%	78,3%
Vendeuse et employée de magasin	78,9%	76,7%	75,5%
Assistante sociale	76,8%	74,2%	73,3%
Téléphoniste	86,1%	72,7%	71,7%
Proportion d'hommes (en % du total) pour certaines professions	**1993**	**1999**	**2006**
Ouvrier du bâtiment	>99%	>99%	>99%
Électricien	96,8%	>99%	>99%
Charpentier, menuisier et parqueteur	>99%	98,5%	>99%
Plombier	>99%	99,0%	98,8%
Mécanicien de véhicule	97,9%	97,4%	98,6%
Soudeur et découpeur	99,0%	98,4%	97,7%
Docker, chargeur et déchargeur de port	97,8%	>99%	97,1%
Balayeur et éboueur	98,4%	96,3%	96,8%
Ébéniste	95,5%	89,9%	95,7%
Bûcheron et travailleur forestier	>99%	>99%	95,1%
Électromécanicien	95,3%	93,2%	93,9%
Chauffeur d'autobus	96,1%	95,6%	90,7%
Métallurgiste	96,4%	95,1%	89,2%
Boucher	89,5%	84,6%	88,5%
Contremaître et chef d'équipe	92,2%	90,8%	88,1%
Ingénieur	93,9%	90,5%	87,3%
Policier (et gendarme)	97,9%	91,2%	81,8%

DOCUMENT 6 : DONNÉES STATISTIQUES SUR L'EMPLOI DES FEMMES EN EUROPE

Tableau 1 : L'emploi des femmes et des hommes en Europe (2005-2006)
Source : Eurostat, 2006.

	Taux de chômage, janvier 2006*		Taux d'emploi, 2005		Salariés à temps partiel en % de l'emploi total, 2005		% de femmes cadres dans le nombre total de cadres, 2005	Ecart de rémunération homme/femme en %, 2005**
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
UE25	9,6	7,6	56,3	71,2	32,6	7,3	32,1	15
Belgique	9,7	7,6	54,1	67,7	40,7	7,1	32,9	6
Danemark	5,0	3,8	70,8	80,1	32,7	12,8	23,0	17
France	10,1	8,3	57,9	69,0	30,9	5,7	37,1	12
Italie	9,7	6,0	45,4	70,2	25,7	4,5	31,9	7
Lituanie	7,3	6,6	59,2	66,3	8,5	4,6	42,7	16
Pays-Bas	5,0	4,3	66,4	79,9	75,3	22,6	25,6	19
Finlande	8,8	7,7	67,4	71,0	18,5	9,1	29,7	20
Royaume-Uni	4,5	5,4	65,8	77,3	43,1	10,6	34,5	22

* Belgique, Danemark : décembre 2005, Royaume-Uni : novembre 2005, Italie : troisième trimestre 2005
** Données rapportées à des équivalents temps plein. Finlande : 2003

DOCUMENT 7 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LES TRAVAILLEURS À TEMPS PARTIEL

Tableau 2 : Travailleurs à temps partiel en Belgique en % (2004-2007)
Source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (Enquêtes sur les forces de travail).

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Hommes et Femmes	20,3	21,6	22,6	23,4	23,8	23,7
Hommes	5,6	6,4	6,9	7,8	7,7	7,8
Femmes	39,5	41,0	42,4	42,6	43,3	42,6

Tableau 3 : Travailleurs à temps partiel en France, selon la durée (2007)
Source : Insee, enquêtes Emploi du 1er au 4ème trimestre 2007.

Durée hebdomadaire moyenne de travail	Femmes (en milliers)	Hommes (en milliers)	Part des femmes (en %)	% de la population active féminine occupée
Moins de 15 heures	529	144	78,7	4,4
De 15 à 29 heures	1 994	420	82,6	16,6
30 heures ou plus	1 105	207	84,2	9,2
Ensemble	3 633	778	82,4	30,2

DOCUMENT 8 : DONNÉES STATISTIQUES SUR LES SALAIRES

Tableau 4 - Salaires mensuels bruts moyens des travailleurs à temps plein, en Belgique (2006)

Source : SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique (Enquête sur la structure et la répartition des salaires).

Salaire mensuel brut (en €)	Belgique	Région de Bruxelles –Capitale	Région flamande	Région wallonne
Total	2.766	3.201	2.715	2.574
Femmes	2.491	2.876	2.371	2.386
Hommes	2.846	3.351	2.808	2.620

Tableau 5 - Salaire net annuel moyen (en €) selon le sexe et la catégorie socio professionnelle dans le secteur privé et semi-public, en France (2006)

Source : Insee, DADS 2006.

	Femmes	Hommes	Rapport des salaires Femmes/Hommes (en %)
Cadres	37 917	49 304	77
Professions intermédiaires	21 787	24 782	88
Employés	16 019	16 983	94
Ouvriers	14 529	17 480	83
Ensemble	20 201	24 902	81

DOCUMENT 9 : QUESTIONNAIRE « LES MÉTIERS AU FÉMININ »

Quelques exemples

Un docteur : une docteur
Un député : une députée
Un écrivain : une écrivaine
Un maçon : une maçonne
Un ministre : une ministre
Un marin : une marin

Pour la liste complète des noms de métiers, grade ou titre féminisés, il faut se référer

• Pour la Belgique : au site de la Communauté française :
http://www2.cfwb.be/franca/femini/feminin.htm

• Pour la France : au guide de féminisation, *Femme j'écris ton nom.*

Et toi, comment dis-tu…

Un aviateur : une …
Un chasseur : une …
Un juge : une …
Un directeur : une …
Un facteur : une …
Un professeur : une …
Un mécanicien : une …
Un infirmier : une …
Un ingénieur : une …
Un marin : une …
Un artisan : une …
Un plombier : une …
Un policier : une …
Un inspecteur : une …

DOCUMENT 10 : LES RÈGLES DE FÉMINISATION DES NOMS DE MÉTIER

La Belgique et la France ont édité chacune un guide des règles selon lesquelles peuvent être féminisés les noms qui n'existaient jusqu'alors qu'au masculin. Les règles sont globalement les mêmes pour tous les pays francophones, à quelques exceptions près. Pour le détail complet des règles en vigueur dans chaque pays, il faut se reporter aux guides :

• *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, éditée en 1997 par le ministère de la Communauté française de Belgique (et réactualisée 2005).

• *Femme, j'écris ton nom*. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, édité en 1999 en France.

La féminisation des noms se forme par l'application de deux types de règles :
1- des règles morphologiques (1 à 4)
2- des règles syntaxiques (5 et 6)

1. Pour les noms se terminant au masculin par une voyelle

1.1. De manière générale

Le féminin est formé par l'adjonction d'un -e final à la forme masculine
Ex. : une chargée de cours, une députée, une préposée, une apprentie.

1.2. Si la voyelle terminant le masculin est déjà –e

La forme féminine est identique à la forme masculine (forme épicène)
Ex. : une aide, une architecte, une comptable, une dactylographe, une diplomate, une ministre, une secrétaire.

Remarque : On ne crée plus de nouveaux mots en -esse, le procédé paraissant vieilli, voir dévalorisant. Toutefois, les emplois consacrés par l'usage sont toujours admis.
Ex. : une poétesse.

1.3. Si la voyelle est –a, –o (et –u)

La forme féminine est identique à la forme masculine
Ex. : une para (commando), une dactylo, une imprésario.

2. Pour les noms se terminant au masculin par une consonne

2.1. De manière générale

Le féminin se construit par l'adjonction d'un –e final à la forme masculine
Ex. : une agente, une artisane, une avocate, une échevine, une experte, une lieutenante, une magistrate, une marchande, une présidente, une principale.

Cette règle générale s'assortit dans certains cas de conséquences orthographiques :
• redoublement de la consonne finale :
Ex. : une contractuelle, une chirurgienne, une mécanicienne, une pharmacienne, une maçonne.
• modification de la dernière consonne,
Ex. : une créative, une sportive, une syndique.
• l'apparition d'un accent grave :
Ex. : une conseillère, une huissière, une officière, une ouvrière, une préfète.

Remarque 1 : L'adjonction du -e est facultative pour les termes issus des comparatifs latins : une junior(e), une major(e), une sénior(e).

Remarque 2 : Quelques cas particuliers : une chef, une conseil (juridique), une écrivain (ou une écrivaine), une mannequin, une marin, une médecin.

2.2. Lorsque le nom masculin se termine par –eur

a.- La forme féminine se termine par -euse lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantique direct :
Ex. : une carreleuse, une chercheuse, une contrôleuse, une vendeuse.

Remarque : Les quelques noms formés sur une base nominale sont féminisés de la même façon : ex. : une avionneuse, une camionneuse, une chroniqueuse, une pisteuse…

b.- La forme féminine est identique à la forme masculine lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom (Belgique). En France, on a le choix entre cet emploi et l'adjonction d'un -e à la finale.
Ex. : une docteur(e), une ingénieur(e), une procureur(e), une professeur(e).

Remarque : Cas particuliers : une ambassadrice, une chroniqueuse.

2.3. Lorsque le nom masculin se termine par -teur

a.- La forme féminine se termine par -teuse lorsqu'il existe un verbe correspondant qui comporte un t dans sa terminaison.
Ex. : une acheteuse, une rapporteuse, une toiletteuse.

Remarque : Cas particuliers : une éditrice, une exécutrice, une inspectrice.

b.- La forme féminine se termine par -trice lorsqu'il n'existe aucun verbe correspondant ou lorsque le verbe correspondant ne comporte pas de t dans sa terminaison.
Ex. : une agricultrice, une animatrice, une auditrice, une calculatrice, une compositrice, une conductrice, une conservatrice, une correctrice, une curatrice, une dégustatrice, une détectrice, une directrice, une éditrice, une formatrice, une inspectrice, une institutrice, une tutrice, …

Remarque : La règle s'applique aux noms empruntés à l'anglais, qu'ils soient francisés ou non: *reporter, reporteur/reportrice ; supporter, supporteur/supportrice.*

3. Mots empruntés à une langue étrangère

Pour les mots empruntés à une langue étrangère dans l'intégralité de leur signe, sans adaptation morphologique, la forme féminine est identique au masculin.
Ex. : une clown, une gourou, une imprésario, une jockey, une judoka…

4. Cas particuliers

Lorsque le nom désigne de manière explicite la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin : *un confrère/une consoeur ; un garçon (boucher, d'étage…)/une fille (bouchère, d'étage…) ; un homme (d'entretien, -grenouille)/ une femme (d'entretien, -grenouille…).*

Remarque : Cette règle s'efface bien évidemment devant l'usage consacré : l'équivalent féminin de garçon de café est serveuse.

5. Le déterminant

On recourt systématiquement aux déterminants féminins.
Ex. : une architecte, la comptable, cette présidente, une agente de change.

6. Les adjectifs et les participes

Les adjectifs et les participes en relation avec les noms concernés s'accordent systématiquement au féminin, y compris dans les appellations professionnelles complexes.
Ex. : une conseillère principale, une contrôleuse adjointe, une ingénieur technicienne, une première assistante, la doyenne s'est montrée intéressée, la présidente directrice générale.

DOCUMENT 11 : L'ACCÈS DES FILLES À L'ENSEIGNEMENT EN QUELQUES DATES (BELGIQUE)

1864	Isabelle Gatti de Gamond fonde la première école secondaire pour les filles à Bruxelles, avec un enseignement proche de celui des garçons.
1880	L'Université Libre de Bruxelles s'ouvre aux femmes, suivie par l'Université de Liège (1881), l'Université de Gand (1882) et l'Université Catholique de Louvain (1920).
1889	Un enseignement ménager est crée pour les filles, les préparant à la vie domestique.
1914	L'enseignement primaire est obligatoire pour les garçons et les filles.
1922	Le 4ème degré (12-14 ans) de l'enseignement primaire obligatoire est organisé: 3 orientations (agricole, industrielle et commerciale) pour les garçons ; 1 seule orientation (ménagère) pour les filles.
1925	Les écoles moyennes pour filles sont transformées en lycées et leur programme devient le même que celui des athénées pour garçons : désormais les jeunes filles pourront aller à l'Université sans devoir faire un jury central.
1947	Les femmes diplômées en droit peuvent désormais exercer comme avocate.
Années 60	Les écoles deviennent mixtes. Mais la mixité ne sera obligatoire dans l'enseignement officiel qu'en 1970.
1978	La loi du 4 août 1978 impose que la formation professionnelle devienne, comme les autres formes d'enseignement, accessible de manière égale aux filles et aux garçons.
1983	L'école devient obligatoire jusqu'à 18 ans.

Sources : *Garçon ou fille… un destin pour la vie ?, Belgique, 1830-2000* , AVG-Carhif, 2009 et *Femmes/hommes dans le monde*, Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, direction de l'égalité des chances.

DOCUMENT 12 : LA LETTRE DE MARC LÉPINE (TUEUR DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE) ET DES FORUMS EN 2009.

Sur le corps de Marc Lépine, après son suicide, cette lettre a été retrouvée. D'abord cachée à la presse ainsi que la liste des femmes qu'il rêvait de tuer, elle a été rendue publique plus tard.
La liste a été publiée dans la presse et la lettre elle-même a été déposée par une main anonyme (et sans doute policière) dans la boîte aux lettres d'une féministe.

Le texte est intégral, orthographe comprise.

« Excusez les fautes. J'avais 15 minutes pour l'écrire

Veillez noter que si je me suicide aujourd'hui 89/12/06 ce n'est pas pour des raisons économiques (car j'ai attendu d'avoir épuisé tout mes moyens financiers refusant même de l'emploi) mais bien pour des raisons politiques. Car j'ai décidé d'envoyer Ad Patres les féministes qui m'ont toujours gaché la vie. Depuis 7 ans que la vie ne m'apporte plus de joie et étant totalement blasé, j'ai décidé de mettre des bâtons dans les roues à ces viragos.

J'avais déjà essayés dans ma jeunesse de m'engager dans les Forces comme élève-officier, ce qui m'aurais permit de possiblement pénétrer dans l'arsenal et de procédé Lortie dans une rassia. Ils m'ont refusé because associal. J'ai donc attendu jusqu'a ce jour pour mettre à exécution mes projets. Entre temps, j'ai continué mes études au grès du vent car elles ne m'ont jamais intéressée sachant mon destin à l'avance. Ce qui ne m'a pas empécher d'avoir de très bonnes notes malgré ma théorie de travaux non remis ainsi que la carence d'étude avant les examens.

Même si l'épitète Tireur Fou va m'être attribué dans les médias, je me considère comme un érudit rationnel que seul la venu de la Faucheuse on amméné à posé des gestes extrèmistes. Car pourquoi persévéré à exister si ce n'est que faire plaisir au gouvernement. Etant plûtot passéiste (Exception la science) de nature, les féministes ont toujours eux le dont de me faire rager. Elles veulent conserver les avantages des femmes (ex. assurances moins cher, congé de maternité prolongé précédé d'un retrait préventif, etc.) tout en s'accaparant de ceux des hommes.

Ainsi c'est une vérité de la palice que si les Jeux olympiques enlevaient la distinction Homme/Femme, il n'y aurait de Femmes que dans les compétitions gracieuses. Donc les féministes ne se battent pas pour enlever cette barrière. Elles sont tellement opportunistes qu'elles ne négligent pas de profiter des connaissances accumuler par les hommes au cours de l'histoire. Elles essai toutefois de travestir celles-ci toute les fois qu'elles le peuvent. Ainsi l'autre jour j'ai entendu qu'on honoraient les canadiens et canadiennes qui ont combattus au front pendant les guerres mondiales. Comment expliquer cela alors que les femmes n'étaient pas autorisés à aller au front??? Va-t-on entendre parler des légionnaires et galériennes de César qui naturellement occuperont 50% des effectifs de l'histoire malgré qu'elles n'a jamais exister. Un vrai Casus Belli.

Désoler pour cette trop compendieuse lettre.

Marc Lépine

(Suit une liste de 19 noms dont Monique Simard et Francine Pelletier qui en témoignent dans le film)

Ont toutes Failli disparaitre aujourd'hui. Le manque de temps (car je m'y suis mis trop tard) à permis que ces féministes radicales survives.

Alea Jacta Est »

EXTRAITS DE FORUMS SUR INTERNET EN 2009

1
Il y en a marre de voir que rien ne bouge pour les hommes, marre de voir que qu'on peut nous frapper et en rigoler, marre qu'on nous réserve que les boulots les plus difficile, qu'on peut nous obliger à une paternité, marre que les maladies masculines dispose rarement de prévention (même si elles sont plus meutrières), marre qu'on nous interdise de voir nos enfant juste parce qu'on a une bite, mparre que le sexisme ne soit jamais reconnu quand il touche les hommes, marre qu'on interdise aux hommes certains lieux, certains sports, marre qu'on nous montre a moitier nus dans la pub, marre qu'on nous traite pas comme parent quand on est père, marre d'etre stigmatisé violent, agressuer juste parce que j'ai une bite....et je m'arrete, sinon je crois que j'vais déprimer.

2
Puisque les arguments humanistes ne suffisent pas, faut il que les masculinistes francais fasse comme les masculinistes Québéquois, obligés de s'accrocher a des ponts ou à des bâtiments publics, obligés d'employer des méthodes radicales pour se faire entendre et reconnaitre?

3
Au Quebéc, il fut un temps, ou la condition masculine étaient la même qu'en France actuellement. Les masculinistes étaient ignorés, les violences faites aux hommes encouragées, moquées. Les droits des pères peu dévellopés etc
Les masculinistes ont alors décider d'employer les grands moyens, en se deguisant en super héros et en allant s'accrocher à des ponts, des batiments, bloquant ainsi les routes.

d'où ma question: puisque les masculinistes francais n'arrivent pas a se faire entendre en restant sage et bien gentils et donc les lois pour améliorer la condition masculine sont proches du néant, doivent ils revoir leur méthodes et s'inspirer de ce qu'on fait les masculinistes Quebequois?

4
Mais en me penchants sur ces problèmes j'ai constaté que malheuresement, il n'y a pas d'autres moyens, que les masculinistes Québequois ont tout essayé en vain, avant d'en arriver là et quand la dernière solution reste celle ci et bien on se doit de l'utiliser.

Alors, je le regrette, mais malheureusement je pense que oui, il faut etre davantage etre radical au moins temporairement et je le précise, uniquement sur les moyens de commuinications, et sur la forme,surtout pas sur le fond.

5
C’est la faute aux féministes si les hommes sont en déroute

6
non seulement Marc Lépine n’était pas sexiste, comme l’ont affirmé les médias mais il se battait contre le sexisme féministe

7
Nous avons passé le point de non retour. Trop d’enfants non-nés ont été massacrés par des avorteuses. Trop d’enfants sont remisés dans des garderies. Trop de femmes ont vu leur instinct maternel ridiculisé. Trop d’hommes ont été injustement stéréotypés et faussement accusés (de viol, de violence, d’abus de toutes sortes).

L’idéologie féministe domine les grands médias (traditionnels), le monde universitaire et les bureaucraties gouvernementales. La voix stridente de la Sororité fémi-sexiste fait la loi dans nos lieux de travail, dans nos écoles et même dans nos foyers.

Il n’y a rien du féminisme contemporain qui peut légitimement être considéré comme faisant la promotion de l’égalité entre les genres (sexuels). Il y a plus de 20 ans que la soi-disant recherche de l’égalité, par les féministes, fut remplacée par la rhétorique néo-marxiste de la « libération de la femme » et de la croissance perpétuelle du « pouvoir des femmes.

DOCUMENT 13 : EXTRAITS D'ARTICLES SUR LA SÉGRÉGATION SEXUÉE À L'ÉCOLE

« Des filières et des études se féminisent à toute allure. D'autres demeurent des bastions masculins. Les taux d'échecs des unes et des autres suivent des courbes opposées. Le retard des garçons est « *généralisé* ». […]

Mais ce n'est pas tout. Accueillant des élèves qui sont déjà sur les « rails » d'une société qui prône l'égalité des genres sans l'assurer vraiment, l'école ne contribue pas à renverser la vapeur. Au contraire. « *La ségrégation sexuée s'effectue à tous les niveaux via des mécanismes subtils de familiarité, de choix, de goût, ou encore de processus discriminatoires discrets* », souvent à l'insu des enseignants, dit le rapport. Par exemple, des manières différentes de régler un conflit, selon qu'il implique un garçon ou une fille… »

Michel De Muelenaere, « L'école des clichés tient bon », *Le Soir*, 10 mai 2007.

« En 2004, une chercheuse spécialisée dans les questions de « genre » est venue travailler à Järfälla [en Suède] dans le cadre d'un programme gouvernemental sur l'égalité des sexes. Pendant plusieurs mois, elle a filmé les activités, observé l'accueil des enfants le matin, assisté aux repas de midi. Et ses conclusions ont stupéfié les éducateurs : sans en avoir conscience, ils réservaient aux filles et aux garçons un traitement bien différent.

Les adultes laissaient ainsi beaucoup plus de place aux garçons, qui utilisaient en moyenne les deux tiers du temps de parole. Lors des échanges avec les enfants, les éducateurs acceptaient sans difficulté que les garçons interrompent les filles alors qu'ils demandaient aux filles d'attendre patiemment leur tour. Enfin, ils avaient deux registres de discours : des phrases courtes et directives pour les garçons, des discours plus longs et plus détaillés pour les filles.

Lors des repas, ces différences tournaient à la caricature : les films tournés en 2004 montrent des petites filles de 3 ou 4 ans servant docilement des verres de lait ou des assiettes de pommes de terre à des petits garçons impatients. Une répartition des rôles encouragée, bien involontairement, par les éducateurs. »

Anne Chemin, « L'égalité des sexes à bonne école », *Le Monde*, 14 novembre 2008.

DOCUMENT 14 : UN SCÉNARIO TYPIQUE DE CONSEIL DE CLASSE

« Au conseil de classe du troisième trimestre, on examine les cas de Virginie et de Julien, élèves de seconde (4ème secondaire en Belgique), qui demandent une première scientifique (5ème secondaire en Belgique).
Dans l'ensemble, leur niveau scolaire est comparable et leurs résultats dans les matières scientifiques se situent autour de la moyenne. On sait que Virginie veut devenir professeur des écoles. Quant à Julien, il n'a pas encore de projet précis. Le conseil de classe décide d'accorder une première S [scientifique] à Julien et une première ES [éducation sociale] à Virginie. »

Le Bulletin officiel du 2 novembre 2000, n°10, Hors-série

DOCUMENT 15 : LES FEMMES ET LA POLITIQUE EN QUELQUES DATES

1793	Le suffrage « universel » est instauré en France. Mais les femmes sont exclues de la citoyenneté au même titre que les mineurs et les domestiques.
1863	Les femmes obtiennent le droit de vote en Suède.
1919	Le suffrage devient universel en Belgique mais seulement pour les hommes. Seul un nombre limité de femmes (veuves de guerre, anciennes prisonnières de guerre, …) obtiennent le droit de vote aux élections nationales.
1920	En Belgique, les femmes deviennent éligibles à tous les niveaux de pouvoir. Elles obtiennent également le droit de vote aux élections communales… sauf les prostituées.
1944	En France, les femmes obtiennent le droit de vote.
1948	En Belgique, le suffrage universel s'applique également aux femmes
1973	Les femmes obtiennent le droit de vote en Suisse.
2000	Le principe de l'égalité des hommes et des femmes est inscrit dans la Constitution belge.
2002	En Belgique, les lois du 18 juillet 2002 visent à assurer une présence égale des hommes et des femmes sur les listes électorales.

DOCUMENT 16 : AFFICHETTE DES SUFFRAGETTES ANGLAISES (VERS 1912)

« Ce qu'une femme peut être sans avoir le droit de vote. Ce qu'un homme peut avoir été sans perdre le droit de vote », vers 1912. Coll. The Women's Library - London Metropolitan University, Londres.

Paru dans *Garçon ou fille… un destin pour la vie ?* Belgique, 1830-2000 , AVG-Carhif, 2009.

DOCUMENT 17 : EXTRAIT DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (1948)

Déclaration Universelle des droits de l'homme, 1948

[..] Considérant que, dans la Charte, les peuples des Nations unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande […].

DOCUMENT 18 : LA REPRÉSENTATION DES FEMMES EN POLITIQUE INSCRITE DANS LA LOI

Loi du 6 juin 2000 dite « sur la parité » (France)

Cette loi vise à une égale représentation des femmes et des hommes sur les listes électorales, grâce à la révision de deux articles de la Constitution :

Article 3
Il a été ajouté que « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ».

Article 4
Il a été précisé que « les partis et groupements politiques contribuent à la mise en œuvre de ce principe dans les conditions déterminées par la loi ».

Cette réforme de la Constitution française marque un passage historique : en introduisant le mot « femme » dans l'article 3 de la Constitution, le texte renverse la notion de « citoyen abstrait » qui assimilait en réalité le modèle masculin. Plutôt que de parler de citoyen, ce texte reconnaît désormais la citoyenne femme autant que le citoyen homme.

Loi du 18 juillet 2002 relative à la présence des femmes et des hommes sur les listes électorales (Belgique)

Article 117bis
« Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Les deux premiers candidats de chacune des listes doivent être de sexe différent. »

DOCUMENT 19 : EXTRAITS DU « MANIFESTE DES 343 » (1971)

« Un million de femmes se font avorter chaque année en France.
Elles le font dans des conditions dangereuses en raison de la clandestinité à laquelle elles sont condamnées, alors que cette opération, pratiquée sous contrôle médical, est des plus simples.
On fait le silence sur ces millions de femmes.
Je déclare que je suis l'une d'elles. Je déclare avoir avorté.
De même que nous réclamons le libre accès aux moyens anticonceptionnels, nous réclamons l'avortement libre. […]

Avortement
C'est une affaire de bonnes femmes, quelque chose comme la cuisine, les langes, quelque chose de sale. […]
Il va de soi que nous n'avons pas comme les autres êtres humains le droit de disposer de notre corps. Pourtant notre ventre nous appartient.
L'avortement libre et gratuit n'est pas le but ultime de la lutte des femmes. Au contraire il ne correspond qu'à l'exigence la plus élémentaire, ce sans quoi le combat politique ne peut même pas commencer. Il est de nécessité vitale que les femmes récupèrent et réintègrent leur corps. Elles sont celles de qui la condition est unique dans l'histoire : les êtres humains qui, dans les sociétés modernes, n'ont pas la libre disposition de leur corps. Jusqu'à présent, seuls les esclaves ont connu cette condition.[…]

L'avortement libre et gratuit c'est :
[…] une étape pour parvenir au contrôle complet de la production des enfants. Les femmes comme tous les autres producteurs ont de fait le droit absolu au contrôle de toutes leurs productions. Ce contrôle implique un changement radical des structures mentales des femmes et un changement non moins radical des structures de la société.
1. Je ferai un enfant si j'en ai envie, nulle pression morale, nulle institution, nul impératif économique ne peut m'y contraindre. Cela est mon pouvoir politique. Comme tout producteur, je peux, en attendant mieux, faire pression sur la société à travers ma production (grève d'enfants).
2. Je ferai un enfant si j'en ai envie et si la société dans laquelle je le fais naître est convenable pour moi, si elle ne fait pas de moi l'esclave de cet enfant, sa nourrice, sa bonne, sa tête de Turc.
3. Je ferai un enfant si j'en ai envie, si la société est convenable pour moi et convenable pour lui, j'en suis responsable, pas de risques de guerres, pas de travail assujetti aux cadences. […] **»**

Le «Manifeste des 343 salopes» paru dans Le Nouvel Observateur, n°334, 5 avril 1971.

DOCUMENT 20 : LES ACQUIS DE LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

Loi Neuwirth du 28 décembre 1967 (France)

Article 1
« […] Peuvent seuls être vendus les produits, médicaments ou objets contraceptifs ayant fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché accordée par le ministre chargé de la santé publique. »

Loi Veil promulguée le 17 janvier 1975 (France)

Article L. 162-1
« La femme enceinte que son état place dans une situation de détresse peut demander à un médecin l'interruption de sa grossesse. Cette interruption ne peut être pratiquée qu'avant la fin de la dixième semaine de grossesse. »

Loi Lallemand-Michielsen du 3 avril 1990 (Belgique)

« La loi n'autorise pas les interruptions volontaires de grossesse, elle prévoit que celles-ci ne seront plus une infraction au Code Pénal si elles se déroulent dans certaines conditions. »

DOCUMENT 21 : LES ACQUIS DE LA RÉVOLUTION FÉMINISTE

En terminant son film « la domination masculine », Patric Jean a rédigé un manifeste des hommes que l'on peut signer en ligne sur :

http://www.ladominationmasculine.net/petition-des-hommes.html.

L'idée lui est venue en tournant la séquence du souper féministe à Montréal. Hélène Pedenault qui y participait raconta son rêve de voir un jour des hommes manifester pour les droits des femmes. Elle décéda quelques mois plus tard et ce manifeste est donc une manière aussi de lui rendre hommage.

Il a été signé par des centaines d'hommes.

LE MANIFESTE

Nous, soussignés, des hommes,
vivant en ce début de XXIème siècle, déclarons ce qui suit :

Nous considérons comme obsolètes les valeurs traditionnelles de domination des femmes par les hommes qui sévissent dans toutes les civilisations et toutes les classes sociales. Nous déclarons que l'égalité entre les hommes et les femmes est un but juste et légitime, et qu'il est nécessaire de tout mettre en place pour y parvenir immédiatement.

Nous condamnons toute violence familiale dont les femmes et les enfants représentent l'immense majorité des victimes. Nous condamnons toute théorie qui justifierait ces violences ou en ferait porter la responsabilité même partielle par les victimes.
Nous condamnons fermement toute théorie justifiant des actes sexuels entre adultes et enfants ou minimisant les conséquences du viol. Nous condamnons tout type de harcèlement moral et sexuel dont les femmes font souvent les frais.

Nous déclarons injustes les livres et jouets pour enfants représentant les femmes comme des ménagères ou des objets sexuels. Nous affirmons que ces représentations ne peuvent qu'encourager à la reproduction d'un système d'inégalités.
Nous affirmons qu'il est injuste que les tâches ménagères soient encore, dans leur grande majorité, effectuées par les femmes.
Nous considérons comme dégradante la publicité présentant les femmes à travers diverses connotations comme des objets sexuels à vendre ou à louer.

Nous déclarons honteux qu'il y ait encore chaque jour et en grand nombre des femmes et des enfants victimes de viols, de la part d'hommes dans presque tous les cas et très souvent bien connus de leur victime. Nous nous sentons insultés par toute idéologie qui présenterait les hommes en général comme des prédateurs sexuels naturels.

Nous déclarons que la prostitution est, dans tous les cas, une violence contre la personne qui se prostitue. Qu'elle semble être consentante, ou non. Nous considérons qu'il est injuste qu'une loi punisse les personnes prostituées.

Nous considérons que les préférences sexuelles doivent rester un choix privé et qu'aucun droit ne saurait être nié à une personne en raison de son homosexualité ou transsexualité.

Nous considérons qu'il est de première importance que les femmes, seules propriétaires de leur corps, puissent décider librement d'avoir ou non des enfants et qu'elles aient accès gratuitement à des aides en termes d'information et de planification des naissances et notamment qu'elles puissent avoir recours à l'IVG quel que soit l'endroit où elles vivent.

Nous trouvons injuste que bien que représentant la moitié de la population, les femmes soient encore peu présentes dans les instances politiques représentatives et dans les institutions symboliques de pouvoir. Nous considérons qu'il est injuste de voir les femmes quasi absentes des conseils d'administration et lieux de décision de grandes entreprises publiques et privées.
Nous pensons qu'il est symptomatique de voir les femmes totalement absentes des lieux de pouvoir dans le secteur de la finance et de la religion.

Nous trouvons injustifiable le fait que les femmes soient souvent moins payées que des hommes, à travail égal ; qu'elles soient exclues de certains métiers, qu'elles soient souvent orientées vers des filières de formation moins prestigieuses ; qu'elles subissent plus que les hommes le travail à temps partiel non désiré, le chômage et la pauvreté.

Nous trouvons regrettable toute prise de parole misogyne, sexiste ou généralement insultante envers les femmes (de même que raciste ou homophobe) et considérons qu'elle n'a pas sa place dans l'audiovisuel public ou dans une presse qui se veut respectueuse de la personne humaine.

Nous, soussignés, des hommes vivant en ce début de XXIème siècle, déclarons croire en une totale égalité avec toutes les femmes de par le monde, quels que soient leur âge, leurs croyances et leur origine.

DOCUMENT 22 : EXTRAITS DE TEXTES SUR LE RÔLE DOMESTIQUE DES FEMMES

« Je regarde comme funestes et stupides toutes nos rêveries d'émancipation de la femme. Je lui refuse tout espèce de droit et d'initiative politique. Je crois que, pour la femme, la liberté et le bien être consiste uniquement dans le mariage, la maternité, les soins domestiques, la fidélité de l'époux, la chasteté et la retraite. […] L'égalité politique des deux sexes, c'est-à-dire l'assimilation de la femme à l'homme dans les fonctions publiques, est un de ces sophismes que repoussent non pas seulement la logique, mais encore la conscience humaine et la nature des choses. […] Soyez donc ce qu'on demande de vous : douce, réservée, renfermée, dévouée, laborieuse, chaste, tempérante, vigilante, docile, modeste, et nous ne discuterons pas de vos mérites. Et que l'énumération de tant de vertus ne vous effraie pas : c'est toujours la même au fond qui vous revient : soyez ménagères, le mot dit tout. »

Pierre-Joseph Proudhon, *La pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*, 1875, cité par Béatrice Bottet, dans *Le p'tit dico de la misogynie*, Multitudes, Paris, 2002

« Quel plaisir pour les femmes, d'aller chercher paisiblement leurs enfants à l'école, de les ramener à la maison, de leur faire faire leurs devoirs, de les préparer pour la nuit, de mettre des fleurs sur la table afin que le mari, quand il revient de son travail, puisse trouver une atmosphère agréable… ».

Marcel Dassault (20ème siècle)

Regrettent au temps joli
Du poivre et sel du bigoudi
De ne pas avoir appris
La cuisine
Qui retient les petits maris
Qui s'débinent

Sur leurs cartes d'identité
Pour ret'nir l'amant joli
Qui s'débinent
Vont apprendre dès aujourd'hui
La cuisine

Léo Ferré, « La cuisine ».

DOCUMENT 23 : STATISTIQUES SUR LA RÉPARTITION DU TRAVAIL DOMESTIQUE ENTRE HOMMES ET FEMMES (BELGIQUE ET FRANCE)

Tableau 1 - Répartition des travaux domestiques en Belgique (en %)
Source : Eurostat 2006

	Femmes	Hommes
Préparation des repas	22	14
Vaisselle	8	6
Nettoyage et travaux d'entretien	21	13
Lessive et repassage	14	2
Jardinage	2	11
Bricolage	2	15
Courses et services	13	17
Soins des enfants	13	12
Autres travaux domestiques	5	10
Total des travaux domestiques	100	100

Tableau 2- Répartition des travaux domestiques, en France (en %)
Source : Eurostat 2006

	Femmes	Hommes
Préparation des repas	22	14
Vaisselle	8	6
Nettoyage et travaux d'entretien	21	13
Lessive et repassage	14	2
Jardinage	2	11
Bricolage	2	15
Courses et services	13	17
Soins des enfants	13	12
Autres travaux domestiques	5	10
Total des travaux domestiques	100	100

DOCUMENT 24 : STATISTIQUES DE L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES

Tableau 3 - Structure de l'emploi du temps journalier des femmes et des hommes* (2004)
Source : Eurostat 2006

	Travail rémunéré / études		Travaux domestiques		Travail total		Temps libre	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Belgique	**2h07**	**3h30**	**4h32**	**2h38**	**6h39**	**6h08**	**4h50**	**5h22**
Allemagne	2h05	3h35	4h11	2h21	6h16	5h56	5h24	5h52
France	**2h31**	**4h03**	**4h30**	**2h22**	**7h01**	**6h25**	**4h08**	**4h46**
Italie	2h06	4h26	5h20	1h35	7h26	6h01	4h08	5h08
Lituanie	3h41	4h55	4h29	2h09	8h10	7h04	3h49	4h50
Finlande	2h49	4h01	3h56	2h16	6h45	6h17	5h30	6h08
Royaume-Uni	2h33	4h18	4h15	2h18	6h48	6h36	5h04	5h32

• âgées de 20 à 74 ans.
• Ce tableau reporte le temps de travail sur sept jours même lorsqu'il est effectué sur cinq.

ANALYSE DU TABLEAU DU DOCUMENT 24

En Belgique, d'après les statistiques Eurostat 2006, si l'on prend en compte la population entre 20 et 74 ans (étudiants, travailleurs, chômeurs, retraités etc), on observe que :

• en moyenne, les hommes jouissent d'un emploi rémunéré de 10 heures hebdomadaires de plus que les femmes. (quarante heures par mois)

• les femmes effectuent 13 heures de travaux ménagers hebdomadaires de plus que les hommes

• au total (travail rémunéré et ménager) les femmes travaillent hebdomadairement quatre heures de plus que les hommes, mais sont beaucoup moins rémunérées puisqu'une grande partie de ce travail est gratuit.

• Mieux rémunérés, les hommes jouissent néanmoins de quatre heures hebdomadaires de loisirs en plus que les femmes.

En France, d'après les statistiques Eurostat 2006, si l'on prend en compte la population entre 20 et 74 ans (étudiants, travailleurs, chômeurs, retraités etc), on observe que :

• en moyenne, les hommes jouissent d'un emploi rémunéré de 10 heures trente hebdomadaires de plus que les femmes. (quarante heures par mois)

• les femmes effectuent 15 heures de travaux ménagers hebdomadaires et bénévoles de plus que les hommes

• au total (travail rémunéré et ménager) les femmes travaillent hebdomadairement quatre heures cinq de plus que les hommes, mais sont beaucoup moins rémunérées puisqu'une grande partie de ce travail est gratuit.
Mieux rémunérés, les hommes jouissent néanmoins de quatre heures vingt-cinq hebdomadaires de loisirs en plus que les femmes.

DOCUMENT 25 : STATISTIQUES DE L'EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES ET DES HOMMES EN EUROPE

Utilisation du temps des fammes et des hommes 25-44 ans dans les pays de l'Union européenne (minutes par jour)

Source : observatoire de la parité entre les femmes et les hommes - 10/08
Vie personnelle et familiale - Utilisation du temps

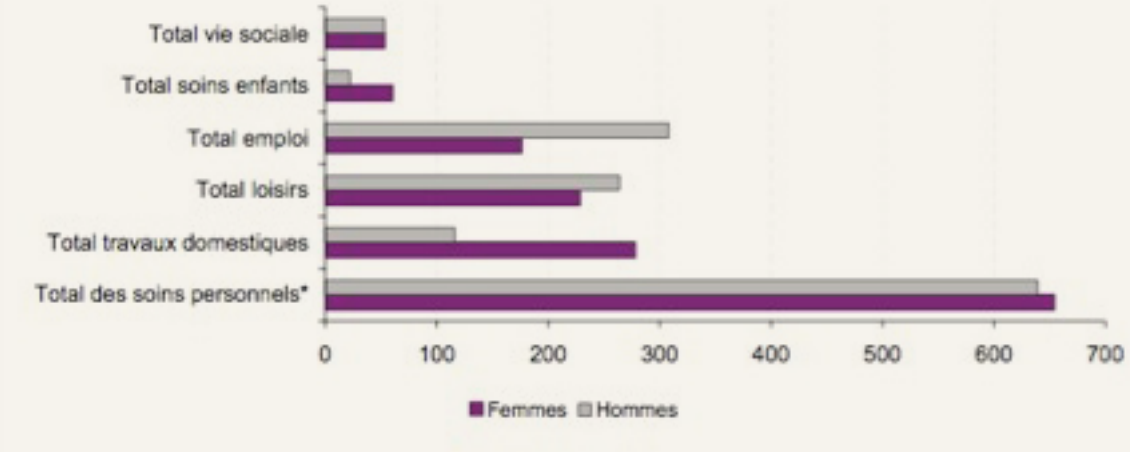

• Sont compris dans les soins personnels : le temps consacrés au sommeil, à la nourriture ou encore aux soins corporels

DOCUMENT 26 : EXTRAITS DE TEXTE SUR LES IDENTITÉS SEXUÉES, SERGE HÉFEZ

Voir aussi : www.ladominationmasculine.net à la page conférences.

« […] Des pères et des mères, des hommes et des femmes, qui souhaitent inconsciemment servir de modèle, reproduisent ainsi à leur insu avec leurs enfants, des schémas qu'ils combattent consciemment, et qui leur sont transmis depuis la nuit des temps. Sur un fond de similitude globale, des différences d'attitude apparaissent. Dès la naissance, les mères ont tendance à contraindre leurs filles à des heures régulières d'allaitement, alors qu'aux garçons, elles donnent le sein à la demande… !

Les pères encouragent les manifestations d'affection de leur petite fille et s'opposent à ce que leur garçon joue à des jeux jugés trop féminins, par exemple avec des poupées ; les mères par contre insistent pour que leur fille aide les autres enfants. À partir d'un même livre d'image, les parents racontent des histoires différentes à une fille ou à un garçon : les pères utilisent davantage de termes émotionnels quand ils s'adressent à leur fille. À l'école, les éducateurs sourient davantage et manifestent plus d'affection aux petites filles qu'aux petits garçons. Bref, le monde que nous leur offrons devient de plus en plus sexué.

Si l'on projette par exemple le film d'un bébé qui pleure à vingt adultes en leur demandant : « pourquoi cette petite fille pleure-t-elle ? », ils répondent tous : « parce qu'elle est triste », ou « parce qu'elle a du chagrin ». Si on leur demande « pourquoi ce petit garçon pleure-t-il ? », la réponse est immédiate : « parce qu'il est en colère ». […]

C'est dans cet univers très sexué le plus souvent de façon inconsciente, que se forgent et se différencient déjà les émotions des filles et des garçons : doux et délicat pour les unes, robuste et alerte pour les autres.

Dès trois ans, les enfants distinguent les sentiments de fille et les sentiments de garçons. Entre garçons ou entre filles, on se conditionne alors encore plus à la différence des sexes qu'à la maison ! À la maternelle, les filles s'efforcent de créer et de maintenir des liens, même au prix d'un gros effort personnel et n'hésitent pas à mettre en avant leurs propres imperfections et à valoriser les qualités de leurs camarades ; elles expriment plus facilement leurs émotions « négatives » (crainte, culpabilité, humiliation) ; les garçons choisissent des jeux où compétition et autopromotion sont valorisés. Le sexisme des enfants bat son plein entre deux et six ans : ils subissent tous les stéréotypes et y adhèrent fortement pour pouvoir se différencier.

[…] Toute l'identité sexuée se constitue dès la troisième année, même si la prise de conscience de son sexe est en ébauche depuis l'âge de 18 mois. Et tant pis pour ceux qui ne se sentent pas tout à fait appartenir à une espèce, ils n'auront qu'à en subir les conséquences ! […] »

Blog de Serge Héfez, « Compétences de filles ? Compétences de garçons ? », sur le site de *Libération*.

DOCUMENT 27 : LA PHILOSOPHE BEATRIZ PRECIADO

La Philosophe Beatriz Preciado est née en 1970 à Burgos, en Espagne.

« Beatriz Preciado serait-elle une révolutionnaire du XIXème ? Son ouvrage “Testo Junkie”, qui se définit comme un “essai corporel”, est l’histoire raisonnée d’une intoxication volontaire à la testostérone. Selon l’Etat, Beatriz Preciado est une “femme”. Mais selon l’auteure, elle est d’abord une victime. Car le fascisme vous assigne un sexe, sans vous demander votre avis. Telle est la définition du fascisme selon Beatriz Preciado.

« Je ne prends pas la testostérone pour me transformer en homme, mais pour trahir ce que la société a voulu faire de moi, pour ajouter une prothèse moléculaire à mon identité transgenre low-tech faite de godes, de textes, d’images en mouvement” […]. Elle entend déconstruire les différences de genre et de sexe, car “il n’y a ni hommes, ni femmes, de même qu’il n’y a ni hétérosexualité, ni homosexualité.” […] »

Fabrice Pliskin, « Monsieur Testo », *Le Nouvel Observateur*, 20 novembre 2008.

DOCUMENT 28 : « SHE BRUSHES DOLLY'S HAIR, HE PLAYS WITH HIS CARS »

LE MONDE, SUPPLÉMENT DU 16 OCTOBRE 2008

« On The King Jouet ("King Toy") Website, girls have a pink tab and boys a blue one. For girls, the Website suggests a chapter entitled *Busy About the House*, full of good ideas : « *Tidy, clean, prepare meals, a little washing-up, dolly's laundry* ». In the *Playing grown-up* section, King Jouet invites little girls to « *take care of baby, brush dolly's hair, play with make-up kits and typewriters, play school-teacher and shop-keeper, imagine a job* ».

As for boys, they're entitled to a whole other universe. They can play with pirates, do sport, or « *imitate a job : building site foreman, fireman, policeman, soldier, mechanic, truck driver, farmer, lab assistant, pilot* ». Marie Duru-Bellat comments in her book *Ecole de filles* (Girls'School) : « *Boys' games are linked to movement, the mechanical World, adventure and aggression. Those for girls are limited to the domestic and maternal arena, and lead them to situate themselves in a smaller space* ».

The universe of toys remains very gender specific. Sometimes girls adopt boys games, but the reverse is very rare. If stereotypes are still so strong, it is because couples, school and society continue to offer differentiated male and female role models. They are more demanding of girls regarding tidying up, cleaning and politeness. Conversely, they are more tolerant of self-affirmation and even aggressiveness among boys. […] »

Anne Chemin, *Le Monde*, supplément Women's Forum 2008, 16 octobre 2008.

DOCUMENT 29 : QUELQUES PUBLICITÉS

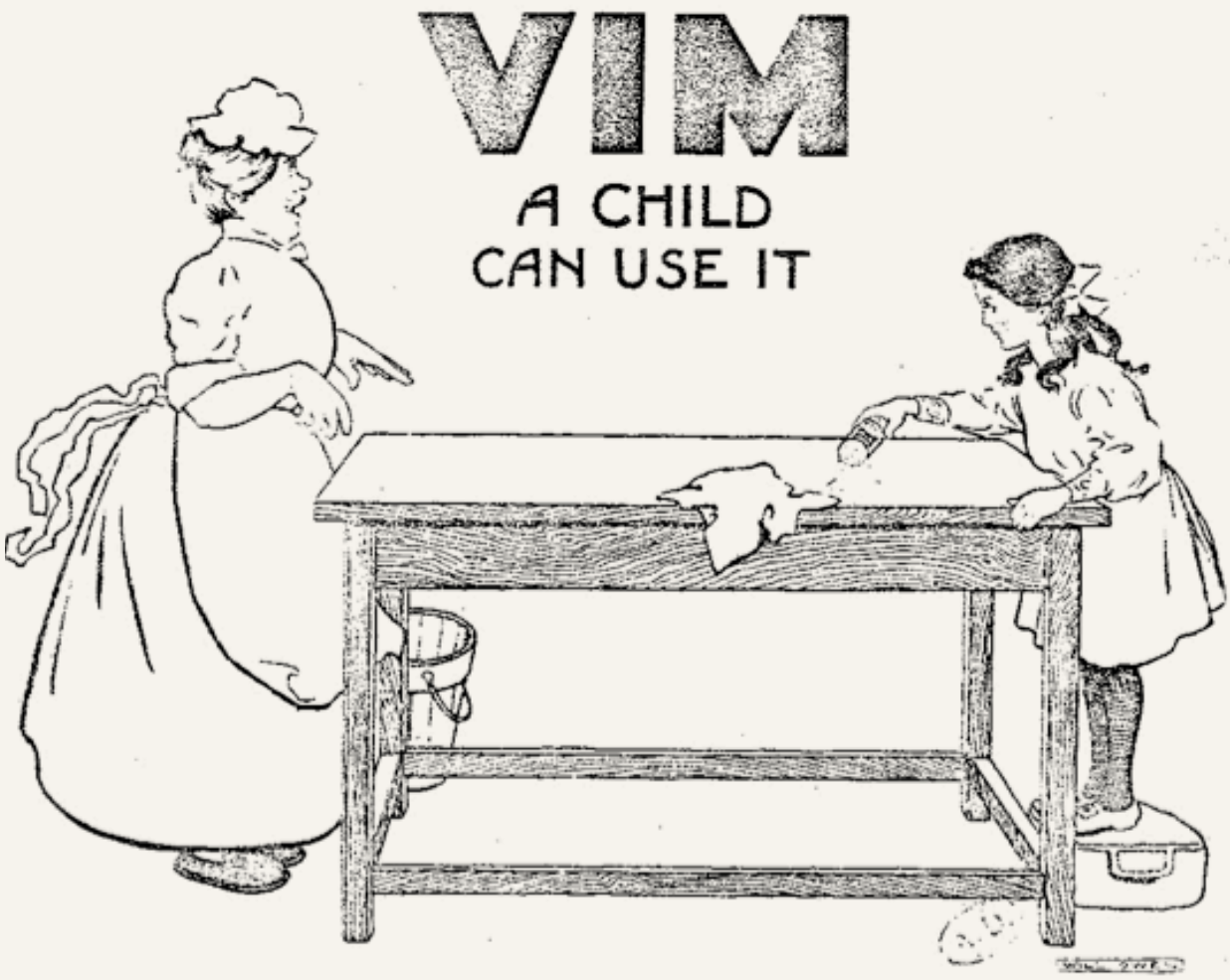

Publicité pour le produit de nettoyage Vim : « VIM : Un enfant peut l'utiliser ».

On prend un verre ensemble?
Gaan we samen iets drinken?
BIENVENUE
WELKOM
BIENVENUE
WELKOM
SIP
SIP
JULIE
THOMAS

Babette
Je La Lie
Je la fouette
et parfois
elle passe à
la casserole
Babette
Semi-épaisse

Publicité pour une eau de toilette Balenciaga

Publicité pour la location de DVDs envoyés par la poste.

Publicité pour Minopset Lady

Perrier
FOLLEMENT
PÉTILLANTE!
Perrier

DOCUMENT 30 : FICHE D'ANALYSE DES PUBLICITES

TYPE DE PRODUIT :

MARQUE :

IL EST ADRESSE AUX : Filles // Garçons // Indistinct

ELLE MONTRE :

- Un individu : Fille // Garçon
- Un groupe : Filles // Garçons I Mixte
- Une famille : Avec garçons et filles // Avec une fille // Avec un garçon

REPRESENTATION :

De la femme/fille :

- Femme objet
- Femme ménagère
- Femme "potiche"
- Femme-enfant
- Poupée mannequin
- Objet de désir
- Corps morcelé
- Animalisation
- Femme victime/violée
- Femme tentatrice
- Femme démon
- Prostituée
- Femme "supérieure"
- Femme esclave
- Femme/luxe

De l'homme/garçon :

- Homme objet
- Papa poule
- Macho obsédé
- Homme actif
- Homme violent
- Homme rassurant
- Homme "inférieur"
- Homme au foyer
- Morceau de corps
- Animalisation
- Homme esclave
- Homme/luxe

De la relation hommes-femmes :

- Égalitaire
- Dominante
- Sexuelle
- Utilitaire
- Libre
- Amoureuse
- Amicale
- De jalousie
- De possessio

SELON TOI, CETTE PUBLICITE :

- Fait un bon lien avec le produit qu'elle vante.
- Utilise la nudité et la sexualité sans rapport avec le produit.
- Montre la réalité des rôles des hommes et des femmes dans notre société.
- Renforce les stéréotypes sur les hommes et les femmes et leur relation dans notre société.
- Peut choquer certaines personnes par la manière dont elle montre les femmes/les hommes ou leur relation.
- Est une représentation dévalorisante, dégradante ou déshumanisante des êtres humains et du rapport entre eux.
- Légitime/incite à la violence dans les relations entre les hommes et les femmes.

Source : *La publicité, Outils d'animation*, Le Monde selon les femmes, février 2003.

DOCUMENT 31 : EXTRAITS D'UN ARTICLE SUR L'UTILISATION DU CORPS DES FEMMES PAR LES MÉDIAS (S. TRAVAGLIANTI)

Voir aussi www.ladominationmasculine.net/themes/46-les-femmes-et-la-beaute/85-sylvie-travaglianti-paysage-du-sexisme-ordinaire-extraits.html

« Épinglée en trophée sur le mur des villes, l'image du corps des femmes légitime les comportements machistes et exerce sur les femmes une pression psychologique. Loin de refléter une libération des femmes, ce phénomène traduit pour elles un nouveau mode d'aliénation les réduisant à des objets. Observé, jaugé, jugé, leur corps est utilisé comme appât pour la consommation. Tantôt idéalisé, empapilloté dans la dentelle, tantôt malmené, il semble être à disposition de qui veut, et constituer un patrimoine masculin. Ces modèles parfaits, imaginaires, sont survalorisés tandis que les femmes réelles s'en trouvent toujours plus dépréciées, niées, culpabilisées. […]

« Les revendications des années soixante-dix qui prônaient une « libération sexuelle » ont été largement récupérées et détournées de leur projet initial. Elles visaient à briser les carcans qui enfermaient la sexualité dans les codes sociaux. Le féminisme jouissait d'un vent de liberté issu d'une quête commune d'équité et d'épanouissement, y compris entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui, la nudité, ou plutôt sa représentation, est devenue, par les méthodes les plus insidieuses, l'instrument de l'aliénation des femmes. […]

« Les ressorts à l'œuvre sont ceux de l'humiliation de la femme, mais les femmes n'hurlent guère à l'abominable réification de leur corps réduit à un accessoire sexuel. Elles contestent peu l'affirmation par les hommes de l'usage qu'ils entendent faire de leur ventre, leur peau, leurs cheveux. C'est que, pour obtenir leur consentement, on invite les femmes à la compétition, garantie de leur défaite inéluctable. Laminées par un discours permanent de dépréciation et son pendant inverse, la flatterie, elles rétorquent peu. Enfermées dans le diktat des normes sociales de séduction, elles demeurent inoffensives pour la société en ne réclamant pas leurs droits. […]

« Il est hélas plus probable que la situation recherchée soit celle d'une femme dont la personnalité, la parole et l'identité n'entravent en rien l'usage que l'on entend faire de son seul corps. Ces situations permettent à certains d'imaginer un monde rassurant où les femmes seraient des créatures disponibles, totalement asservies. […] »

DOCUMENT 32 : MANIFESTE « NON À LA PUB SEXISTE » (2000)

« Nous, signataires de ce manifeste, nous demandons :

1. À toutes et à tous de réagir aux publicités sexistes et de ne plus acheter les produits vantés par celles-ci. Nous répondrons à cette violence par le refus de ce que ces publicités veulent nous faire acheter.

2. Aux publicitaires et aux annonceurs de s'engager à ne pas représenter des êtres humains de manière dégradante, dévalorisante ou déshumanisante.

3. Aux médias de refuser de diffuser des publicités sexistes.

4. Aux élu-es de prendre des mesures pour faire cesser les publicités sexistes : qu'ils enjoignent aux publicitaires, aux annonceurs et aux médias d'adopter un code de bonne conduite, élaboré en concertation avec des féministes signataires de ce manifeste ; qu'ils votent une loi antisexiste pour encadrer les pratiques publicitaires. »

« La Meute », 2000.

DOCUMENT 33 : STATISTIQUES SUR LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES (FRANCE)

Tableau 1 - Proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences au cours des 12 derniers mois selon l'âge (en %)
Source : Enquête ENVEFF, 2000.

Type de violence	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-59 ans	
DANS L'ESPACE PUBLIC					
Insultes et menaces verbales	24,9	15,2	11,7	8,6	13,2
Agressions physiques	2,8	1,6	1,2	1,7	1,7
Etre suivie	12,4	5,8	4	2,8	5,2
Exhibitionnisme	8,9	3,3	1,7	1,2	2,9
Avances et aggressions sexuelles	6,5	2,6	0,9	0,5	1,9
Indice global de harcèlement sexuel	21,9	9,9	5,9	3,9	8,3
AU TRAVAIL					
Insultes et menaces verbales	11,7	10,1	8,8	6,2	8,5
Pressions psychologiques	20,2	18,6	15,2	15,7	16,7
– dont harcèlement moral*	5,2	4,7	3,6	3,1	3,9
Destruction du travail, de l'outil de travail	3,6	2,8	2,3	1,3	2,2
Agressions physiques	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Harcèlement sexuel	4,3	2,8	1,9	0,7	1,9
VIOLENCES CONJUGALES					
Insultes et menaces verbales	6,1	4,1	4,3	3,9	4,3
Chantage affectif	2,7	1,4	2,3	1,6	1,8
Pressions psychologiques	51,2	40,1	35,4	32,6	37
*- dont harèlement moral**	12,1	8,3	7,5	6,5	7,7
Agressions physiques	3,9	2,5	2,5	2,2	2,5
Viols et autres pratiques sexuelles imposées	1,2	0,9	1	0,6	0,9
Indice global de violence conjugale	15,3	11	10	8	10

*Avoir, au moins une fois, été suivie ou en présence d'un exhibitionniste, ou avoir subi des avances ou une agression sexuelle.

EN BELGIQUE

Source Ministère de la Communauté française

98% des victimes de la violence domestique sont des femmes.
68% des femmes ont été victimes de violeces physiques et/ou sexuelles (chiffres LEF 1998)

1 femme sur 5 a déjà subi des violences d'un mari ou d'un compagnon.

48% des auteurs de violences physiques ou sexuelles subies par les femmes sont les partenaires (chiffres LEF 1998)

seulement 1 épisode de violence domestique sur 20 fait l'objet d'une plainte à la police

DOCUMENT 34 : STATISTIQUES SUR LA VIOLENCE CONJUGALE (FRANCE)

Tableau 2 - Proportion de femmes ayant déclaré avoir subi des violences conjugales au cours des 12 derniers mois selon la situation de couple au moment de l'enquête (en %)

Source : Enquête ENVEFF, 2000.

Type de violence	En couple	Plus en couple	Ensemble
Insultes et menaces verbales	4	14,8	4,3
dont répétées	1,6	8,1	1,8
Chantage affectif	1,7	8,2	1,8
Pressions psychologiques	36,5	59,4	37
dont répétées	23,5	52,4	24,2
dont harèlement moral	7,3	27,3	7,7
Agressions physiques	2,3	10,2	2,5
dont répétées	1,3	6,9	1,4
Viols et autres pratiques sexuelles imposées	0,8	1,8	0,9
Indice global de violence conjugale	9,5	30,7	10
*Avoir subi du harcèlement moral ou des insultes répétées, ou du chantage affectif, ou des violences physiques ou sexuelles.			

DOCUMENT 35 : MYTHES & RÉALITÉS SUR LA VIOLENCE DANS LES RELATIONS AMOUREUSES.

« Les garçons et les hommes ne peuvent contrôler leur désir sexuel […]. »
Les garçons et les hommes peuvent contrôler leur désir sexuel. C'est pourquoi il est illégal de forcer une personne à avoir des relations sexuelles. Même si elle consent aux caresses et aux baisers, une femme est toujours maîtresse de son corps […].

« Il suffit de regarder un homme pour savoir s'il est un 'batteur de femmes'. »
Il n'existe pas d'auteur type - l'auteur n'est pas nécessairement le tas de muscles décrit par les médias. Ce peut être un compagnon de classe, un copain de discothèque ou même un voisin. La violence ne se lit pas sur le visage.

« Les moqueries ne font de mal à personne. »
Les moqueries sont souvent considérées comme inoffensives mais peuvent être très humiliantes et blessantes. Certaines personnes rabaissent leur partenaire pour montrer leur domination et leur force. Il s'agit d'une violence psychologique qui diminue l'estime de soi, parfois de façon permanente. Pour de nombreuses filles et jeunes femmes, elle constitue l'aspect le plus néfaste d'une relation d'abus.

« La jalousie est un signe d'amour. »
La jalousie excessive est la cause la plus courante de la violence dans les relations. lorsqu'un garçon ou un homme accuse continuellement une fille ou une femme de flirter ou d'avoir une liaison et qu'il soupçonne tous ceux avec qui elle parle, il est possessif et dominateur.

« Cela n'arrive qu'aux autres. »
Personne n'est à l'abri de la violence dans une relation amoureuse. Ce type de violence n'est pas restreint à une classe sociale particulière ni à un groupe ethnique. Certaines femmes sont agressées dès leur première rencontre, tandis que d'autres le sont à la suite de longues fréquentations. Tout le monde peut être amené à connaître la violence.

« Les choses s'amélioreront peut-être. »
Après les premiers signes de violence, la situation empire généralement en l'absence d'intervention. Il ne faut pas attendre le jour où il changera. Les partenaires ont besoin d'aide pour briser le cycle de la violence.

Extrait de la Brochure J*e t'aime. La violence nuit gravement à l'amour,* distribuée par la Direction de l'Egalité des Chances du Ministère de la Communauté française.

DOCUMENT 36 : DÉFINITIONS DES ATTITUDES FACE À LA PROSTITUTION

Publié dans "Prostitution et Société" Numéro 157 / avril - juin 2007.

ABOLITIONNISME

Le système abolitionniste est fondé sur la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui votée le 2 décembre 1949 par l'Assemblée générale de l'ONU. Il refuse toute réglementation de la prostitution (maisons closes, fichiers, contrôles sanitaires).
Il condamne le proxénétisme et les troubles à l'ordre public et prévoit des mesures d'insertion sociale pour les personnes prostituées. On parle de néo-abolitionnisme pour des pays comme la Suède et la Norvège qui, en plus des proxénètes, pénalisent les clients prostitueurs mais pas les personnes prostituées.

RÉGLEMENTARISME

Ce système considère la prostitution comme « un mal nécessaire » et cherche à l'organiser et à la contrôler : établissements, quartiers réservés, eros centers… Les personnes prostituées sont tenues de se déclarer et de se soumettre à une surveillance médicale.
Le néo-réglementarisme va plus loin : non seulement la prostitution est organisée mais elle est considérée comme un métier, un «emploi de service», avec les droits et devoirs qui y sont liés (charges sociales patronales, assurances pour les « salariées »)

PROHIBITIONNISME

Interdiction pure et simple de la prostitution. Réprime à la fois les personnes prostituées, les « clients » et les proxénètes. Régime peu appliqué en Europe.

DOCUMENT 37 : ETAT DES LIEUX DE LA PROSTITUTION EN EUROPE

Petit état des lieux, par pays, des caractéristiques du système prostitutionnel dans l'Union européenne.

ALLEMAGNE

Néo réglementariste.
400 000 personnes prostituées (la majorité hors rue). Important pays de transit et de destination pour les étrangères (surtout Europe centrale et Europe de l'Est). Le réseau Tampep [2] a décompté 38 nationalités parmi les personnes prostituées présentes en Allemagne en 2006. Importante mobilité et traite des êtres humains à l'intérieur du pays.
En 2002, l'Allemagne a légalisé la prostitution dite volontaire, reconnue comme travail (statut d'indépendante ou de salariée) pour les Allemandes ou les femmes de l'UE. Il semble que la loi n'ait pas amélioré la situation des personnes prostituées. Peu d'entre elles se déclarent et peu d'établissements proposent des contrats de travail.
Les étrangères sont encore plus marginalisées. En principe, toute personne en situation irrégulière est expulsée, y compris les victimes de la traite des êtres humains. Le dépôt de plainte permet d'obtenir une autorisation de séjour valable le temps de la procédure judiciaire (article 5 de la loi sur le séjour des étrangers).
Quant aux «clients» prostitueurs, ils sont, du fait de la loi, confortés dans leur «usage» des femmes prostituées. Les seules campagnes réalisées en leur direction [3], aboutissent à légitimer le recours à la prostitution du moment qu'il s'effectue avec un préservatif et qu'il ne concerne pas une « victime de la traite ».

BELGIQUE

Abolitionniste en théorie, réglementariste en pratique.
Les proxénètes sont tolérés à condition qu'ils ne fassent pas de « bénéfice excessif » ! Selon l'association Espace P, 10 000 à 15 000 personnes prostituées. Vitrines, bars, rue. Comme dans d'autres pays, des mesures sont désormais prises dans certaines villes belges pour réduire les «quartiers rouges» : Anvers, Bruxelles, Liège… But affiché : éviter les « nuisances » liées à la prostitution. Anvers a introduit des mesures de régulation en limitant la prostitution en vitrine à trois rues, contre 17 antérieurement ; d'où une réduction des 300 vitrines à 167, auxquelles il faut ajouter 50 dans le récent Eros center privé construit avec le concours de la municipalité. Fermeture de 51 «salons» dans le centre de Liège le 1er avril 2009, le quartier étant considéré par le bourgmestre comme un « lieu d'insécurité permanente ». Un Eros center pourrait les remplacer, sur le modèle de celui d'Anvers.
Montée des « agences d'escortes » qui échappent à ces mesures.
Dès 1995, une loi sur la protection des victimes de la traite a lié cette protection à la dénonciation des réseaux proxénètes. Ces droits dûs aux victimes sont en réalité peu attribués.

BULGARIE

Abolitionniste.
8000 à 10 000 personnes prostituées dans le pays selon le réseau Tampep, (surtout bulgares ; un tiers seraient des Rom). Entre 18 000 et 21 000 Bulgares prostituées en Europe selon le rapport du département d'Etat américain relatif aux victimes de la traite (2007).
Un des principaux pays d'origine de la traite des femmes, et un de ceux qui se caractérisent par une forte corruption des autorités.
Grande migration interne au pays (vers la Mer Noire et les villes frontières de la Grèce), mais aussi vers l'étranger, notamment l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Espagne, France, Pays-Bas, etc). Des groupes criminels bulgares contrôlent la prostitution dans certaines villes de l'Ouest européen (en Belgique par exemple).
Un projet de légalisation de la prostitution a été repoussé en 2007. La même année, a été lancée une campagne destinée à dissuader les «clients» prostitueurs.

CHYPRE

Quatre ans après son entrée dans l'Union Européenne, Chypre reste une des principales plaques tournantes de la traite des êtres humains. Ce petit État de 850 000 habitants compte aujourd'hui pas moins de 120 cabarets comptant chacun 10 à 15 femmes. Ces établissements ont vu leur nombre augmenter de 111 % entre 1982 et 2002 ! Selon le Conseil de l'Europe, chaque cabaret dégage un chiffre d'affaires annuel d'un million de dollars, soit une industrie qui pèse, au plan national, près de 120 millions d'euros.
Chypre fait preuve de laxisme vis à vis des trafiquants et des proxénètes et continue de délivrer de prétendus «visas d'artistes» de trois mois qui conduisent en réalité de nombreuses jeunes femmes étrangères (origine : Philippines, Russie, Moldavie, Hongrie, Ukraine, Grèce, Vietnam, Ouzbékistan, République Dominicaine, etc…) à la prostitution en cabarets.
Le Conseil de l'Europe demande aux autorités de supprimer ces permis de travail qui se révèlent un outil idéal pour les trafiquants. Chypre est le dernier pays de l'UE à autoriser un tel visa depuis que le Luxembourg l'a supprimé en 2004.
Dans une étude publiée en 2007, l'ONG Mediterranean Institute of Gender Studies (MIGS) estime que 2 000 femmes étrangères entrent chaque année sur l'île avec ce visa de trois mois, renouvelable une fois.

DANEMARK

Environ 6000 personnes prostituées, 700 bordels légaux (selon le département d'état américain). De plus en plus de Roumaines et de Bulgares, mais aussi d'Asiatiques, en majorité des Thaïlandaises. En 1999, le Danemark a décriminalisé la prostitution en tant que principale source de revenus maisnel'a pas reconnue comme activité légitime. Une campagne destinée à dissuader les «clients» a été lancée en 2007.

FINLANDE

Abolitionniste.
Entre 12 000 et 15 000 personnes prostituées. Beaucoup arrivent de Russie ou des états baltes via Tallin ou Saint Pétersbourg et sont très mobiles.
Le Parlement finlandais a voté en 2006 une loi instituant une peine de six mois de prison pour les clients des prostituées « victimes du proxénétisme ou du trafic d'êtres humains ». Un texte

vidé de sa substance et parfaitement inapplicable.

FRANCE

Abolitionniste, en théorie.
Officiellement, 18 000 à 20 000 personnes prostituées, chiffre sans doute sous-estimé.
Un des pays d'Europe qui compte le plus de prostitution de rue (de 50 à 60% selon Tampep) et le plus de transgenres (plus de 17% selon les mêmes sources), beaucoup étant originaires d'Amérique Latine.
La France est un pays de destination de la traite des femmes de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie, du Nigéria, de la Sierra Leone et du Cameroun (Africaines en augmentation constante ces dernières années). Un nombre croissant vient également de Chine.
Malgré son adhésion à l'abolitionnisme, la loi sur la sécurité intérieure (LSI) de 2003, dite loi Sarkozy, implique une politique répressive contre les personnes prostituées en condamnant le racolage, même passif (3750 euros et une peine de prison pouvant aller jusqu'à 2 mois, article L. 225-10-1). Une loi appliquée de manière aléatoire selon les villes mais qui, globalement, a eu pour effet de repousser la prostitution de plus en plus loin des centres ville et dans les appartements, d'où des risques accrus pour la sécurité
des personnes concernées.
Entre 30 et 40 réseaux de prostitution sont démantelés chaque année. (31 en 2006, 41 en 2005, 47 en 2004, 39 en 2003).
Les victimes de la traite sont dans l'obligation de porter plainte ou de témoigner contre leurs réseaux pour bénéficier d'un titre de séjour (3 mois) et d'un permis de travail. Encore ce droit est-il loin d'être toujours appliqué. Si le trafiquant est condamné, la victime a droit à une carte de séjour permanent.
Sauf exception, les «clients» sont à l'abri des poursuites. En 2007, le procureur Montgolfier a fait à Nice une tentative de pénalisation des clients pour «racolage» (amendes de 200 euros). Les juges n'ont pas suivi. La loi de pénalisation des «clients» de prostitué-e-s mineur-e-s est très rarement appliquée. En revanche, des condamnations sont prononcées pour «tourisme sexuel» à l'étranger. En 2006, deux Français ont ainsi été condamnés à 8 et 10 ans d'emprisonnement.
Certaines personnalités politiques, de tous horizons, sont favorables à une loi de pénalisation des clients sur le modèle suédois mais aucun parti n'est pour l'instant parvenu à un accord sur ce point.

LUXEMBOURG

Le Luxembourg a aboli en 2004 les visas qui permettaient à des ressortissantes hors UE de devenir prostituées sous le couvert de l'emploi « d'artistes de cabaret ».

PAYS-BAS

Néo-réglementariste.
25 000 personnes prostituées selon la Fondation de Graaf (pour un pays de seulement 17 millions d'habitants). Les Pays-Bas ont été le premier pays européen à légaliser la prostitution en 2000. Elle a ainsi été promue au rang de «travail» et le proxénétisme à celui de forme d'entreprenariat. Les néerlandaises et les ressortissantes de l'UE ont la possibilité de se faire enregistrer pour exercer légalement la prostitution. Toutefois la loi fonctionne mal : les personnes prostituées qui se déclarent sont rares et la prostitution est loin d'être devenue «un

métier comme un autre». La législation s'avère (surtout ?) propice à la poursuite et au contrôle des étrangères sans papiers qui sont encore plus marginalisées.
Pire, depuis deux ans, les autorités, qui s'avouent débordées par la situation, adoptent une politique de plus en plus répressive : fermeture de quartiers de prostitution (Arnhem), de rues ou de vitrines (La Haye), de zones de tolérance (Amsterdam, Rotterdam, La Haye). Le secteur illégal est en effet devenu florissant - bordels, saunas, clubs clandestins- et la traite des femmes a pris des dimensions inégalées.
La loi ayant promu les «clients» au rang de consommateurs, un « syndicat » défend en toute logique leurs intérêts. Mais la situation actuelle pousse les autorités à songer à pénaliser les «clients» des prostituées illégales.

DOCUMENT 38 : LES ARGUMENTS POUR DÉFENDRE L'IDÉE DE PROSTITUTION

L'arme des mots est au cœur de l'offensive néo-réglementariste. Leur choix contribue à construire la perception de la réalité (service, métier, choix…). Il relève d'objectifs politiques précis.

Une première étape, dans les années 1990, a abouti, sous l'impulsion politique des Pays-Bas, à banaliser les termes de «prostitution forcée», ouvrant la voie à la prostitution «libre», et de «travail du sexe», entérinant la normalisation de la prostitution comme secteur de l'économie.

1 // « Nous ne vendons pas notre corps, nous vendons un service et rien de plus. »

2 // « C'est un métier comme un autre : on se vend toujours plus ou moins, que l'on soit ouvrière ou prostituée. »

3 // « Certaines prostituées ont choisi de l'être, en toute connaissance de cause. »

4 // « La prostitution, ce n'est pas pire que le mariage. Les violences sont partout. »

5 // « Beaucoup d'entre nous sont libres. Nous n'avons pas toutes un proxénète. »

6 // « La reconnaissance de notre profession nous rendra notre dignité. »

7 // « Fières d'être putes »

8 // « lutter contre la prostitution, c'est de la putophobie »

9 // « Les défenseurs de la prostitution, nous sommes un Mouvements pro-sexe »

Sources : Mouvement du Nid - www.prostitutionetsociete.fr

ANALYSE

1 // Un simple service, vraiment ? Si le «service sexuel» est équivalent au service soignant ou au service domestique, il faut en tirer les conséquences et rayer définitivement les acquis liés aux décennies de luttes menées par les femmes pour ne plus voir leur droit à l'emploi inséparable du droit de cuissage pour leur employeur. Les défenseurs de la prostitution comme métier ordinaire cautionnent en réalité le retour au droit à l'exploitation sexuelle. Quelle secrétaire, quelle ouvrière, quelle infirmière pourra encore refuser d'offrir des services sexuels dans le cadre de son emploi si ces derniers deviennent un service parmi d'autres, un métier banal et reconnu ?

2 // Tout acte commercial n'est pas un acte de prostitution. Le penser est le fait de nantis qui ne savent plus ce que les mots veulent dire. Qui est prêt à soutenir qu'une fellation à un inconnu est l'équivalent de la frappe d'un ticket de
caisse ? Il est vrai que l'on peut être largement exploité dans de multiples activités marquées par la précarité et la sous- rémunération. Le système marchand capitaliste n'hésite pas à exiger aliénation de soi et «objetisation» croissante. Ces faits ne dédouanent en rien la prostitution qui n'est que cette logique portée à son point extrême. Comment lutter encore contre le travail précaire et aliénant si l'on accepte que la prostitution devienne «un travail comme un autre» ?

3 // Le choix est ici une notion sans objet. On peut aussi «choisir» d'aller travailler dans les mines ou d'émigrer dans les pires conditions pour survivre.
Si les personnes prostituées expriment un choix, celui-ci est contraint par leurs besoins financiers et n'a rien à voir avec une quelconque autonomie sexuelle. Le concept de «choix» a surtout pour but, en détournant l'attention sur la seule dimension individuelle, d'occulter l'ensemble du système prostitutionnel, ses causes réelles (sociales, culturelles, politiques) et son impact sur les rapports sociaux et les mentalités.

4 // Certes, le mariage a longtemps été une institution d'oppression pour les femmes. Il peut encore l'être lorsqu'il est le cadre de violences. Mais la comparaison est surtout destinée à déqualifier et banaliser ces violences au lieu de les combattre. Or, nulle part elles n'atteignent un degré aussi insupportable que dans la prostitution : injures, humiliations, harcèlement, agressions, viols, meurtres… Il est pour le moins excessif aujourd'hui d'entretenir la confusion. Le mariage a cessé d'être le lieu d'enfermement qu'il était traditionnellement, la preuve en est la reconnaissance du divorce et du viol conjugal. Rappelons également un «détail» : la sexualité dans le mariage peut être désirée et réciproque ! On ne peut pas en dire autant de la prostitution.

5 // Toutes, non. Mais les faits sont têtus. Et les proxénètes sont de plus en plus difficiles à identifier à l'heure où ils n'ont plus le veston à carreaux cher au cinéma des années 50. Rois du camouflage, ils ont su s'adapter : responsable de site Internet, compagnon monnayant sa présence attentive, dealer, patron-ne de bar, manager en costume cravate… L'argent de la prostitution continue d'attirer les profiteurs de tout poil. Et l'endettement organisé, et le racket... sont des données qui résistent à toutes les évolutions.

6 // La revendication d'un statut, d'une profession est d'abord le moyen trouvé par des personnes stigmatisées, de croire conquérir dignité et solidarité. On peut comprendre ce légitime besoin de reconnaissance. Mais la question est mal posée. En réalité, la «dignité» engendrée par la normalisation de la prostitution servira les proxénètes et leur industrie ; pas les personnes prostituées, définitivement stigmatisées, parquées en ghettos, en tant que «travailleuses du sexe». Les personnes prostituées sont dignes, l'institution prostitutionnelle

est indigne. L'escalade. Aujourd'hui, une autre étape est franchie avec une nouvelle génération de mots et de concepts.

7 // Retourner le stigmate en fierté : on a observé ce mouvement chez les homosexuels, illustré par la parade de la Gay pride. La «Pute Pride» prend le relais. Puisque les homosexuels ont acquis leur droit à la reconnaissance de l'homosexualité, les prostituées gagneraient celui d'exercer un «métier» injustement stigmatisé. Le rapprochement est audacieux. L'homosexualité d'une personne relève de sa vie privée et ne fait aucun tort à autrui. La prostitution est un commerce porteur de profits considérables, bien souvent organisé par des proxénètes et des trafiquants, où s'exercent des violences de toutes sortes. L'habile confusion avec le combat d'une autre catégorie d'opprimés sert surtout à endormir toute velléité de critique.

8 // Qui s'avise de dénoncer la prostitution et de s'opposer à sa légalisation est désormais taxé de «putophobe». A l'oreille, la putophobie sonne comme l'homophobie. Stratégie de l'amalgame, volonté d'intimidation, exercice d'une totale malhonnêteté mais procédé efficace auprès des personnes mal informées. La putophobie est construite sur le même modèle que l'islamophobie, récemment créée par les intégristes dans le but de discréditer leurs opposants, en faisant peser sur eux le soupçon de racisme. Un bel exemple de tour de passe-passe idéologique.

9 // Pro-commerce, pro-profits, serait plus juste. Mais le choix du terme «pro-sexe», plus vendeur, a l'avantage de renvoyer les opposants au statut d'anti-sexe, de gens coincés, boutonnés jusqu'au menton. Il y aurait d'un côté de joyeux hédonistes, et de l'autre, de tristes moralistes éteints. Comme si, sur un tout autre registre, se battre contre la malbouffe revenait à être un triste sire qui déteste les plaisirs de la table…

L'abolitionnisme, une idée progressiste

La prostitution serait naturelle, intemporelle, éternelle, entend-on également... Elle ne mérite pourtant pas cet excès d'honneur. La prostitution n'est rien d'autre qu'un produit de la culture, une expression de l'inégalité et du réflexe qui pousse le plus puissant à exploiter le plus faible. Elle est certes ancienne, mais l'ancienneté suffit-elle à conférer une légitimité ? L'excision aussi est une pratique ancienne. Tout comme «l'infériorité» des femmes, presque partout dans le monde. Faut-il donc renoncer à faire évoluer les idées ?

Est-il illusoire de vouloir inventer de nouvelles formes de vivre ensemble, de construire des valeurs nouvelles ?

C'est toute la raison d'être de l'abolitionnisme, idée moderne, humaniste et progressiste. Depuis sa création, il y a plus d'un siècle, l'abolitionnisme s'inscrit dans la lutte pour le respect des droits humains. Il a été activement soutenu par ses plus ardents défenseurs, Jean Jaurès et Victor Hugo. Il est également inséparable du combat des femmes pour l'égalité. On devrait se souvenir de la concomitance du droit de vote féminin (1944) et la fermeture des maisons closes (1946)...

Aujourd'hui, le texte majeur de l'abolitionnisme, la Convention internationale pour la répression de la traite et de l'exploitation de la prostitution d'autrui (1949), subit une destruction orchestrée par les lobbys réglementaristes pressés d'ouvrir la voie aux profits immenses liés à la prostitution.

Ce texte, adopté dans une période éprise de liberté et de dignité, celle de l'après-nazisme, abolissait toute réglementation, toute discrimination à l'égard des personnes prostituées et faisait peser toute la répression sur les proxénètes et les organisateurs de la prostitution.

Aujourd'hui, la régression est en marche. De grands états européens légitiment le prétendu «travail du sexe» et les revenus de ses puissants managers en costume-cravate. La prostitution est en passe de devenir, dans l'indifférence générale, un métier possible dans le cadre du «service public».

Face à ce cynisme libéral qui semble devenir le seul horizon de la pensée, nous ne baisserons pas les bras. Les abolitionnistes se sont battus pour en finir avec la réglementation de la prostitution. Ils continueront pour refuser la prostitution elle-même, un archaïsme indigne de nos démocraties.

DOCUMENT 39 : STATISTIQUES SUR L'ESPÉRANCE DE VIE DES HOMMES ET DES FEMMES (EUROPE)

Tableau – Espérance de vie des hommes et des femmes en Europe (2004)
Source : Eurostat.

	Espérance de vie à la naissance*, 2004		% des femmes parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, 2004
	Femmes	Hommes	
UE25	81,2	75,1	59,3
Belgique	81,7	75,9	58,8
République tchèque	79,2	72,6	61,3
Grèce	81,4	76,6	55,3
France	83,8	76,7	59,2
Italie	82,5	76,8	58,8
Lituanie	77,7	66,3	65,6
Hongrie	77,2	68,7	63,2
Malte	80,7	76,7	58,0
Portugal	81,4	74,9	58,2
Finlande	82,2	75,3	60,9
Royaume-Uni	80,7	76,2	57,7

* 2003 : Belgique, Italie, Royaume-Uni

DOCUMENT 40 : PYRAMIDES DES ÂGES (EUROPE, FRANCE, BELGIQUE)

Graphique 1 – Pyramide des âges de la France et de l'Union européenne en 2003
En % de la population totale
Source : INED, juillet 2006.

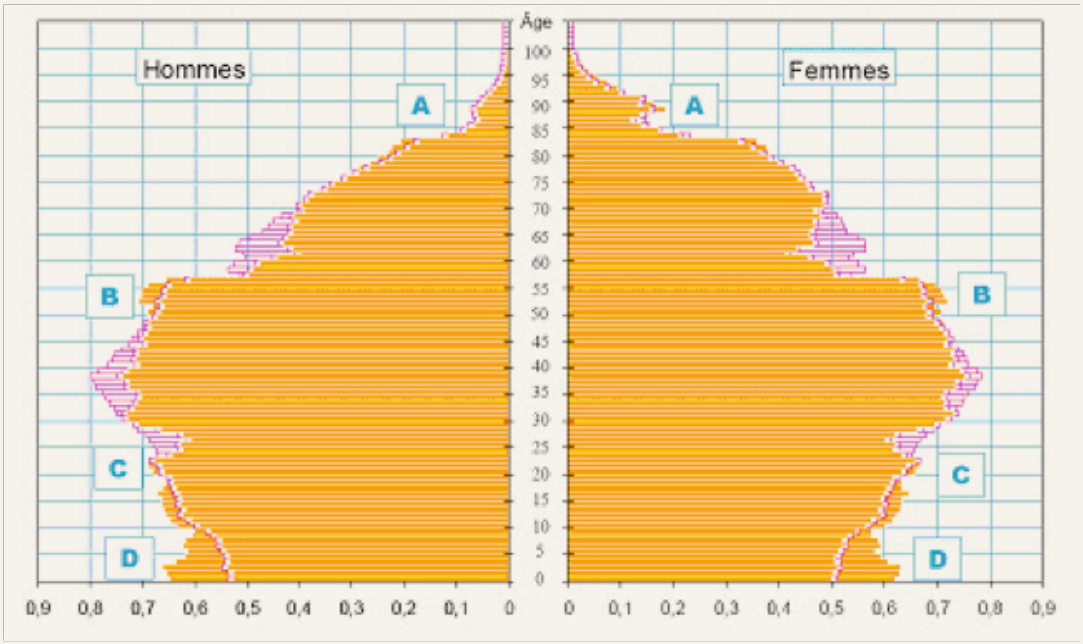

La population française est représentée en Orange. Le trait repose montre le profil de la population européenne (25 pays).
Les âges sont placés sur l'axe vertical. La longueur des barres est proportionnelle à la proportion de la population d'hommes ou de femmes de chaque âge.

Graphique 2 – Pyramide des âges de la Belgique en 2005. Effectifs en milliers.
Source : Organisation des Nations Unis (World Population Prospects : The 2004 revision).

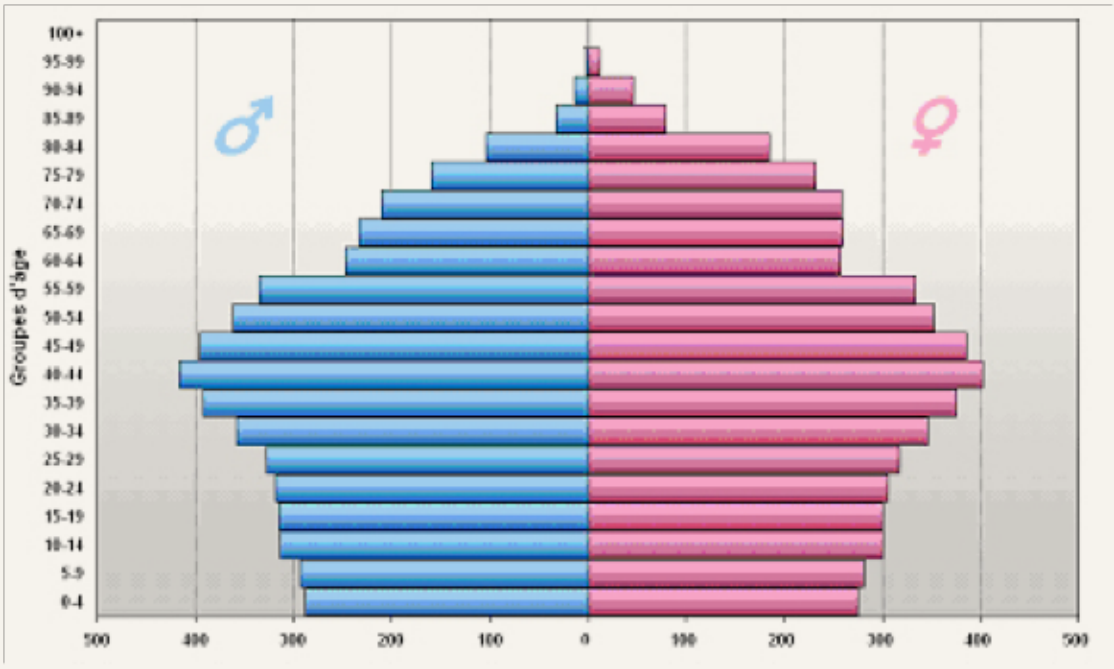

DOCUMENT 41 : REPRÉSENTATIONS ANATOMIQUES DE L'HOMME ET DE LA FEMME

Le membre viril/ eſt en ceſte figure deſnué de ſa peau: cõme ſont auſſy les teſticules : a fin de monſtrer plus aiſement les vaiſſeaux ſpermatiques/les glãdules/ & paraſtates/ auec le vaiſſeau que lon nomme eiaculatoire : pareillement la communion dudict membre / auec le droict inteſtin.
B
A
C
D
F
E
G
H

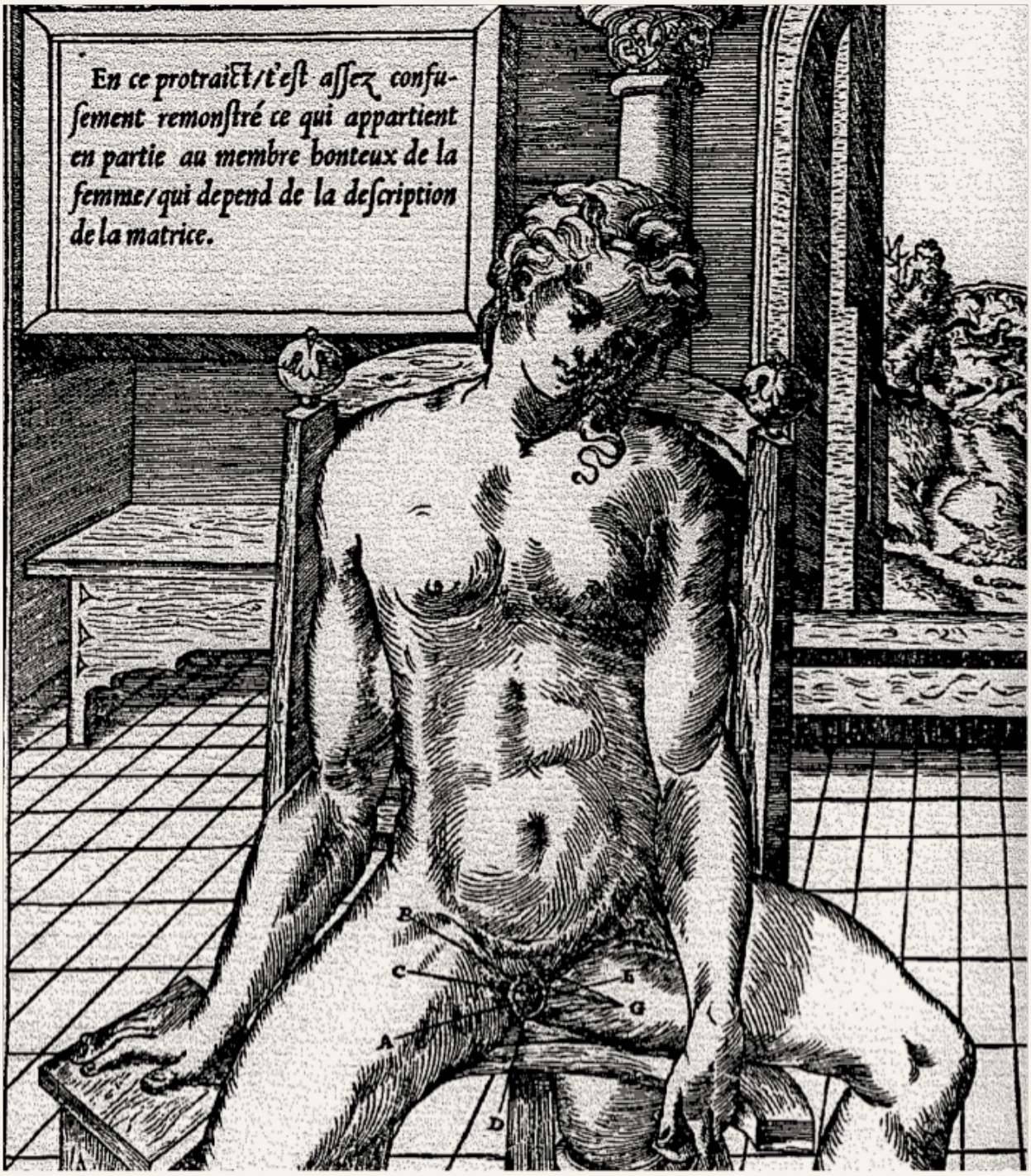
En ce protraict/t'eſt aſſez confuſement remonſtré ce qui appartient en partie au membre honteux de la femme/qui depend de la deſcription de la matrice.
B
C
E
G
A
D

DOCUMENT 42 : REPRÉSENTATIONS DU CLITORIS

1. Coupe sagittale médiane du bassin de la femme

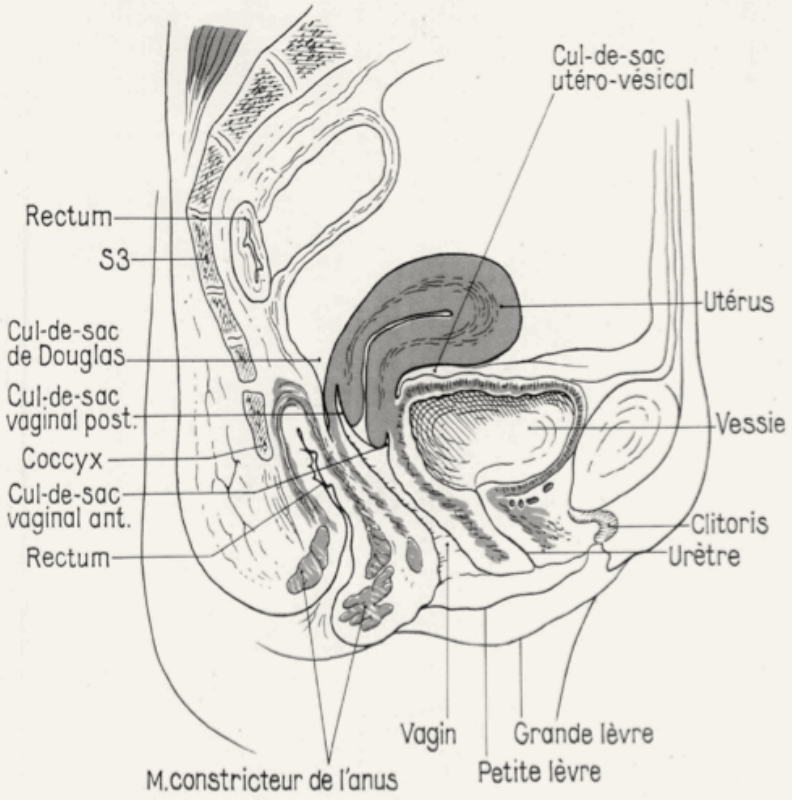

2. Clitoris, bulbe vestibulaire et glande de Bartholin (d'après Kobelt)

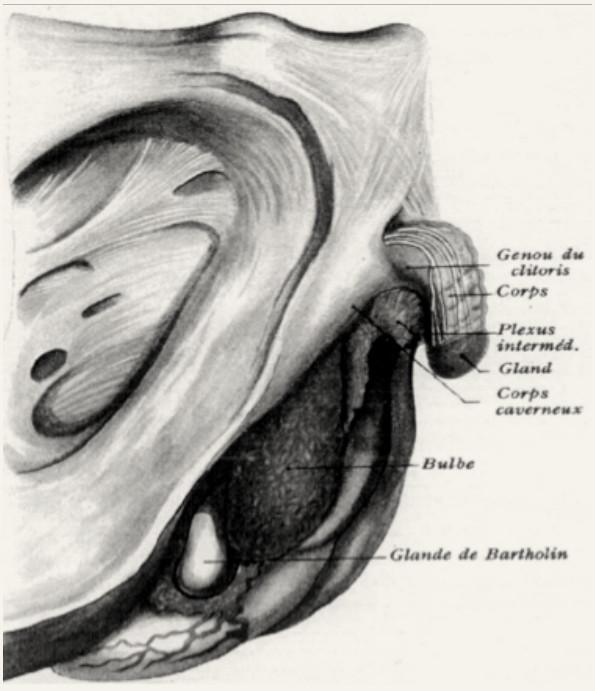

3 : le clitoris dans toute sa taille

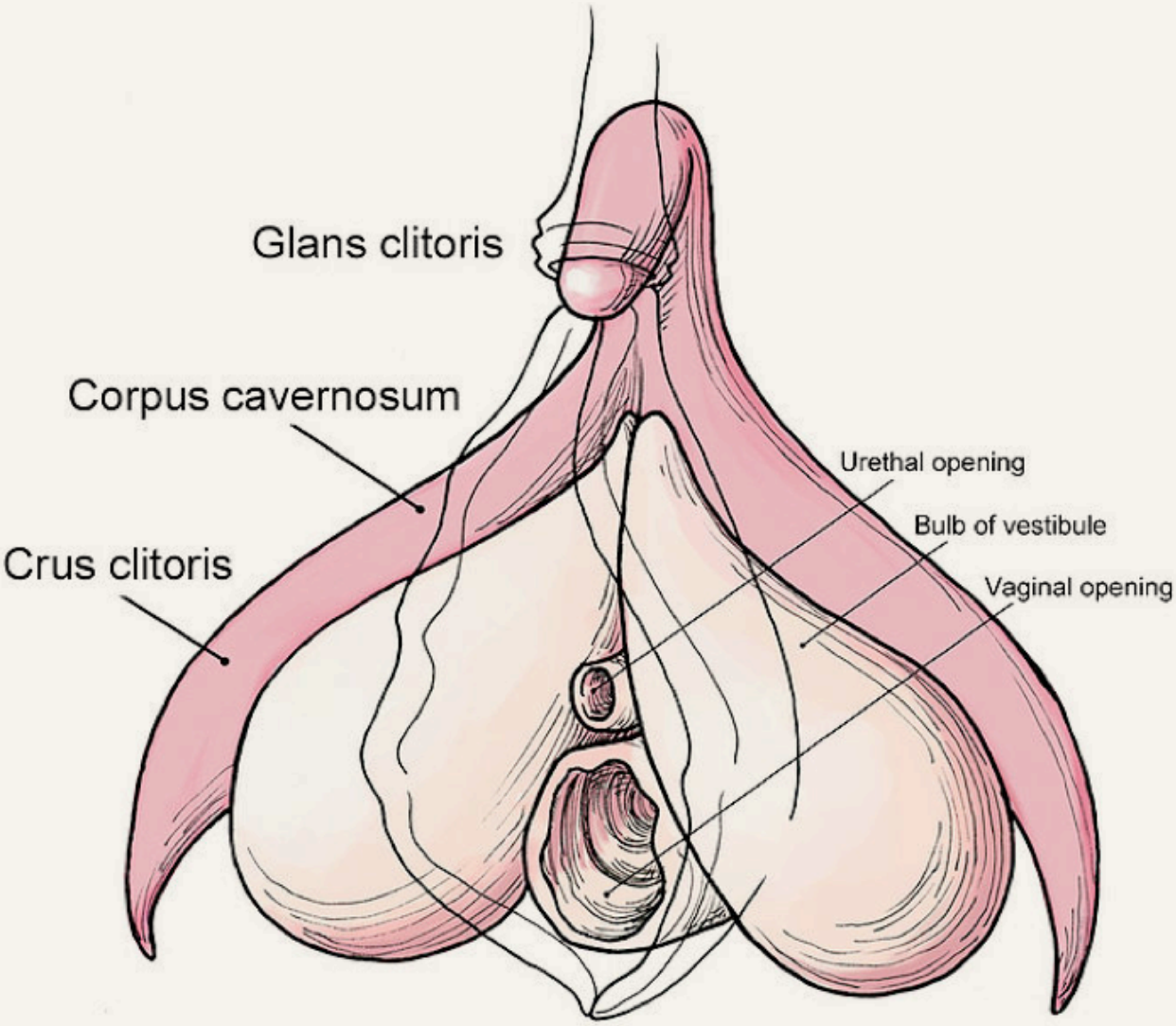

Urethal opening : urètre
Vaginal opening : vagin
Glans clitoris : gland du clitoris
Corpus cavernosum : corps caverneux du clitoris

DOCUMENT 43 : LE SYMBOLE PHALLIQUE

LES PLOTS ANTI STATIONNEMENT.

DOCUMENT 44 : EXTRAITS D'UNE INTERVIEW AVEC LA NEUROBIOLOGISTE CATHERINE VIDAL

Voir aussi www.ladominationmasculine.net à la page conférences.

Catherine Vidal est neurobiologiste à l'Institut Pasteur de Paris.

« […] **Comment expliquer cette extrême diversité des cerveaux ?**

A la naissance, nous avons tous un stock d'environ 100 milliards de neurones, mais les connexions entre ces neurones ne sont pas terminées : 90% d'entre elles se forgent au cours du développement de l'enfant, de l'adolescent puis de l'adulte. Or, ces connexions sont primordiales : pour qu'un message puisse être intégré et compris par le cerveau, il faut que les régions cérébrales soient reliées entre les unes aux autres. Le processus de développement du cerveau est donc largement influencé par l'expérience.

Les études démontrent-elles des aptitudes différentes entre filles et garçons, en sciences et en mathématiques ?

Grâce aux progrès de l'imagerie médicale, nous disposons aujourd'hui d'expériences qui nous permettent de dire que, contrairement à ce que l'on entend dire, les garçons n'ont pas un cerveau plus apte à faire des maths que les filles. […]

Ces résultats sont-ils confirmés lorsque les enfants grandissent ?

Dans les années 1990, les études statistiques aux Etats-Unis tendaient à montrer qu'au lycée les garçons réussissaient mieux que les filles dans les tests de mathématiques. Mais les choses sont en train de changer : la revue Science a publié cette année une étude menée auprès de sept millions d'élèves américains âgés de 7 à 17 ans, et les filles obtiennent cette fois les mêmes résultats que les garçons. Il y a peu de chances qu'il y ait eu, en quelques décennies, une mutation génétique du cerveau ! Ces résultats sont tous simplement dû au développement de l'enseignement des sciences et à la mixité des filières scientifiques. […] »

Source : *Le Monde*, supplément du 16 octobre 2008, propos recueillis par Anne Chemin.

DOCUMENT 43 : EXEMPLE DE MESURES DU POIDS DU CERVEAU

Paul Broca, neurobiologiste français du 19ème siècle, a pris des dizaines de mesures de cerveaux de cadavres pour établir un poids moyen (1861)

HOMMES : 1350 G

FEMMES : 1200 G

DIFFÉRENCE : 150G

Quelques cerveaux célèbres (20ème siècle)

Anatole France : 1 kg

Einstein : 1 kg 250

Tourgeniev (poète russe) : 2kg

DOCUMENT 46 : EXTRAITS D'UN ARTICLE SUR L'ATTIRANCE SEXUELLE

« […] L'attirance sexuelle met en œuvre des régions spécifiques de notre cerveau rien qu'à la vue de l'autre : le cortex visuel puis le cortex préfrontal relaient les stimuli jusqu'à l'hypothalamus, une structure cérébrale impliquée dans les émotions. Hypothalamus qui, aussitôt, se met à secréter des hormones : de l'adrénaline et de la noradrénaline, à qui l'on doit l'emballement de notre rythme cardiaque et la moiteur de nos mains. Puis, c'est le tour de la dopamine, une hormone euphorisante libérée dans toutes les situations de plaisir ou de désir, même non sexuel, qui sans vergogne se met à inonder le cerveau. Dans ces conditions, on peut comprendre que le désir puisse jaillir au premier coup d'œil. Mais à la vue de quoi exactement ? Et bien, de nombreuses études le démontrent : certaines morphologies sont plus désirables que d'autres… parce qu'elles reflèteraient une plus grande fertilité […]

A l'adolescence en effet, lorsque testostérone ou œstrogène commencent à être secrétés, le corps se transforme, accentuant pour chacun les formes révélant sa fertilité : le garçon se masculinise et la femme se féminise… à vue d'œil […]. Ainsi nos corps sont-ils de véritables manifestes de notre potentiel reproducteur, et perçus comme tels ; c'est justement cela qui ne nous laisserait pas de marbre. Les visages, malgré leur diversité, n'échappent pas à cette loi programmée de l'attraction. A l'adolescence, la testostérone allonge et élargit la mâchoire inférieure, enfonce les yeux dans les orbites, tandis que les œstrogènes raccourcissent le menton et le nez, écartent les yeux, gonflent les lèvres. Et plus ces hormones sexuelles sont secrétées, plus ces traits s'accentuent. […]

Lors d'un rapport sexuel, notre cerveau secrète à nouveau de la dopamine, en plus grande quantité cette fois. Laquelle nous procure une vague de plaisir et induit alors la libération d'autres hormones qui vont la renforcer : entre autres de l'ocytocine et de la lulibérine, qui nous plongent dans le bien-être extatique, mais aussi des endorphines qui nous mènent à l'euphorie totale.[…] »

« La biologie peut-elle expliquer l'attirance sexuelle ? », *Science&Vie*, août 2004.

DOCUMENT 47 : EXPÉRIENCE D'UNE REPRODUCTION ANIMALE 100% FÉMININE

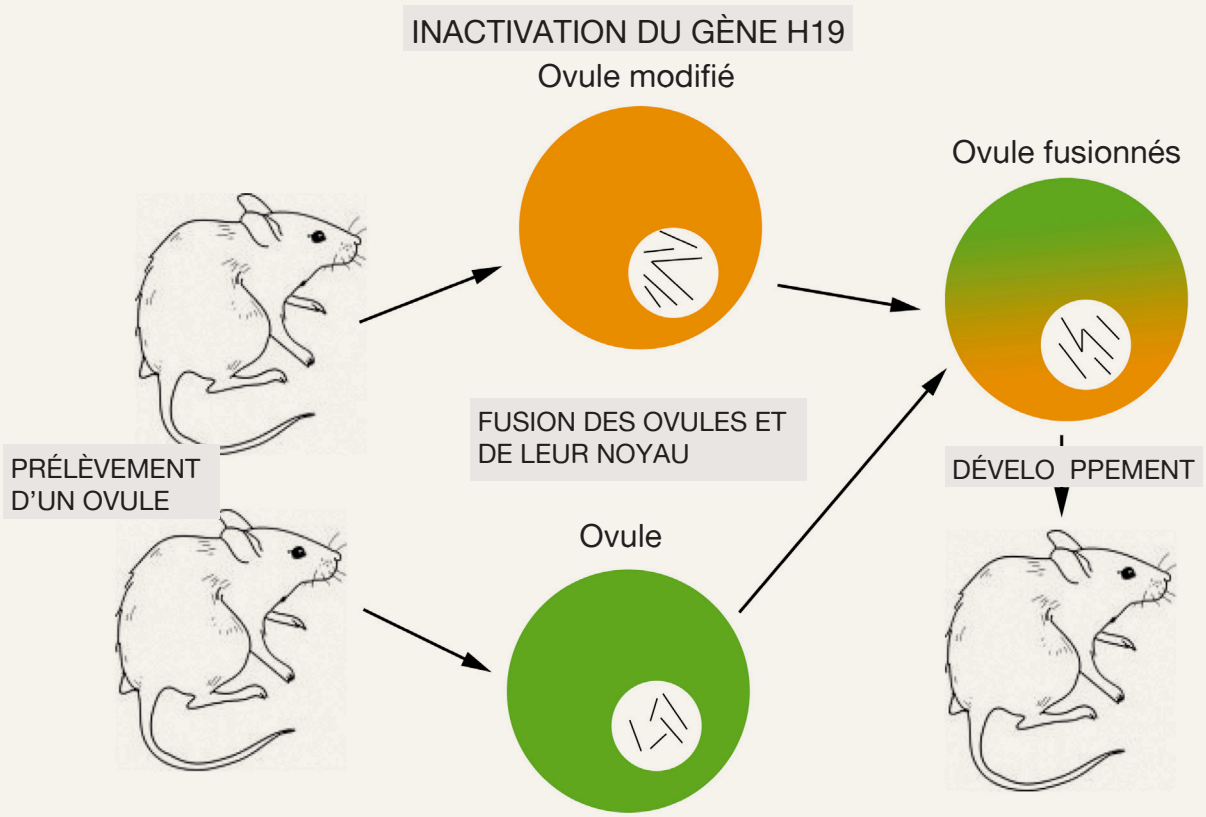

En 2004, un chercheur japonais, Tomohiro Kono, est parvenu à faire naître une souris à partir de deux femelles. Il a prélevé un ovule d'une première souris femelle (en vert) et a fusionné celui-ci avec l'ovule d'une autre souris femelle (en orange) qui avait été préalablement modifié génétiquement. Le gène H19 qui est en principe chargé d'empêcher la fusion entre gamètes du même sexe avait été inactivé au préalable.

Source : « Les hommes sont-ils condamnés ? », *Sciences &vie*, août 2004.

DOCUMENT 47 : ARTICLE « WOMAN AND SCIENCE : SHE CAN DO IT TOO »

« How to attract more young people to the scientific and technological professions? How, more specifically, to get girls interested in these fields? These are the questions posed by the organisers of the Women's Forum held in Deauville from Thursday 16th to Saturday 18th October. For there are indeed very few women in the world of science: they represent only 9% of directors of research in the European Union. Far less numerous than men in the fields of science and technology in higher education to begin with, they leave these professions or are excluded from them, confronted as they are by a series of obstacles that only a minority manages to overcome. And yet at primary and secondary school, their grades are as good as, if not better than those of boys, in both Europe and Northern America; we now know that little girls'brains are just as suited to science as are their brothers'.
Girls' disaffection from science has multiple causes, which succeed one another in the course of a woman's life : interiorised stereotypes, as well as the unconsciously sexist behaviour of teachers, parents and employers. […] »

Annie Khan, « Woman and Science: she can do it too », *Le Monde*, supplement du 16 octobre 2008.

DOCUMENT 49 : LE MYTHE DE LILITH

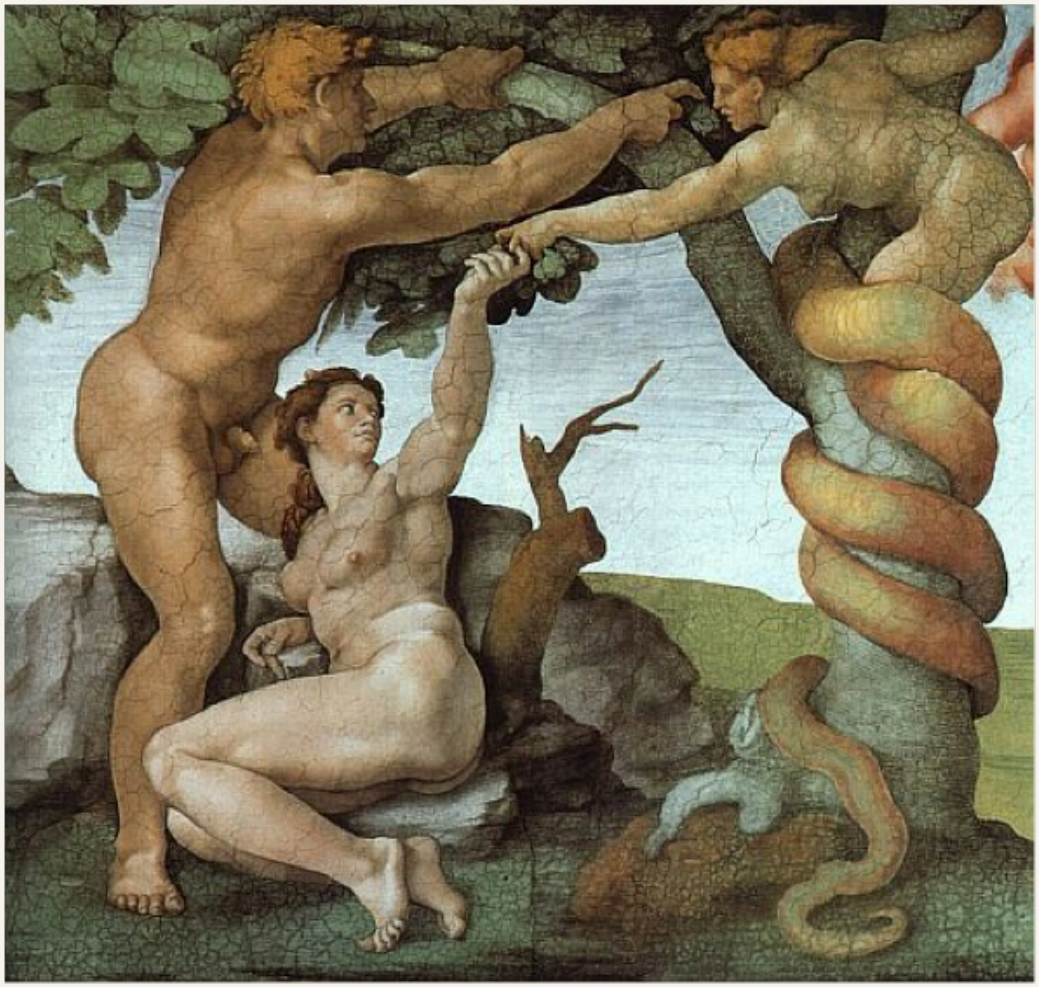

Michel-Ange, L'expulsion du Paradis.

Sur cette scène, Adam, Eve et Lilith sont représentés au Paradis. Lilith, transformée en serpent, est la tentatrice de Eve.

Genèse

« Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Yahvé Dieu avait fait. Il a dit à la femme : "Alors, Dieu a dit : Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ?" La femme répondit au serpent : " Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin. Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort ". Le serpent répliqua à la femme : " Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Mais Dieu sait que, le jour où vous en mangerez vos yeux s'ouvriront et vous serez comme les dieux, qui connaissent le bien et le mal ". La femme vit que beau à voir l'arbre était bon à manger et désirable pour acquérir l'intelligence ; elle prit de ses fruits et en mangea ; elle en donna aussi à son mari qui était avec elle, et il mangea. Alors leurs yeux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ».

DOCUMENT 50 : EXTRAITS DE TEXTES RELIGIEUX SUR LA SUPÉRIORITÉ DES HOMMES

DANS LE CATHOLICISME

« Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur ; parce que l'homme est le chef de la femme comme le Christ est le Chef de l'Eglise »

Epître aux Ephésiens V, 22–23.

«Homme, tu es le maître. La femme est ton esclave. C'est Dieu qui l'a voulu !»

Saint Augustin

« Laissons la femme apprendre en silence et dans la soumission. Je ne permet à aucune femme d'enseigner ou d'exercer de l'autorité sur un homme ; elle doit rester silencieuse parce qu'Adam a été crée le premier et ensuite Eve. Plus tard, Adam ne s'est pas laissé tromper tandis que la femme a succombé à la séduction et est tombée dans le péché. »

Saint-Paul

DANS L'ISLAM

« Les hommes ont autorité (ou sont supérieurs, selon les traductions) aux femmes à cause des qualités (faveurs, selon la traduction) par lesquelles dieu a élevé ceux-là au dessus de celles-ci. »

« Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection de Dieu. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Dieu est certes, Haut et Grand ! »

Le Coran, 4 : 34.

« Le témoignage d'une femme équivaut à la moitié du témoignage d'un homme. »

Le Coran, 2 : 282

DOCUMENT 51 : LE PUR ET L'IMPUR DANS LES TROIS RELIGIONS DU LIVRE

CHRISTIANISME

Lévitique, 12 et 15

Dans l'Ancien Testament, la femme est impure tout le temps que durent ses règles, c'est-à-dire pendant sept jours. Tout ce qu'elle touche devient impur, et celui qui touche un objet sur lequel elle s'est assise ou couchée devient, lui aussi, impur jusqu'au soir. Il lui faut se laver pour se débarrasser de son impureté. Si une femme accouche d'un garçon, elle est impure pendant sept jours, durée qui correspond à celle de sa menstruation, et elle attendra pendant trente-trois jours la purification de son sang. Si une femme accouche d'une fille, elle est impure pendant deux semaines, et il lui faudra patienter pendant soixante-six jours pour que son sang redevienne pur.

JUDAÏSME

La bénédiction matinale

Chez les Juifs religieux, la journée commence par la première bénédiction du matin, la « prière de l'éveil ». Le religieux remercie dieu d'être en vie puis se lave les mains. Dans la prière qui suit, dans une série de bénédictions, il récite : « sois béni, l'éternel, de ne pas m'avoir fait esclave. Sois béni, l'éternel, de ne pas m'avoir fait femme ».

ISLAM

Coran, 4 : 43

« Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains. Dieu, en vérité est Indulgent et Pardonneur. »

Mahomet

« La menstruation est un mal, tenez-vous à l'écart des femmes jusqu'à ce qu'elles redeviennent pures ».

DOCUMENT 52 : QUELQUES CITATIONS DE PHILOSOPHES

ARISTOTE : « La femme est moins forte et moins grande donc moins intelligente. »

PYTHAGORE : « Il y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière et l'homme et un principe mauvais qui a crée le chaos, les ténèbres et la femme. »

MONTESQUIEU : « C'est une grande question, parmi les hommes, de savoir s'il est plus avantageux d'ôter aux femmes la liberté que de la leur laisser. »

ROUSSEAU : « Les femmes en général n'aiment aucun art, ne se connaissent à aucun et n'ont aucun génie. »

SPINOZA : « Hommes, femmes, enfants, ont une égale aptitude à obéir mais non à pratiquer la sagesse.»

NIETZSCHE : « Le bonheur de l'homme est JE VEUX, le bonheur de la femme est IL VEUT. » « Voilà ce que sont toujours les femmes. Des chattes et des oiseaux. Ou, quand cela va bien, des vaches ! ». « Elles sont une propriété, un bien qu'il faut mettre sous clé, des êtres faits pour la domesticité et qui n'atteignent leur perfection que dans la situation subalterne. »

LAMENNAIS : « La femme est une statue vivante de la stupidité. Le Créateur en la faisant d'un reste de limon a oublié l'intelligence ! ».

MALEBRANCHE : « Pour l'ordinaire elles sont incapables de pénétrer les vérités un peu difficiles à découvrir. Tout ce qui est abstrait leur est incompréhensible. » Mais, ajoute-il « il y a des femmes savantes, des femmes courageuses, des femmes capables de tout. »

AUGUSTE COMTE : « Les femmes et les prolétaires ne peuvent ni doivent devenir des auteurs pas plus qu'ils ne le veulent ».

LA ROCHEFOUCAULD : « La femme se signale d'abord par la curiosité, l'indiscrétion, le bavardage, l'infidélité… » «Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté ».

LICHTENBERGER : « Ces dames. De beaucoup la plus désagréable moitié du genre humain. Familières, envahissantes, criardes, dénuées de réserve, embarrassantes. »

ALAIN : « J'ai souvent envie de demander aux femmes par quoi elles remplacent l'intelligence ! »

DOCUMENT 53 : LES FEMMES EN PHILOSOPHIE

Durant l'Antiquité grecque :

Sapphô, Aspasie, Hipparchia, Hypathia...

Au Moyen Âge et à la Renaissance :

Héloïse, Christine de Pisan, Marguerite Porète,
Marie de Gournay, Lucrezia Marinella, Moderata Fonte,
Arcangela Tarabotti…

Plus tard :

Elisabeth de Bohème, Anne-Marie Shurman,
Margaret Cavendish, Anne Conway, Gabrielle Suchon,
Christine de Suède...

Plus tard encore :

Sophie Germain, Clémence Royer, Maria Deraismes, André Léo, Pauline Roland…

Nos contemporaines :

Luce Irigaray et le speculum.
Sarah Kofman et la camera obscure de l'idéologie.
Michèle Le Doeuff et L'imaginaire philosophique
Simone de Beauvoir et le refus de l'essentialisme
Judith Butler et la question du genre.

DOCUMENT 54 : EXTRAITS DU DEUXIÈME SEXE DE SIMONE DE BEAUVOIR (1949)

« Il est peu d'hommes pour souhaiter du fond du coeur que la femme achève de s'accomplir; ceux qui la méprisent ne voient pas ce qu'ils auraient à y gagner, ceux qui la chérissent voient trop ce qu'ils ont à y perdre; et il est vrai que l'évolution actuelle ne menace pas seulement le charme féminin; en se mettant à exister pour soi, la femme abdiquera la fonction de double et de médiatrice qui lui valait dans l'univers masculin sa place privilégiée [...] .
« Rien ne me paraît plus contestable que le slogan qui voue le monde nouveau à l'uniformité, donc à l'ennui. Je ne vois pas que de ce monde-ci l'ennui soit absent ni que jamais la liberté crée l'uniformité [...] .

« Affranchir la femme, c'est refuser de l'enfermer dans les rapports qu'elle soutient avec l'homme, mais non les nier; qu'elle se pose pour soi elle n'en continuera pas moins à exister aussi pour lui : se reconnaissant mutuellement comme sujet chacun demeurera cependant pour l'autre un autre [...] .

« Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens; c'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique que la «section» de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure. »

Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

DOCUMENT 55 : QUESTIONS GÉNÉRALES SUR LE FILM

1 // Qu'est-ce que le « continuum » de la domination et comment est-il montré à travers toute la structure du film ?

2 // Quels moyens cinématographiques sont-ils mis en œuvre pour développer le propos ? Pourquoi sont-ils ou non utilisés ?

- voix off ?
- personnage récurrent ?
- séquences récurrentes ?
- juxtaposition ?
- titrage ?
- comparaison ?
- musique
- montage de sons (voix) non synchrones ? (un son synchrone est celui qui correspond à ce que l'on voit à l'image, comme la voix d'une personne et son visage)

3 // Quelle est la place de Patric Jean dans l'image et quel sens pouvez-vous en déduire ?

4 // Patric Jean a l'habitude de dire qu'il fait des films à partir d'un « point de vue documenté ». Qu'est-ce que ces deux termes veulent dire ?

5 // Comment pourriez-vous résumer le point de vue du réalisateur dans le film ?

6 // Pourquoi Patric Jean est-il allé tourner au Québec ? Qu'y cherchait-il ?

DOCUMENT 56 : QUESTIONNAIRE SUR QUELQUES SÉQUENCES DU FILM

LES FEMMES ET LE TRAVAIL :
À partir de la vidéo sur le site et de la séquence du film

Quelles sont les inégalités vécues par les femmes en matière de travail ?

Quels sont les freins au changement vers l'égalité ?

Quels sont les stéréotypes à propos des hommes et des femmes au travail ?

Dans la séquence du film sur le travail, quels éléments gestuels des hommes avez-vous remarqués : position du corps, gestes…

LA RÉPARTITION DES TÂCHES MÉNAGÈRES :
À partir de la vidéo sur le site

Que disent les témoins de la répartition des tâches dans le couple ?

Quelles sont les plaintes exprimées par les témoins femmes ?

Vous semblent-elles légitimes ?

Quelles sont, traditionnellement, les tâches plus prises en charge par les hommes/ par les femmes ?

Comment certains témoins hommes tentent-ils de se défendre ?

LIVRES :
À partir de la séquence du film

Quels clichés sont décryptés par les enfants dans les livres

Quels rôles sont attribués aux hommes et aux femmes par les livres pour enfants ?

Comment sont représentées les filles dans les livres pour enfants ?

SERGE HÉFEZ :
À partir de la vidéo sur le site (page conférences) et de la séquence du film

Comment fonctionne, d'après Serge Héfez, la construction des garçons et des filles ?

Quelles sont les qualités que l'on attribue culturellement aux hommes et aux femmes ?

Comment ces qualités mènent-elles à un rapport de domination ?

Comment pourrait-on changer les choses ?

Avez-vous des exemples dans votre propre expérience d'événements qui confirment les observations de Serge Héfez ?

JOUETS :

À partir de la vidéo sur le site ou de la séquence du film

Comment répartit-on les styles de jouets entre garçons et filles dans les magasins ?

Que peut-on en déduire de la vision que les fabricants ont des filles et des garçons ?

Pensez-vous que les garçons et les filles correspondent vraiment à cette vision ?

Qu'observez-vous du comportement des enfants dans le film (sur le site)? Confirme t-il la vision du commerçant ?

Donnez des exemples de personnes ou de situations qui infirment les dires du marchant de jouets.

MASSACRE POLYTECHNIQUE :

Que s'est-il passé le 6 décembre 1989 à Montréal ?

Quelles sont les motivations de Marc Lépine pour perpétrer un tel massacre ?

Qui figurait sur la liste du tueur ?

Quel changement de société s'est-il opéré au Québec entre 1960 et 1980 ? Quelle a été l'évolution pour les femmes ? Est-ce un progrès ?

Quel est, d'après les témoins, le rapport entre la vie affective de certains hommes et la haine qu'ils peuvent développer à l'égard des femmes en général ?

LA VIOLENCE CONJUGALE

Quelles sont les étapes de la violence conjugale décrites par les victimes ?

Pourquoi parle t-on du cycle de la violence conjugale ?

Peut-on opposer violence physique, sexuelle et psychologique ? L'une exclut-elle l'autre ?

Quelle classe sociale est principalement touchée par la violence conjugale ?

Pensez-vous que l'attitude de la police et de la justice soit adéquoite en France et en Belgique en ce qui concerne les violences conjugales ?

DENIS, HOMME VIOLENT REPENTI :
À partir de la vidéo sur le site et de la séquence du film

D'après Denis, quels fondements culturels provoquent la violence conjugale ?

Quelle violence psychologique décrit Denis ?

Quel lien fait-il entre violence et pouvoir dans la famille ?

Qu'est-ce que le « contrôle » dans la violence conjugale ?

LE SOUPER FÉMINISTE :
À partir de la vidéo sur le site et de la séquence du film

Quelles raisons ont poussé les témoins à devenir féministes ?

Qu'est-ce que le féminisme ?

Quelles ont été les victoires du féminisme ?

Quelles luttes restent à mener pour les femmes ?

Pourquoi parle t-on d'illusion de l'égalité ?

Qu'est-ce que le « backlash » ou « ressac » ?

Qu'est-ce que le masculinisme et les masculinistes ?

Qu'est-ce que le patriarcat ?